



---

# **ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET ARMATURE TERRITORIALE DANS LE PARC DU MORVAN**

---

**Partenariat PNR du Morvan - Insee Bourgogne**

**Convention n°2013T0172 - 2013**

**RAPPORT D'ÉTUDE**

**Madeline BERTRAND  
David BRION  
Jocelyne GABORIEAU  
Insee Bourgogne**

**Septembre 2014**

**Composition du comité de pilotage de l'étude :**

- pour l'Insee :  
Madeline Bertrand, David Brion, Christine Charton, Jocelyne Gaborieau, Marie-Laure Monteil
- pour le Parc du Morvan :  
Jean-François Seron et Olivier Thiébaud.

<b>LE CONTEXTE.....</b>	<b>1</b>
<b>1 LES ÉQUIPEMENTS ET LEUR ACCÈS .....</b>	<b>3</b>
1.1 LES GAMMES D'ÉQUIPEMENTS .....	3
1.1.1 Les communes pôles de services .....	3
1.1.2 Les bassins d'équipements .....	5
1.1.3 Les communes peu ou pas équipées.....	8
1.1.4 Distance et temps d'accès moyens .....	9
1.1.5 Répartition de la population selon le temps d'accès .....	11
1.2 CAS D'UN PANIER RÉDUIT D'ÉQUIPEMENTS.....	17
1.2.1 Nombre d'équipements du panier .....	17
1.2.2 Répartition de la population en fonction de son accès au panier.....	17
1.2.3 Les bassins d'équipements du panier .....	24
1.3 L'ACCÈS À L'HYPERPROXIMITÉ DANS LE PNR DU MORVAN.....	25
<b>2 L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ.....</b>	<b>27</b>
2.1 ACCESSIBILITÉ À LA MÉDECINE DE VILLE.....	27
2.1.1 La présence des professionnels de santé au sein du Parc du Morvan.....	27
2.1.2 Temps d'accessibilité théorique aux praticiens libéraux (au plus court par la route).....	28
2.1.3 Temps d'accès réel des patients pour l'ensemble des communes.....	30
2.1.4 Temps d'accès réel des patients pour les communes ne disposant pas de l'équipement .....	32
2.1.5 Cartographie des temps d'accès aux médecins généralistes .....	35
2.1.6 Cartographie des temps d'accès réels aux ophtalmologues et dentistes .....	36
2.2 ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS HOSPITALIÈRES .....	37
2.2.1 Temps d'accès réel aux différentes spécialités hospitalières.....	40
2.2.2 Cartographie des temps d'accès médians réels à l'ensemble des spécialités hospitalières .....	42
2.2.3 Temps d'accessibilité théorique aux spécialités hospitalières .....	43
2.2.4 Données complémentaires sur les différentes spécialités hospitalières .....	44
2.2.5 L'accessibilité à un service d'urgence ou SMUR.....	45
2.3 L'ACCÈS AUX MATERNITÉS EN BOURGOGNE .....	46
2.3.1 Cartographie régionale des flux réels vers les maternités de Bourgogne en 2010.....	47
2.3.2 Zoom sur le Morvan - Flux réels vers les maternités de Bourgogne.....	48
2.4 OPTIMISATION DES DÉPLACEMENTS VERS LES SERVICES HOSPITALIERS EN BOURGOGNE .....	49
2.4.1 Des patients qui ne sont pas hospitalisés au plus près de leur domicile .....	49
2.4.2 Carte régionale des flux vers les maternités après optimisation des déplacements vers les maternités de Bourgogne .....	50
2.5 DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES POUR LE MORVAN EN CAS D'UN ÉVENTUEL ARRÊT D'ACTIVITÉ .....	51
2.5.1 Répartition en 2010 des séjours dans les hôpitaux de Semur-en-Auxois et d'Autun selon les spécialités .....	51
2.5.2 Flux réels vers les maternités de Semur-en-Auxois et d'Autun.....	51
2.5.3 Des conséquences différentes d'un arrêt d'activité des maternités de Semur-en-Auxois ou d'Autun.....	52
<b>3 LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>53</b>
3.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1990 ET 2010.....	53
3.2 LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES.....	54
3.3 LES REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES.....	56
3.4 L'EMPLOI.....	58
3.4.1 Les pôles d'emploi polarisent les déplacements .....	59
3.4.2 L'évolution de l'emploi en 12 ans (1999-2011).....	62
3.5 LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDE.....	63
<b>4 PROJECTION DE LA POPULATION.....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXES ET DÉFINITIONS .....</b>	<b>66</b>
4.1 LES GAMMES D'ÉQUIPEMENTS .....	66
4.2 BOURGOGNE HORS ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES .....	69
4.3 CARTE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE.....	70
4.4 LISTES DES COMMUNES PÔLES PARMIS LES 124 COMMUNES DU PNR DU MORVAN ÉLARGI.....	71

4.5	CARTES DES BASSINS CONSTRUITS SANS PÔLES A PRIORI.....	72
4.6	NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS DE CHAQUE GAMME PAR COMMUNES DU PNR À 124 COMMUNES .....	74
4.7	CARTE DES BASSINS D'ÉQUIPEMENTS DU PANIER CONSTRUITS SANS PÔLES A PRIORI .....	76
4.8	PÔLE D'EMPLOI .....	77
4.9	CARTES D'ARMATURE TERRITORIALE (PARC DU MORVAN SOURCE INSEE, BPE 2012) .....	78

# LE CONTEXTE

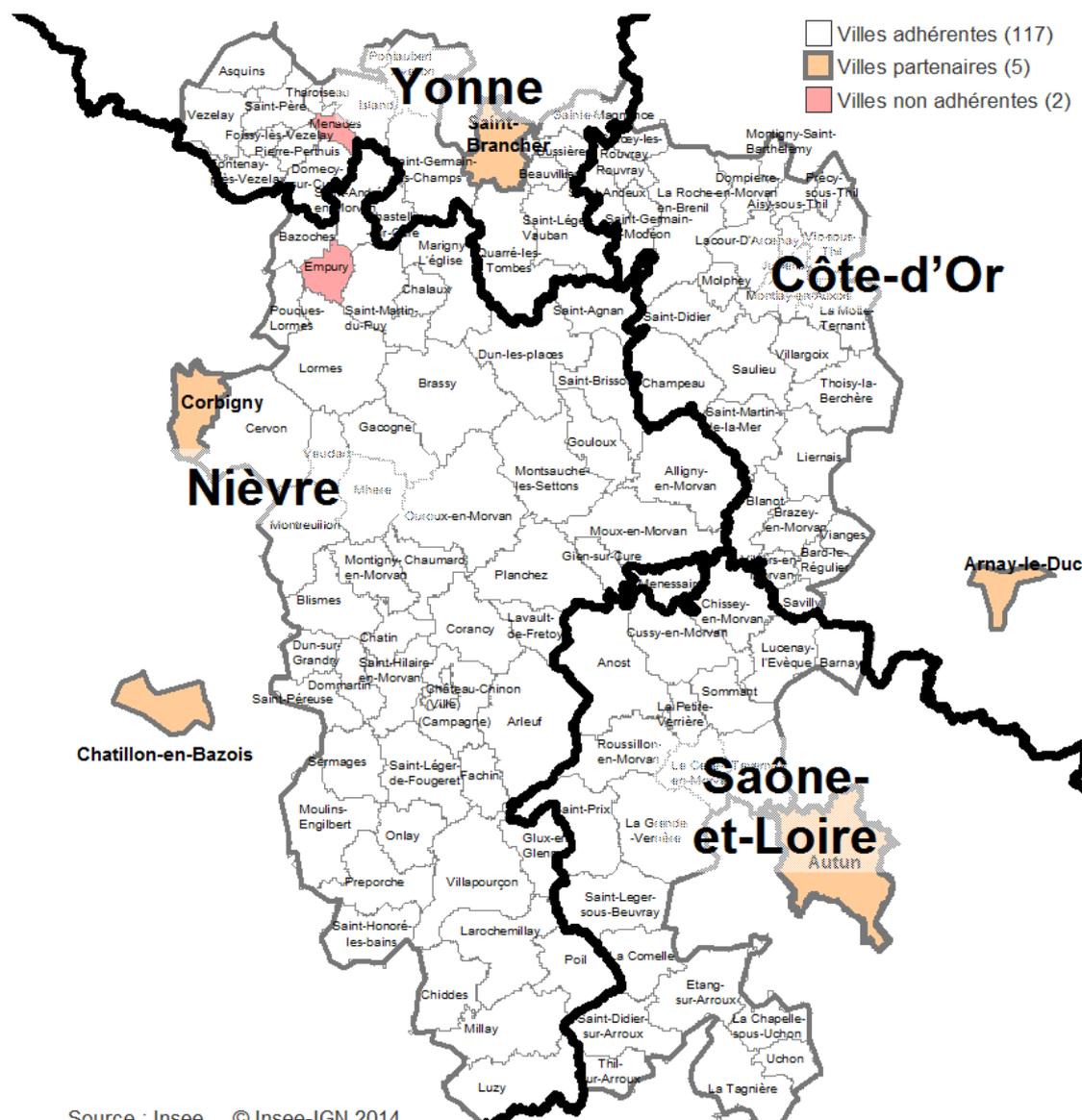
Le territoire de l'étude, positionné au cœur de la Bourgogne et à cheval sur 4 départements de la région, couvre 117 communes adhérentes à la charte du PNR Morvan, 2 communes non adhérentes incluses dans le périmètre du parc ainsi que 5 villes partenaires du PNR (Autun, Chatillon-en-Bazois, Corbigny, Saint-Brancher et Arnay-le-Duc). On désignera par la suite par Parc du Morvan ou PNR117 les 117 communes adhérentes à la charte, et PNR124 ou « élargi » en comptant les 7 communes partenaires ou non signataires.

La charte du PNR a été révisée en 2008. Parmi les objectifs de développement du PNR figurent ceux de répondre aux aspirations des nouveaux arrivants, d'éviter les fractures sociales et de renforcer l'attractivité en facilitant l'accès aux commerces et services utiles à la vie quotidienne ou contribuant à sa qualité.

Les travaux menés en partenariat par l'Insee-Bourgogne et le PNR permettent :

- d'étudier le niveau d'équipement en commerces et services des communes du PNR et l'accessibilité à ces équipements, en cartographiant des bassins d'équipements ;
- d'étudier les mobilités les plus courantes sur le territoire (déplacements domicile-travail, domicile-études, accès aux équipements de santé) ;
- d'établir un diagnostic de l'accès aux commerces et services, en identifiant les zones les plus isolées et le nombre d'habitants concernés, afin de contribuer à la réflexion du PNR sur les évolutions possibles à mettre en œuvre

L'étude fournit aussi des projections de la population globale du PNR à horizon 2030 selon différents scénarios.



Source : Insee © Insee-IGN 2014.



# 1 LES ÉQUIPEMENTS ET LEUR ACCÈS

## 1.1 LES GAMMES D'ÉQUIPEMENTS

### 1.1.1 Les communes pôles de services

Pour être un pôle de services d'une gamme, une commune doit disposer de la moitié des équipements de la gamme. Ainsi pour être pôle de proximité la commune doit posséder 15 des 29 équipements de la gamme de proximité, pour être pôle intermédiaire il en faut 16 sur 32 et pour être pôle supérieur la commune doit être équipée de 18 équipements de cette gamme qui en compte 36. Le PNR du Morvan compte 13 pôles de proximité, 5 pôles intermédiaires et un seul pôle de services supérieurs (voir tableau 1.1).

Le Parc compte proportionnellement moins de communes pôles de services que les autres parcs naturels régionaux (16% contre 27%). L'écart découle principalement d'un plus faible nombre de pôles de proximité car pour les pôles intermédiaires et supérieurs le PNR du Morvan a un taux comparable aux autres parcs. (voir tableau 1.2).

Vous trouverez en Annexes la liste des équipements composant les gammes (tableau 5.1) ainsi que la liste des villes qui sont pôles de proximité (tableau 5.1), pôles intermédiaires (tableau 5.2) ou pôles supérieurs (tableau 5.3).

Tableau 1.1 : Dénombrement de pôles de services selon la gamme

	Communes non pôles	Pôles de services de proximité	intermédiaires	supérieurs	Nombre de communes
France métropolitaine	26 307	7 315	2 212	779	36 613
Bourgogne	1 693	265	70	18	2 046
Bourgogne hors grandes AU	1 058	108	39	8	1 213
Parcs hors morvan	2 915	805	211	43	3 974
PNR	98	13	5	1	117
PNR124	101	14	7	2	124

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

Tableau 1.2 : Répartition des pôles de services selon la gamme

	Communes non pôles	Pôles de services de proximité	intermédiaires	supérieurs	Nombre de communes
France métropolitaine	72	20	6	2	100
Bourgogne	83	13	3	1	100
Bourgogne hors grandes AU	87	9	3	1	100
Parcs hors morvan	73	20	5	1	100
PNR	84	11	4	1	100
PNR124	81	11	6	2	100

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

Par définition, un pôle intermédiaire est aussi un pôle de proximité et un pôle supérieur est de même un pôle intermédiaire et de proximité. Si l'on prend cela en compte, et qu'on compte donc potentiellement plusieurs fois la même ville (une fois dans pôle intermédiaire et une fois dans pôle de proximité, par exemple), on constate que le PNR du Morvan dispose de 19 pôles de proximité pour 6 pôles intermédiaires et un pôle supérieur (voir tableau 1.3).

Par ailleurs on constate qu'une part plus faible des communes du PNR du Morvan sont pôles de proximité par rapport aux autres parcs naturels régionaux. Concernant la part de communes pôles intermédiaires ou pôles supérieurs, la situation du PNR du Morvan est assez similaire aux autres parcs (voir tableau 1.4).

Tableau 1.3 : Dénombrement des pôles de services (avec doublons)

	Pôle de services			Nombre de communes
	de proximité	intermédiaires	supérieurs	
France métropolitaine	10 306	2 991	779	36 613
Bourgogne	353	88	18	2 046
Bourgogne hors grandes AU	155	47	8	1 213
Parcs hors morvan	1 059	254	43	3 974
PNR	19	6	1	117
PNR124	23	9	2	124

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

Tableau 1.4 : Répartition en % des pôles de services (avec doublons)

En %	Pôle de services			Nombre de communes
	de proximité	intermédiaires	supérieurs	
France métropolitaine	28	8	2	100
Bourgogne	17	4	1	100
Bourgogne hors grandes AU	13	4	1	100
Parcs hors morvan	27	6	1	100
PNR	16	5	1	100
PNR124	19	7	2	100

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

La moitié des habitants du PNR du Morvan vivent dans un pôle de service, soit 26 700 personnes, alors que les trois quarts des habitants des autres PNR résident dans une ville pôle de services. Dans le PNR du Morvan, un habitant sur cinq réside dans une ville pôle de proximité, contre un sur trois dans les autres parcs (voir tableau 1.5 et 1.6).

Tableau 1.5 : Population des pôles selon la gamme

	Communes	Pôles de services			Population 2010
	non pôles	de proximité	intermédiaires	supérieurs	
France métropolitaine	9 405 615	13 226 485	13 200 756	26 932 379	62 765 235
Bourgogne	500 703	366 271	300 632	474 509	1 642 115
Bourgogne hors grandes AU	254 146	109 237	125 013	67 833	556 229
Parcs hors morvan	1 014 438	1 300 140	1 011 992	898 106	4 224 676
PNR	23 799	9 204	10 264	7 248	50 515
PNR124	24 267	10 168	13 498	21 504	69 437

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

Tableau 1.6 : Population des pôles selon la gamme (en %)

	Communes	Pôles de services			Population 2010
	non pôles	de proximité	intermédiaires	supérieurs	
France métropolitaine	15	21	21	43	100
Bourgogne	30	22	18	29	100
Bourgogne hors grandes AU	46	20	22	12	100
Parcs hors morvan	24	31	24	21	100
PNR	47	18	20	14	100
PNR124	35	15	19	31	100

Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012 - Recensements de la population

## 1.1.2 Les bassins d'équipements

Les bassins sont les aires potentielles de rayonnement des équipements (au plus rapide par la route). Ils sont présentés dans trois cartes : une pour les bassins de proximité (carte 1.1), une pour les bassins intermédiaires (carte 1.2) et une pour les bassins supérieurs (carte 1.3). Ces bassins sont construits autour des pôles de services de la gamme correspondant. On voit ensuite le rayonnement de ces pôles dans les communes voisines voire dans les non voisines puisqu'il s'agit d'une approche au plus près du trajet domicile-travail.

Carte 1.1 : Bassins d'équipements de proximité dans le PNR du Morvan sur le trajet domicile-travail



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes pôles de proximité

□ Contour du PNR (villes portes incluses)

Carte 1.2 : Bassins d'équipements intermédiaires dans le PNR du Morvan sur le trajet domicile-travail



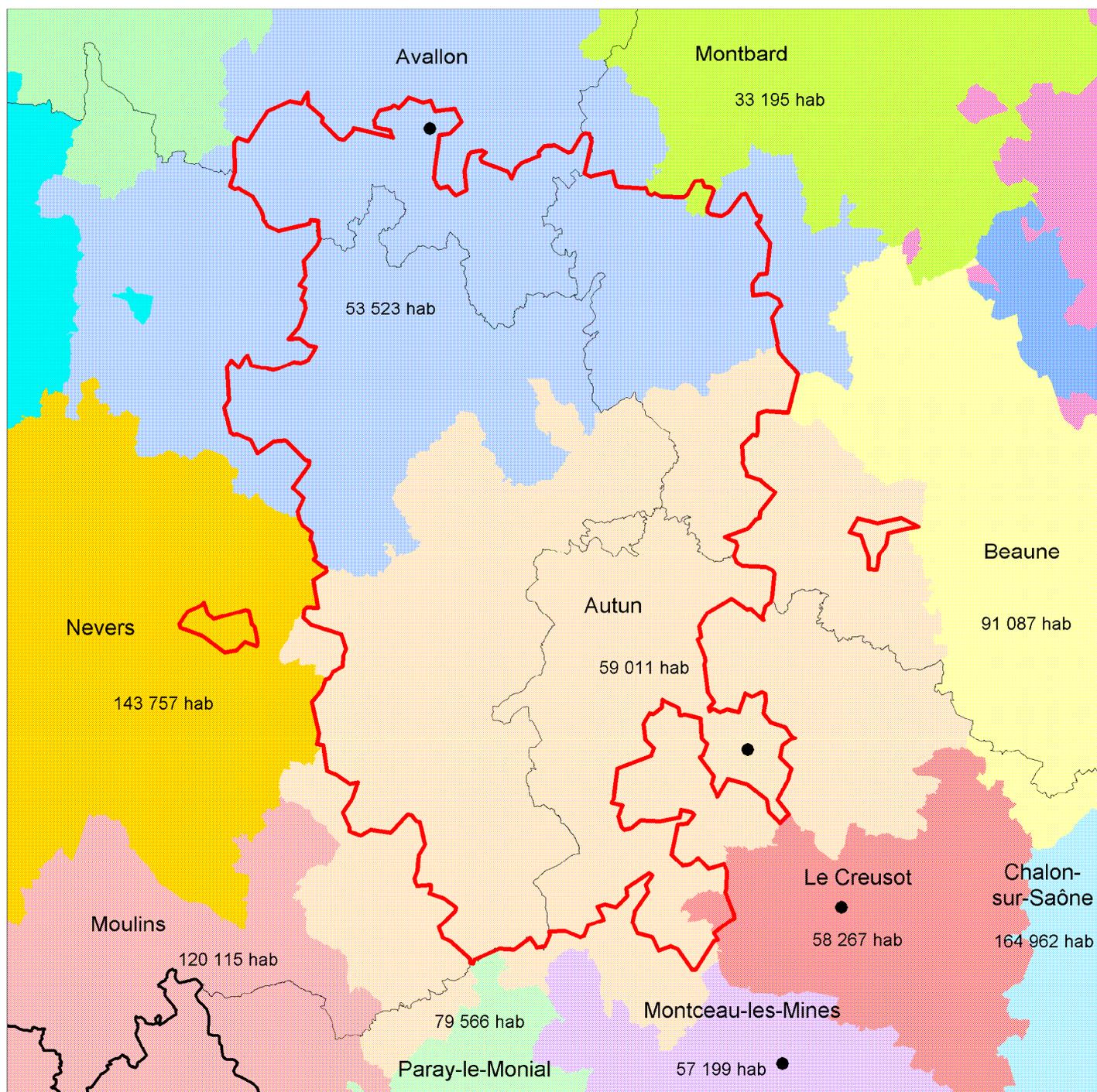
Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes pôles intermédiaires

□ Contour du PNR (villes portes incluses)

Carte 1.3 : Bassins d'équipements supérieurs dans le PNR du Morvan sur le trajet domicile-travail



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes pôles supérieurs

□ Contour du PNR (villes portes incluses)

Dans des zones assez rurales comme ici, qui sont généralement moins équipées, on peut également choisir de construire les bassins indépendamment des pôles de services. Ainsi on obtient généralement plus de bassins que dans la première approche et on peut définir après avoir créé les bassins des pôles de services "a posteriori".

En annexes deux cartes sont présentées selon cette approche : une pour les bassins intermédiaires (carte 5.1) et une pour les bassins supérieurs (carte 5.2).

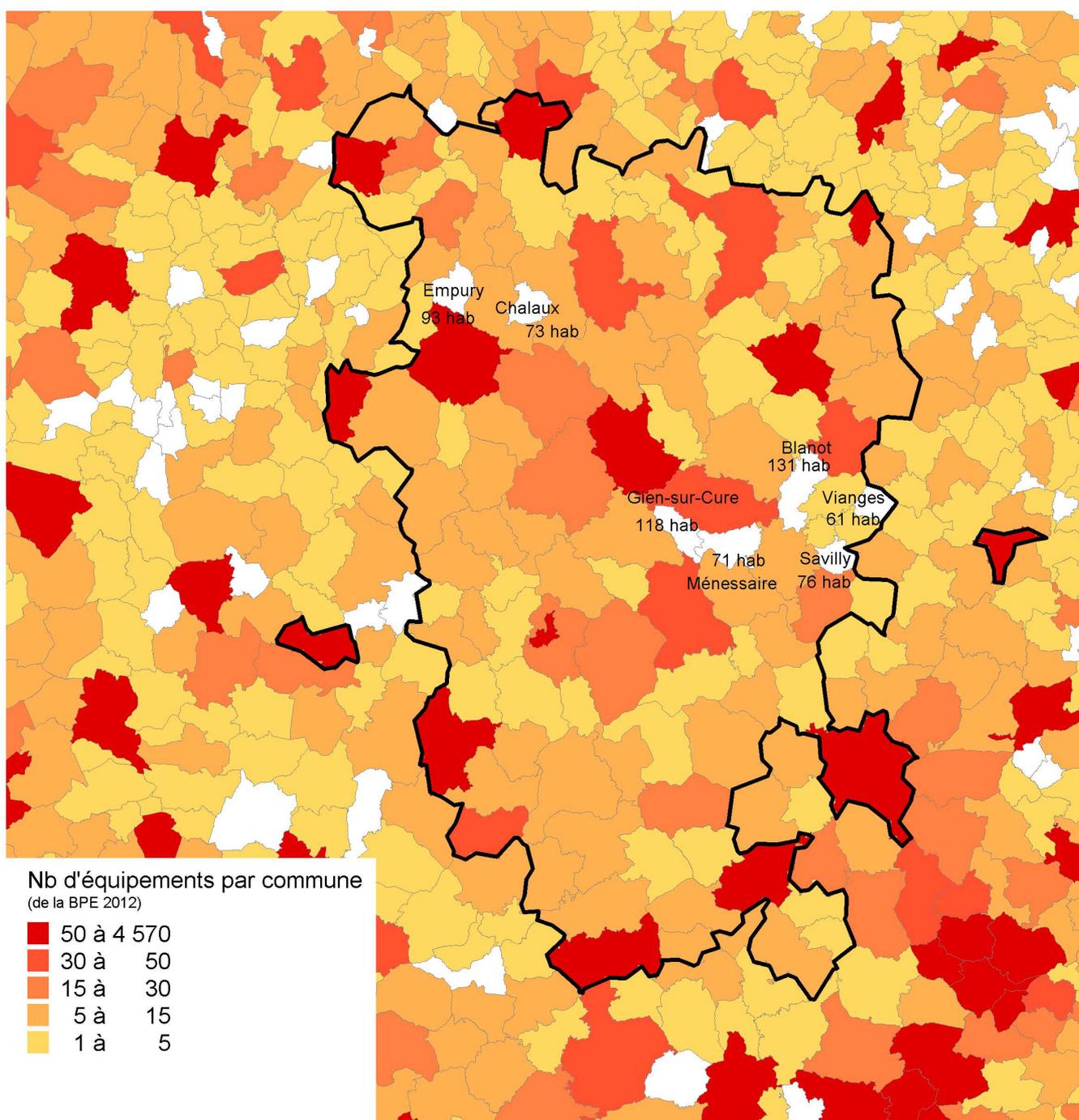
### 1.1.3 Les communes peu ou pas équipées

Six communes du parc ne disposent d'aucun équipement recensé dans la base permanente des équipements, puisque Empury n'a pas adhéré à la charte du PNR du Morvan. Cela concerne une population totale de 530 habitants. (voir carte 1.4).

Huit communes du PNR du Morvan ne disposent pas d'équipements de proximité pour une population totale de 836 habitants. Parmi les 117 communes du PNR du Morvan, 85 n'ont aucun équipement de la gamme intermédiaire, ce qui concerne 20 357 personnes. Si l'on s'intéresse au PNR élargi à 124 communes, 88 ne disposent pas d'équipements intermédiaires et totalisent 20 825 habitants.

Sur les 117 communes du PNR du Morvan, 103 ne disposent d'aucun équipement de la gamme supérieure. Ces communes comptent au total 27 981 habitants. Sur le PNR élargi à 124 communes 106 n'ont pas d'équipement supérieur, pour une population totale de 28 449 résidents. (Voir en annexe tableau 5.6).

Carte 1.4 : Nombre d'équipements par communes du PNR du Morvan



### 1.1.4 Distance et temps d'accès moyens

Il faut en moyenne 10 minutes à un habitant du PNR du Morvan pour accéder à un équipement, quelque soit sa gamme ; 8 minutes dans le PNR du Morvan « élargi » à 124 communes. Cela représente deux fois le temps moyen que mettent les personnes vivant dans un Parc naturel régional pour accéder à un équipement.

Les habitants du PNR du Morvan résident en moyenne à 21 kilomètres des équipements, contre 10 dans les autres parcs.

Que ce soit pour les équipements de proximité, intermédiaires ou supérieurs, le temps d'accès pour les habitants du Morvan est deux fois plus élevé que celui des habitants des autres parcs (voir tableaux 1.7 à 1.10).

Tableau 1.7 : Accès moyen à l'ensemble des trois gammes, en minutes et en km

	<b>En minutes, heures creuses</b>	<b>En kilomètres</b>
<b>France métropolitaine</b>	8	6
<b>Bourgogne</b>	12	11
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	19	18
<b>Parcs hors morvan</b>	12	10
<b>PNR</b>	25	25
<b>PNR124</b>	21	21

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail

Tableau 1.8 : Accès moyen aux équipements de proximité, en minutes et en km

	<b>En minutes, heures creuses</b>	<b>En kilomètres</b>
<b>France métropolitaine</b>	1	1
<b>Bourgogne</b>	3	2
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	4	4
<b>Parcs hors morvan</b>	2	2
<b>PNR</b>	6	6
<b>PNR124</b>	4	4

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail

Tableau 1.9 : Accès moyen aux équipements intermédiaires, en minutes et en km

	<b>En minutes, heures creuses</b>	<b>En kilomètres</b>
<b>France métropolitaine</b>	5	4
<b>Bourgogne</b>	8	7
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	12	12
<b>Parcs hors morvan</b>	9	8
<b>PNR</b>	17	17
<b>PNR124</b>	13	14

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail

Tableau 1.10 : Accès moyen aux équipements supérieurs, en minutes et en km

	<b>En minutes, heures creuses</b>	<b>En kilomètres</b>
<b>France métropolitaine</b>	14	11
<b>Bourgogne</b>	23	21
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	36	35
<b>Parcs hors morvan</b>	23	19
<b>PNR</b>	47	48
<b>PNR124</b>	40	42

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail

### 1.1.5 Répartition de la population selon le temps d'accès

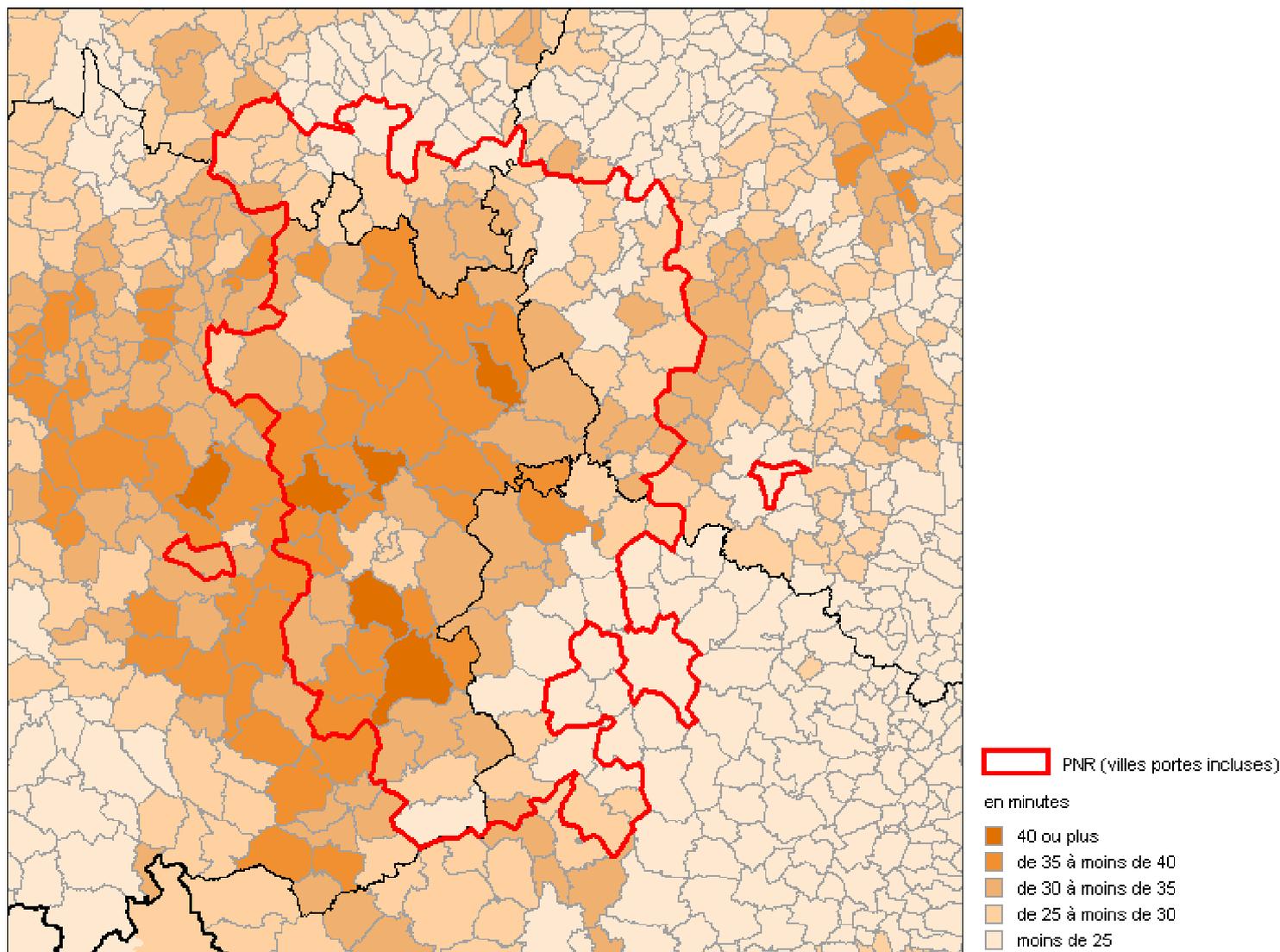
De manière générale le cœur du PNR du Morvan reste plutôt éloigné des équipements compte tenu de ces temps d'accès assez élevés.

Vous trouverez ci-dessous les cartes de temps d'accès en fonction de la gamme d'équipements, au plus proche du trajet domicile-travail en heures creuses.

Carte 1.5 : Carte des temps d'accès à l'ensemble des gammes

## Accessibilité aux trois gammes

### PNR à 124 communes

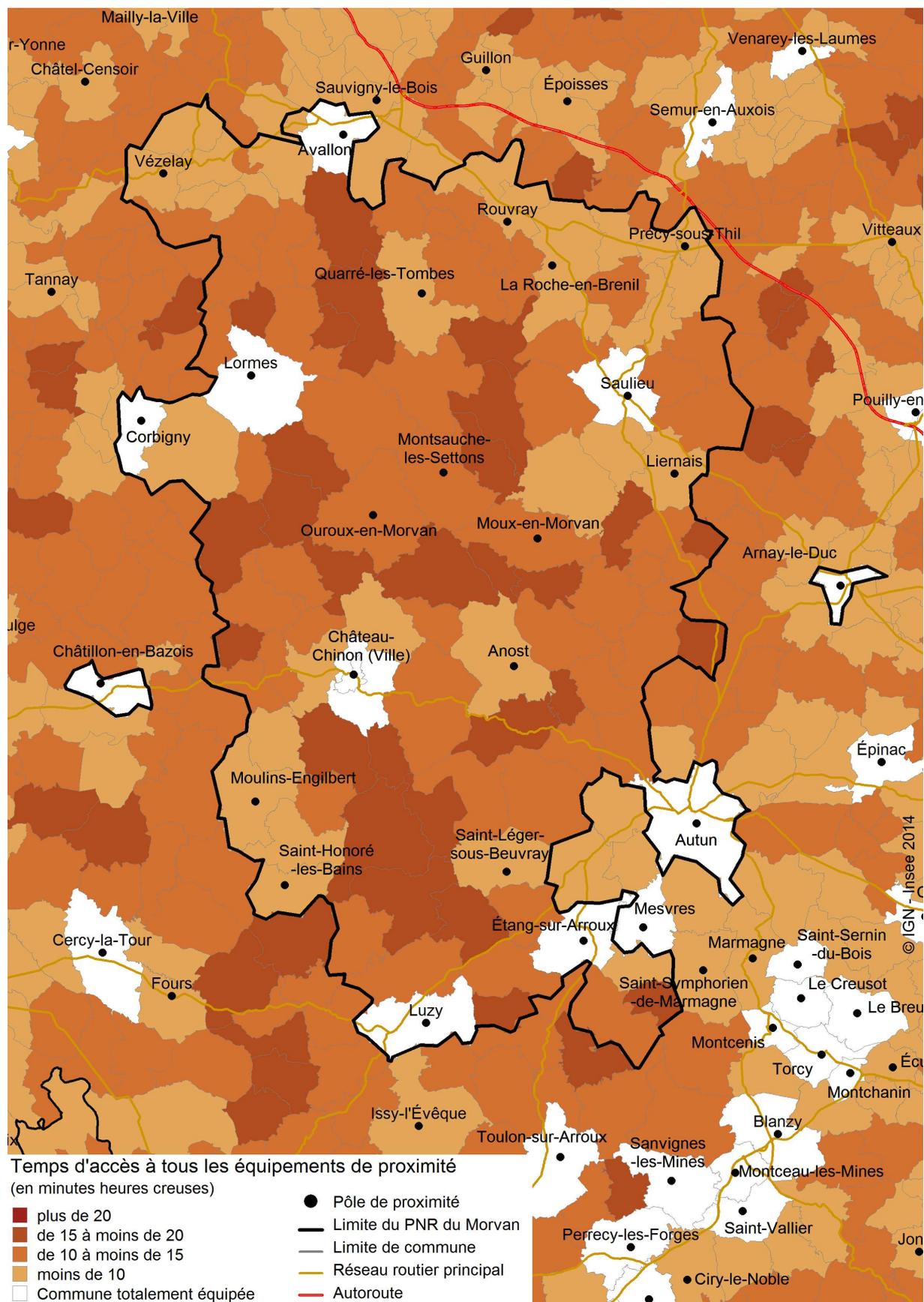


©IGN-Insee 2014

Méthode, distance et pondération : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses , sans pondération

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatrix - INRA, UMR1041 C

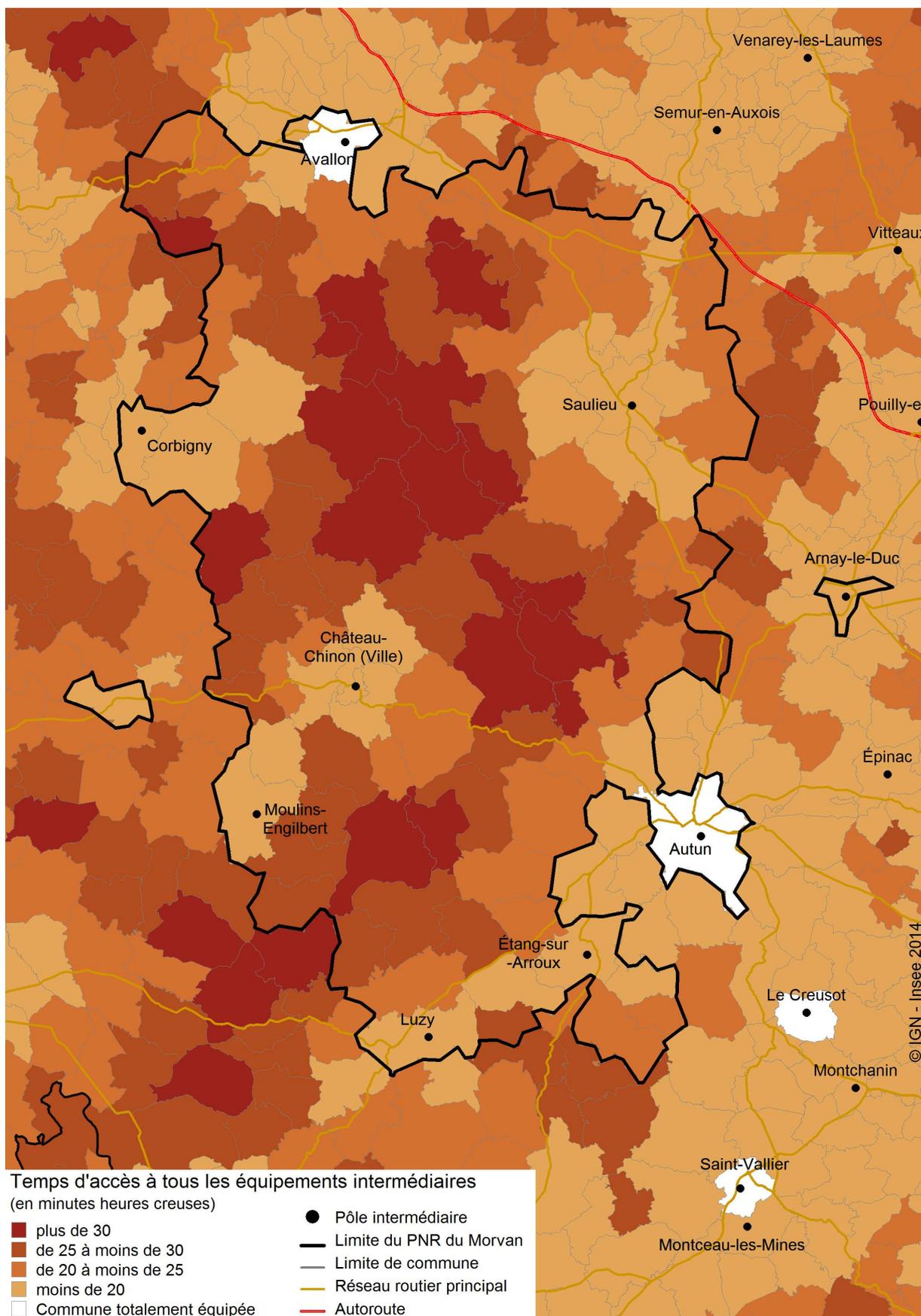
Carte 1.6 : Carte des temps d'accès à la gamme de proximité



© IGN-Insee 2014

Méthode : au plus proche du trajet domicile-travail, distance temps en heures creuses, sans pondération  
Source : Insee - BPE 2012, recensements de la population, distancier Odomatrix - INRA, UMR1041 C

Carte 1.7 : Carte des temps d'accès à la gamme intermédiaire

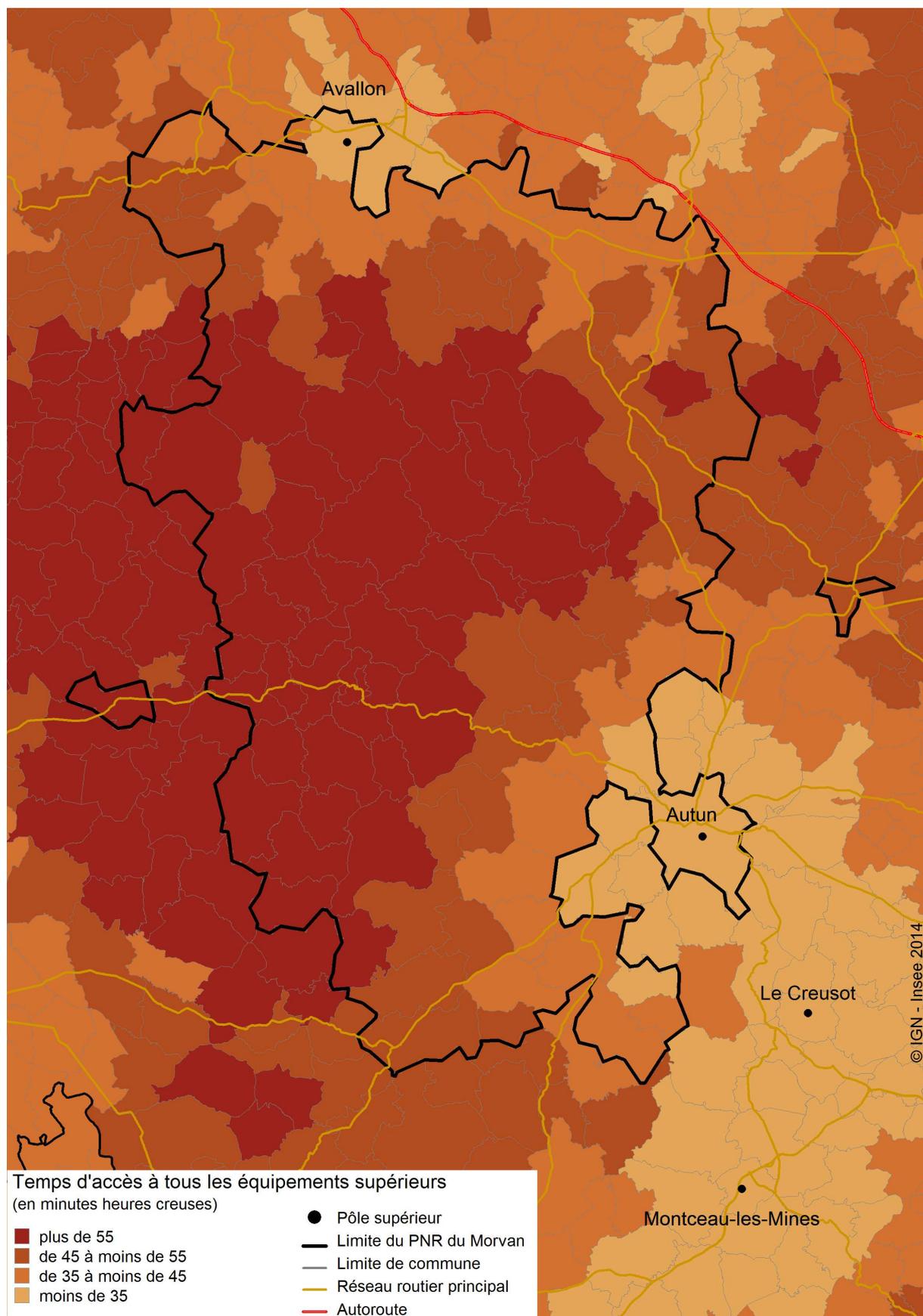


© IGN-Insee 2014

Méthode : au plus proche du trajet domicile-travail, distance temps en heures creuses, sans pondération

Source : Insee - BPE 2012, recensements de la population, distancier Odomatrix - INRA, UMR1041 C

Carte 1.8 : Carte des temps d'accès à la gamme supérieure



© IGN-Insee 2014

Méthode : au plus proche du trajet domicile-travail, distance temps en heures creuses, sans pondération

Source : Insee - BPE 2012, recensements de la population, distancier Odomatrix - INRA, UMR1041 C

Au sein du PNR du Morvan, les 10 % des résidents les plus proches des équipements mettent en moins de 5 minutes pour y accéder, contre plus de 33 minutes pour les 10 % d'habitants les plus éloignés. Là aussi le PNR du Morvan affiche un temps d'accès plus élevé que les autres PNR de France : la moitié des habitants du PNR mettent moins de 22 minutes pour accéder en moyenne à un équipement alors que la moitié des personnes vivant dans les autres parcs mettent moins de 11 minutes (voir tableau 1.11).

Le temps médian d'accès aux équipements dans le PNR du Morvan est presque toujours deux fois supérieur à celui des autres parcs pour toutes les gammes (voir tableau 1.12, 1.13 et 1.14).

Tableau 1.11 : Répartition de la population en fonction du temps d'accès à l'ensemble des équipements des gammes

	Min	P10	Q1	Median	Q3	P90	Max
<b>France métropolitaine</b>	0	0	1	6	12	17	127
<b>Bourgogne</b>	1	1	5	12	17	23	47
<b>Bourgogne hors grandes AU</b>	3	10	14	18	24	28	47
<b>Parcs hors morvan</b>	0	1	6	11	17	24	127
<b>PNR</b>	11	11	20	25	29	35	40
<b>PNR124</b>	5	5	11	22	28	33	40

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail, en minutes heures creuses

Aide à la lecture du tableau 1.11 (et par extrapolation des suivants) sur la répartition de la population en fonction des temps d'accès :

**Min** : est le temps minimum pour accéder à un équipement.

**P10** : 10% des habitants du PNR124 mettent moins de 5 minutes pour accéder à un équipement.

**Q1** : 1/4 des habitants du PNR124 met moins de 11 minutes pour accéder à un équipement.

**Median** : la moitié de la population met moins de 22 minutes pour accéder à un équipement, autrement dit la moitié de la population met aussi plus de 22 minutes.

**Q3** : les trois quarts de la population mettent moins de 28 minutes pour accéder à un équipement.

**P90** : les 10% des Morvandiaux les plus éloignés des équipements mettent plus de 33 minutes pour accéder à un équipement.

**Max** : les habitants de la commune la plus éloignée des équipements mettent 40 minutes pour accéder aux équipements.

Tableau 1.12 : Répartition de la population en fonction du temps d'accès aux services de proximité

	Min	P10	Q1	Median	Q3	P90	Max
<b>France métropolitaine</b>	0	0	0	0	2	5	58
<b>Bourgogne</b>	0	0	0	1	4	7	22
<b>Bourgogne hors grandes AU</b>	0	0	1	4	7	9	22
<b>Parcs hors morvan</b>	0	0	0	1	4	6	58
<b>PNR</b>	0	0	1	5	9	13	17
<b>PNR124</b>	0	0	0	2	8	12	17

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail, en minutes heures creuses

Tableau 1.13 : Répartition de la population en fonction du temps d'accès aux services intermédiaires

	<b>Min</b>	<b>P10</b>	<b>Q1</b>	<b>Median</b>	<b>Q3</b>	<b>P90</b>	<b>Max</b>
<b>France métropolitaine</b>	0	0	0	3	9	14	115
<b>Bourgogne</b>	0	0	0	8	13	18	45
<b>Bourgogne hors grandes AU</b>	0	1	5	12	18	23	45
<b>Parcs hors morvan</b>	0	0	3	8	13	19	115
<b>PNR</b>	2	2	11	18	24	30	35
<b>PNR124</b>	0	0	2	13	22	27	35

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail, en minutes heures creuses

Tableau 1.14 : Répartition de la population en fonction du temps d'accès aux services intermédiaires

	<b>Min</b>	<b>P10</b>	<b>Q1</b>	<b>Median</b>	<b>Q3</b>	<b>P90</b>	<b>Max</b>
<b>France métropolitaine</b>	0	0	2	12	22	32	195
<b>Bourgogne</b>	1	2	11	23	34	43	71
<b>Bourgogne hors grandes AU</b>	8	22	29	36	43	50	71
<b>Parcs hors morvan</b>	0	3	13	21	31	44	195
<b>PNR</b>	27	27	38	48	56	63	71
<b>PNR124</b>	14	14	27	44	55	60	71

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail, en minutes heures creuses

## 1.2 CAS D'UN PANIER RÉDUIT D'ÉQUIPEMENTS

### 1.2.1 Nombre d'équipements du panier

Composition du panier de 13 équipements : banque ou caisse d'épargne ; bureau de poste - relais de poste - agence postale ; épicerie - supérette ; boulangerie ; boucherie charcuterie ; école maternelle ; école élémentaire ; médecin omnipraticien ; pharmacie ; centre de santé.

Les communes du PNR du Morvan comptent en moyenne trois équipements du panier contre cinq dans les autres parcs. Si l'on inclut les villes partenaires, le taux d'équipement passe à 4 équipements du panier par commune.

Tableau 1.15 : Nombre et niveau d'équipement des communes en équipements du panier

	niveau d'équipement (sur 13)	nombre d'équipements total	nombre d'équipements moyen par commune
<b>France métropolitaine</b>	13	276 757	8
<b>Bourgogne</b>	13	7 703	4
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	13	2 997	3
<b>Parcs hors morvan</b>	13	20 399	5
<b>PNR</b>	13	364	3
<b>PNR124</b>	13	505	4

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

### 1.2.2 Répartition de la population en fonction de son accès au panier

On met en moyenne 11 minutes pour accéder aux équipements du panier dans le PNR du Morvan, soit 3 minutes de plus que dans les autres parcs. Vous trouverez des cartes 1.9 à 1.19 les cartes de temps d'accès et localisation de chacun des équipements du panier.

Tableau 1.16 : Accès moyen aux équipements du panier, en minutes et en km

	<b>En minutes, heures creuses</b>	<b>En kilomètres</b>
<b>France métropolitaine</b>	6	5
<b>Bourgogne</b>	8	7
<b>Bourgogne hors grande AU</b>	10	10
<b>Parcs hors morvan</b>	8	7
<b>PNR</b>	12	13
<b>PNR124</b>	11	11

Source : Insee- Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

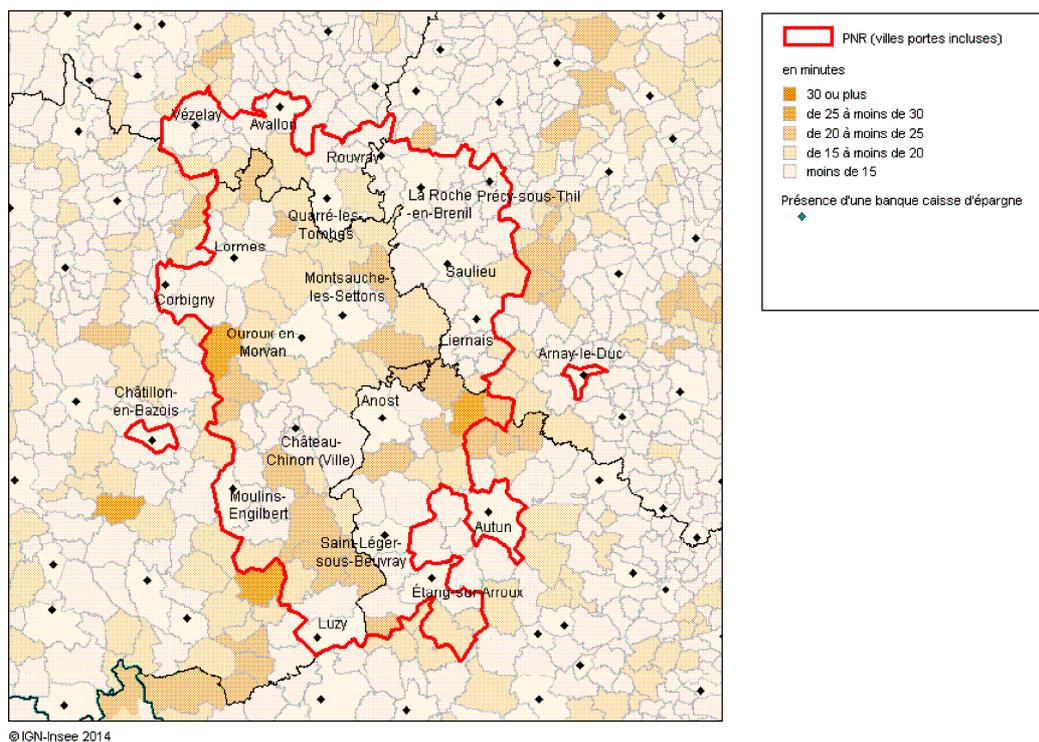
Distancier Odomatrix - INRA UMR1041 CESAER

Communes pondérées par la population au plus proche du trajet domicile-travail

## Carte 1.9 : Temps d'accès et localisation des banques et caisses d'épargne

### Accessibilité à l'équipement : Banque Caisse d'épargne

PNR à 124 communes



Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

## Carte 1.10 : Temps d'accès et localisation des bureaux de poste

### Accessibilité à l'équipement : Bureau de poste

PNR à 124 communes



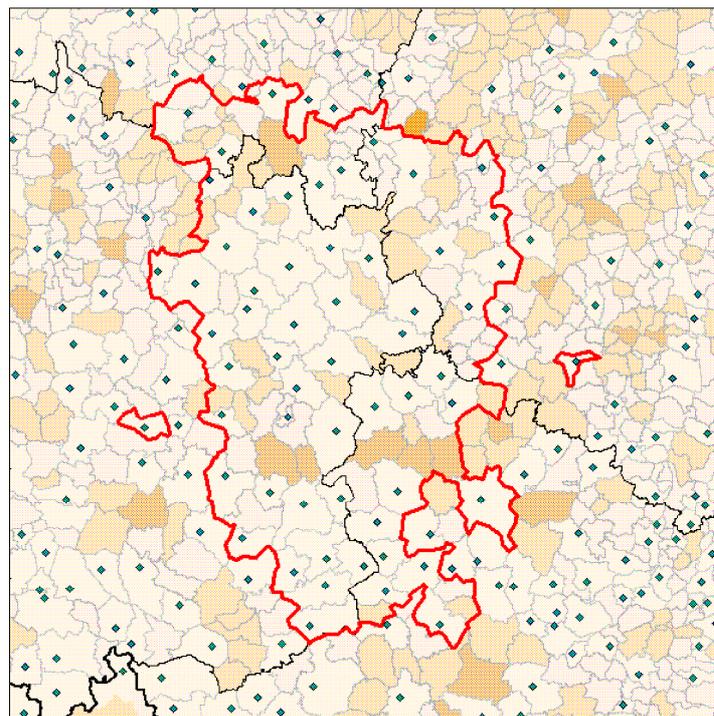
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

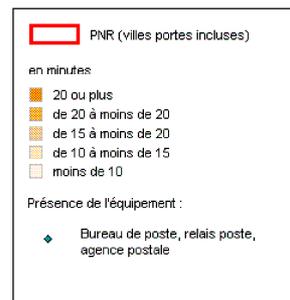
## Carte 1.11 : Temps d'accès et localisation de la poste

Accessibilité à l'équipement : Bureau de poste, relais poste, agence postale

PNR à 124 communes



© IGN-Insee 2014



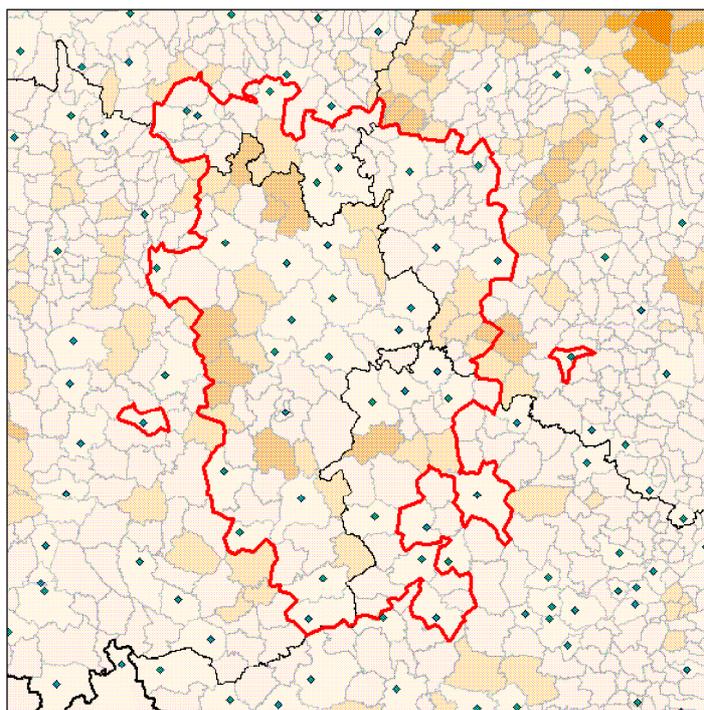
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

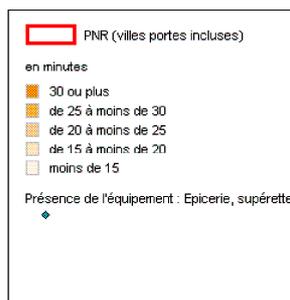
## Carte 1.12 : Temps d'accès et localisation des épiceries et supérettes

Accessibilité à l'équipement : Epicerie, supérette

PNR à 124 communes



© IGN-Insee 2014



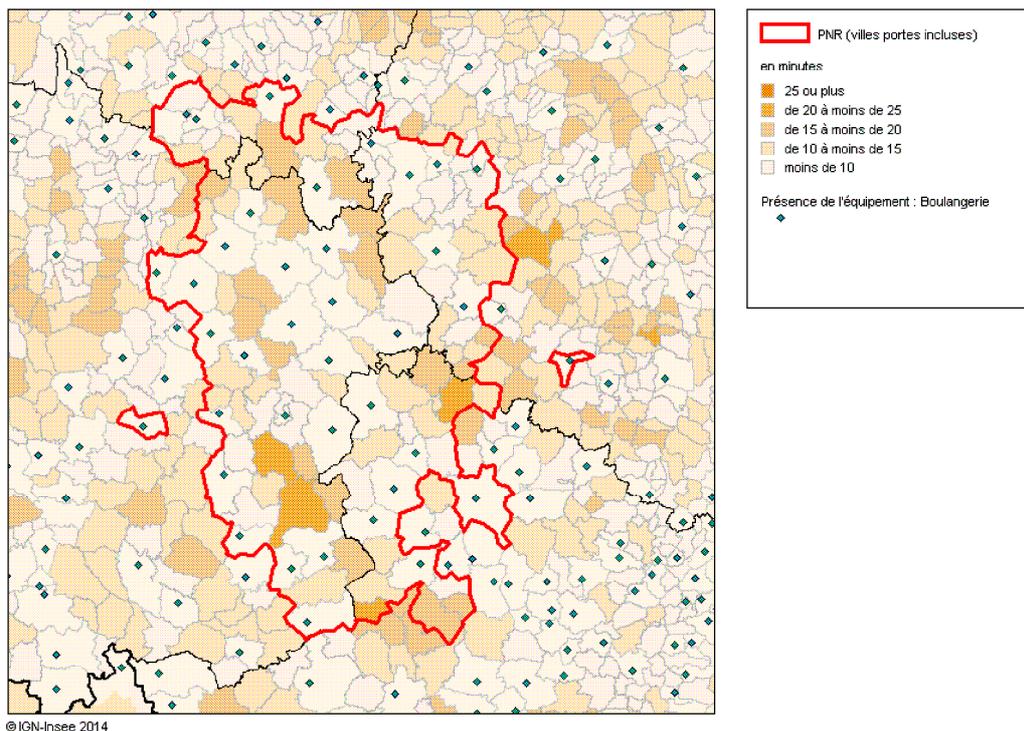
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

## Carte 1.13 : Temps d'accès et localisation des boulangeries

### Accessibilité à l'équipement : Boulangerie

PNR à 124 communes



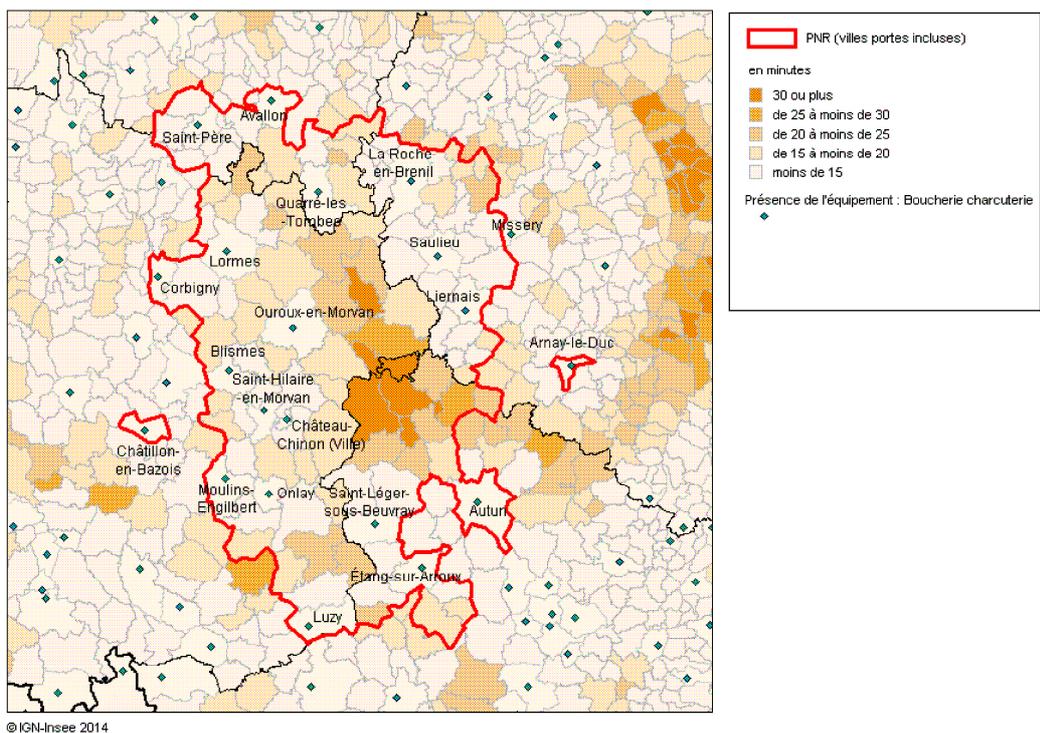
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distantier Odomatix - INRA, UMR1041 C

## Carte 1.14 : Temps d'accès et localisation des boucheries charcuteries

### Accessibilité à l'équipement : Boucherie charcuterie

PNR à 124 communes



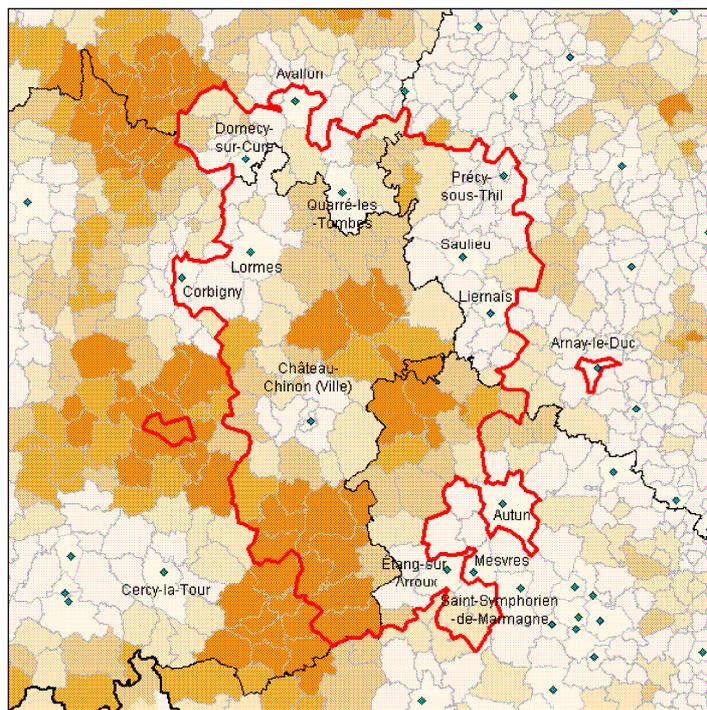
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distantier Odomatix - INRA, UMR1041 C

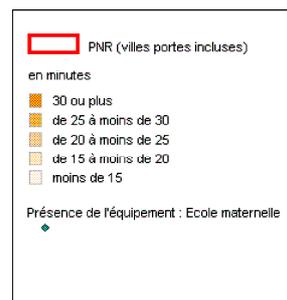
## Carte 1.15 : Temps d'accès et localisation des écoles maternelles

Accessibilité à l'équipement : Ecole maternelle

PNR à 124 communes



© IGN-Insee 2014



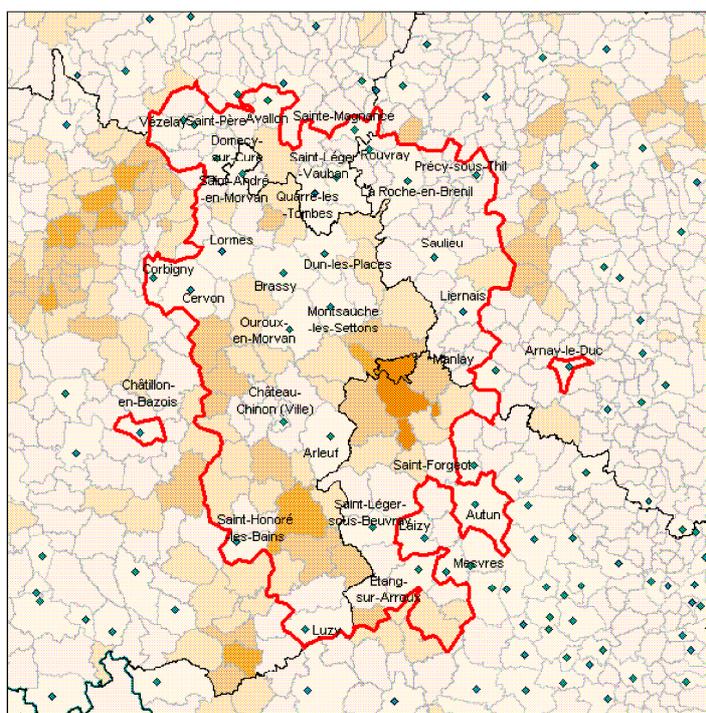
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

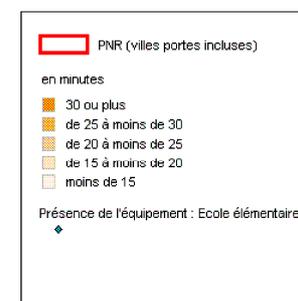
## Carte 1.16 : Temps d'accès et localisation des écoles élémentaires

Accessibilité à l'équipement : Ecole élémentaire

PNR à 124 communes



© IGN-Insee 2014



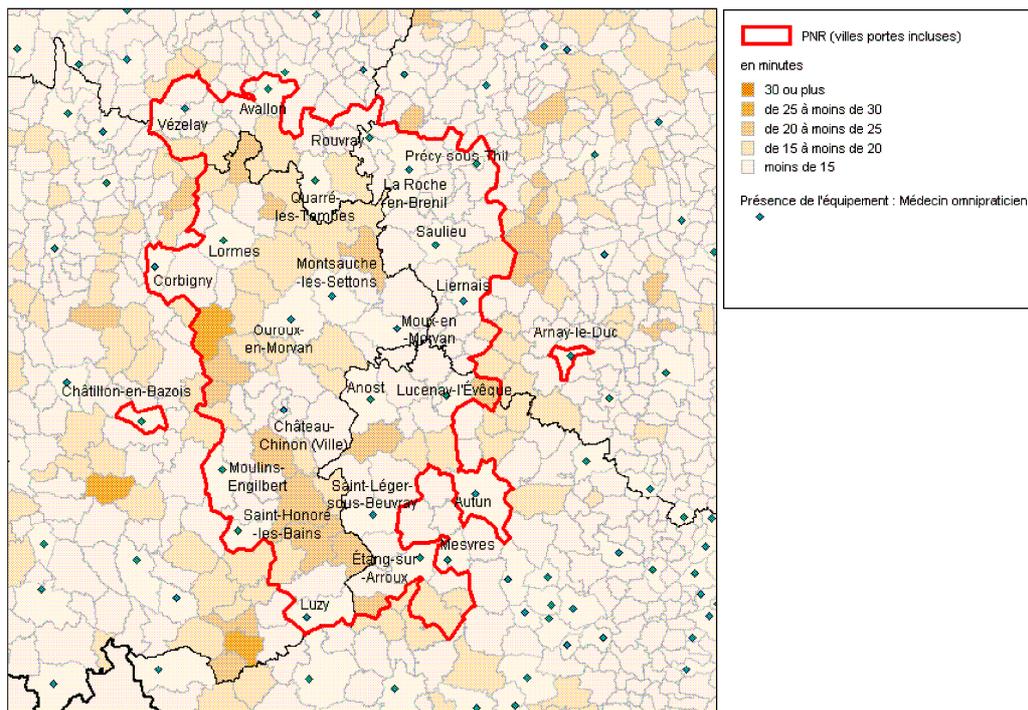
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

## Carte 1.17 : Temps d'accès et localisation des médecins omnipraticiens

Accessibilité à l'équipement : Médecin omnipraticien

PNR à 124 communes



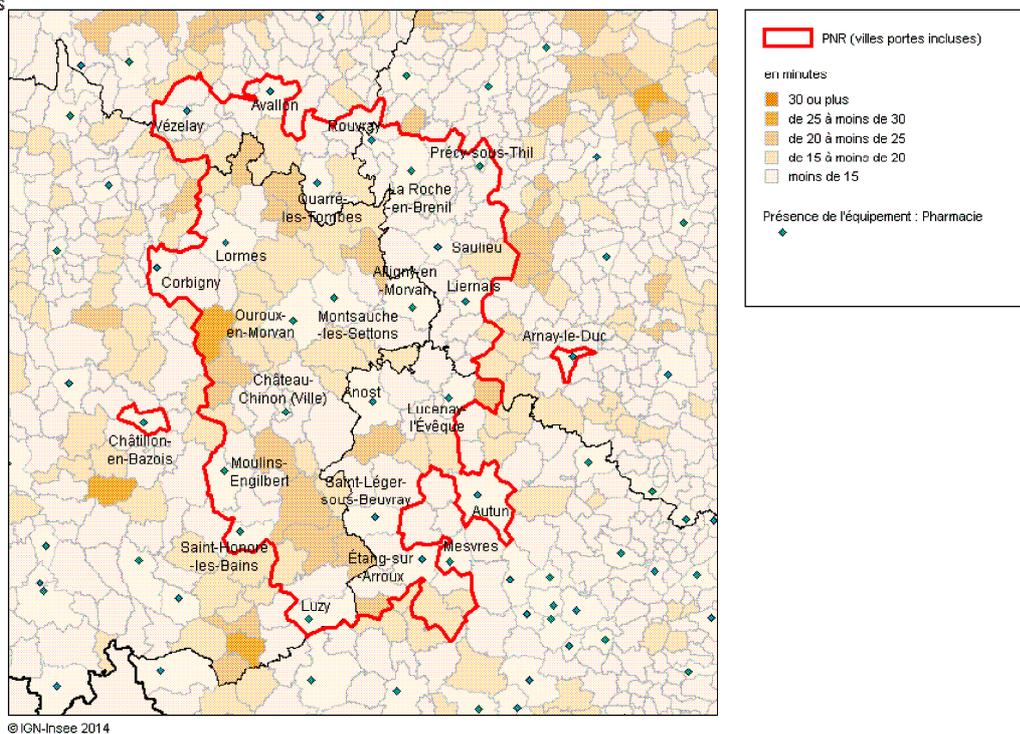
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

## Carte 1.18 : Temps d'accès et localisation des pharmacies

Accessibilité à l'équipement : Pharmacie

PNR à 124 communes



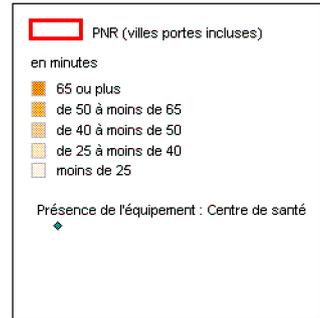
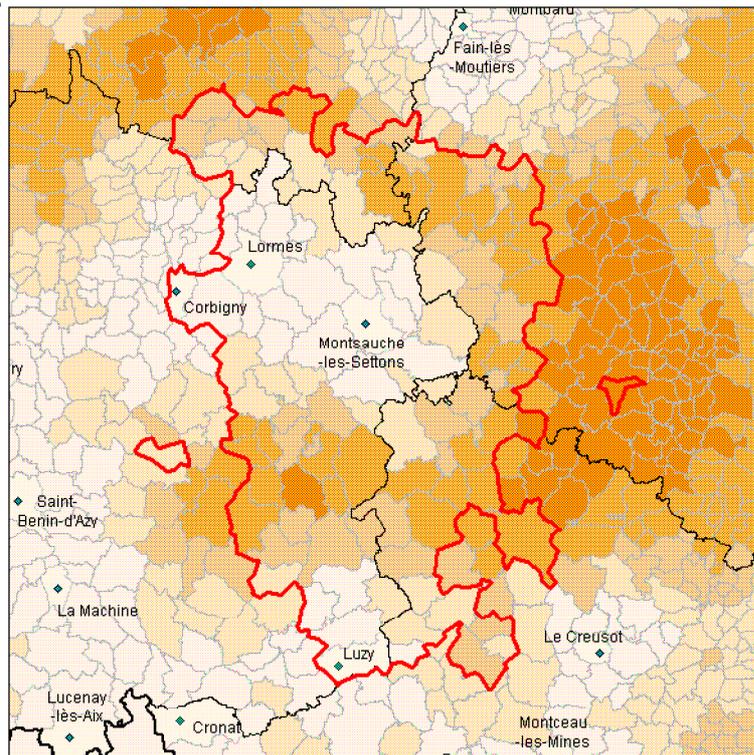
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 C

# Carte 1.19 : Temps d'accès et localisation des centres de santé

## Accessibilité à l'équipement : Centre de santé

PNR à 124 communes



© IGN-Insee 2014

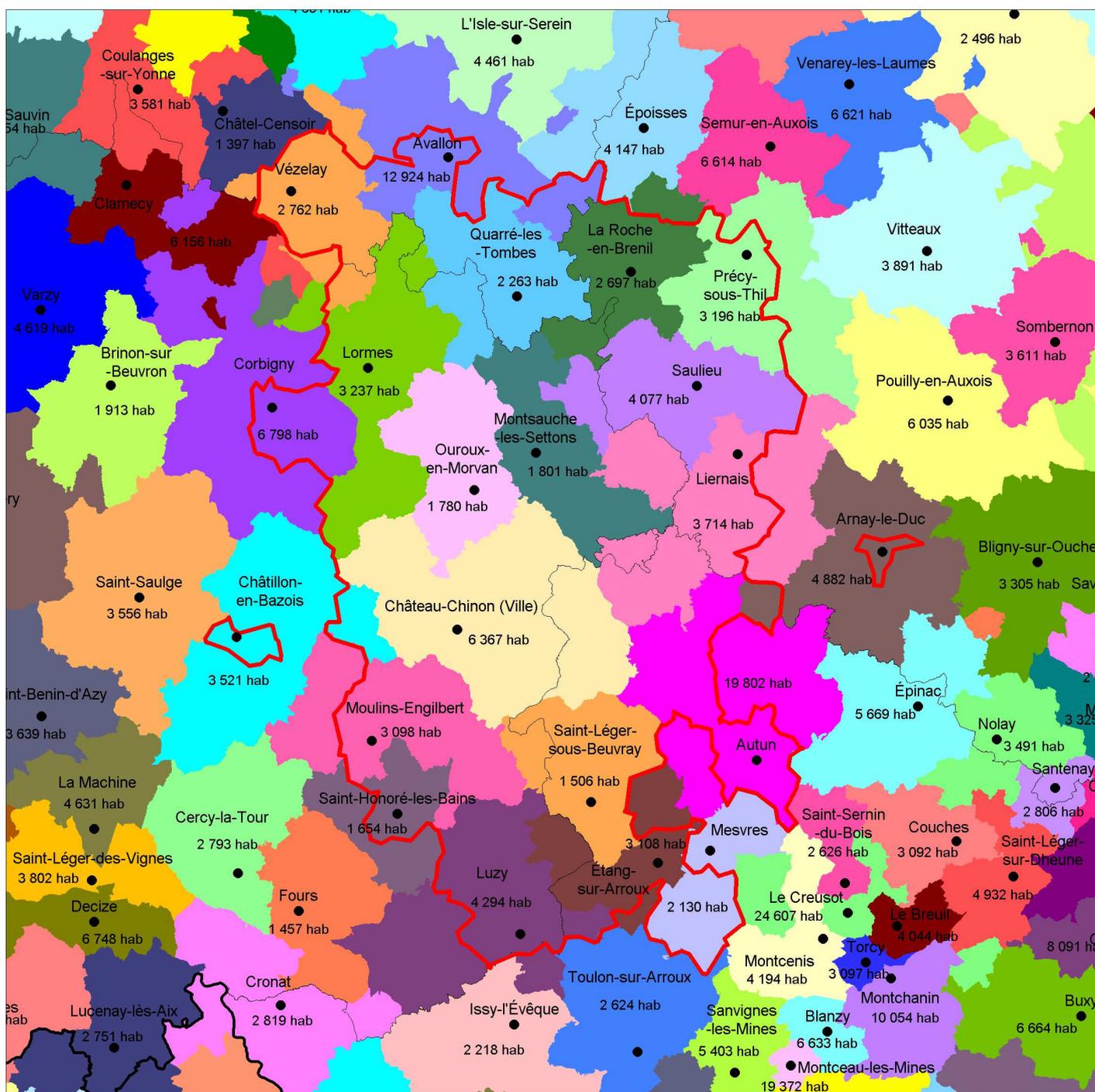
Méthode et distance : Au plus proche du trajet domicile-travail , distance temps en heures creuses

Source : Insee - BPE 2012, Recensements de la population, Distancier Odomatrix - INRA, UMR1041 C

### 1.2.3 Les bassins d'équipements du panier

Vous trouverez en annexes la carte 5.7 représentant les bassins d'équipement du panier sans pôles a priori.

Carte 1.20 : Bassins d'équipements du panier



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes d'équipements du panier

□ Contour du PNR (villes portes incluses)

### 1.3 L'ACCÈS À L'HYPERPROXIMITÉ DANS LE PNR DU MORVAN

L'hyperproximité compte 8 types d'équipements :

- \* poste (bureau ou agence ou relais),
- \* banque (ou caisse d'épargne),
- \* épicerie (ou supérette),
- \* boulangerie,
- \* boucherie charcuterie,
- \* école (maternelle ou élémentaire),
- \* station service,
- \* santé (médecin généraliste ou centre de santé ou pharmacie).

Nb de types d'équipements	Nb de communes	Répartition de la population (en %)	Part de la population vivant dans le bourg (en %)	Part de retraités (en %)	Part de logements sans voiture (en %)
0	57	14	35	34	11
1	18	7	37	34	11
2	16	7	29	39	10
de 3 à 5	12	9	31	36	13
de 6 à 7	9	10	53	38	16
8	12	53	95	33	23
Total	124	100	67	35	18

Source : Insee - BPE 2012, RP 2010 et 2011 ; PNR du Morvan, enquête complémentaire 2014 sur les équipements et services (notamment itinérants)

La moitié des communes du PNR Morvan « élargi » n'ont aucun équipement d'hyperproximité mais cela ne représente que 14% de la population. Dans ces communes sans équipement : 1/3 de la population est constituée de retraités (qui n'effectuent donc pas de trajets domicile-travail et n'ont donc pas la possibilité tous les jours de chercher ces équipements ailleurs que dans leur commune) et un ménage sur 10 n'a pas de voiture.

L'accès aux équipements peut-être aussi difficile dans les communes moyennement équipées car 1/3 de la population ne réside pas dans le bourg et devra donc nécessairement se déplacer pour accéder aux commerces et services d'hyperproximité.

La moitié des Morvandiaux réside dans une commune disposant des 8 types d'équipements d'hyperproximité. Dans ces communes complètement équipées, la part de logements sans voiture est sensiblement plus élevée.

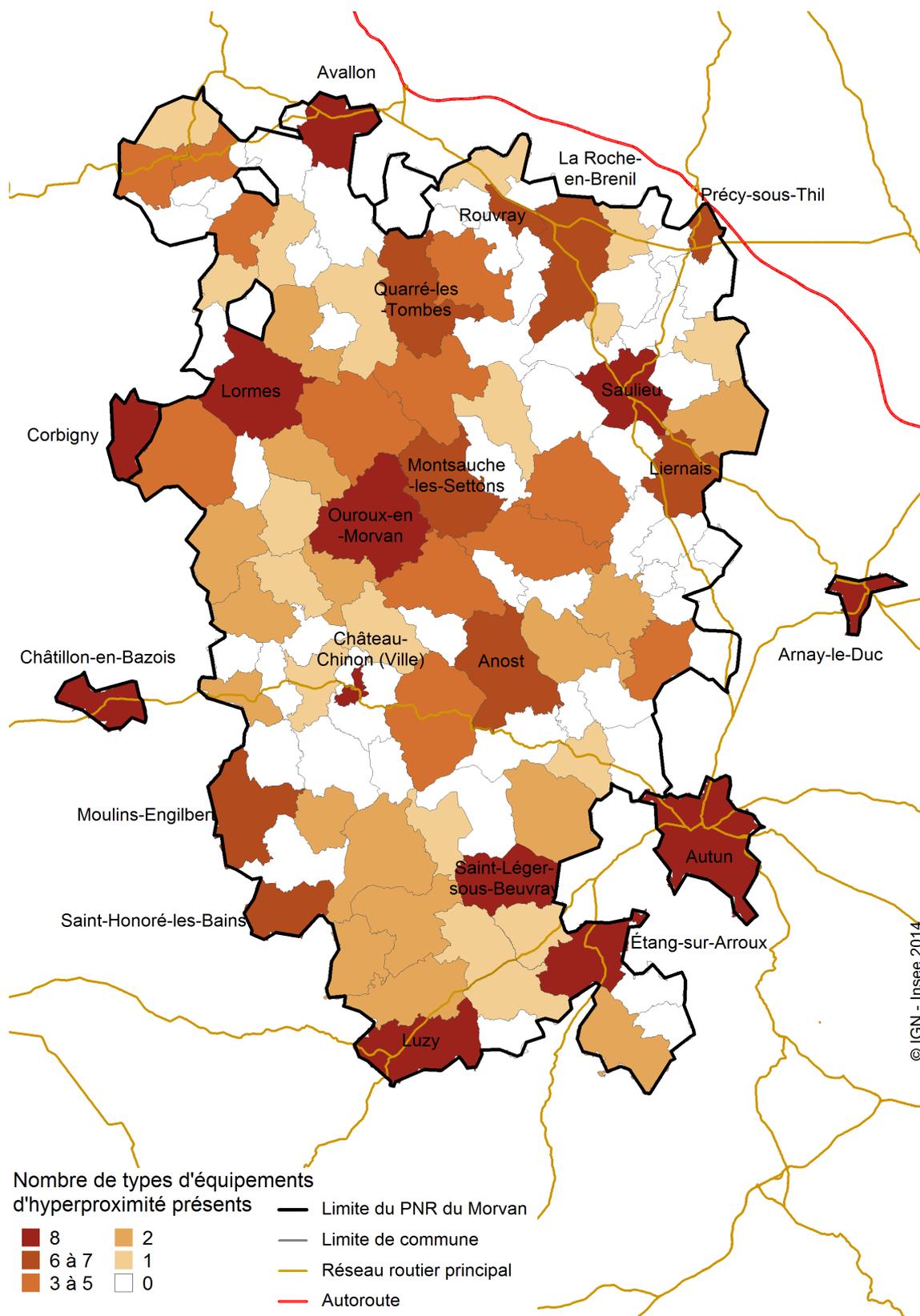
	Part de la population ayant	
	cet équipement dans sa commune	Accès à cet équipement en comptant les services de substitution(*)
Poste	81	-
Boulangerie	74	96
Épicerie/supérette	71	88
École maternelle/élémentaire	67	-
Médecin/Centre de santé/Pharmacie	67	-
Station service	66	-
Banque/Caisse d'épargne	63	68
Boucherie/charcuterie	60	79

Sources : Insee, BPE 2012, RP 2010 et 2011 ; PNR du Morvan, enquête complémentaire sur les équipements et services (notamment itinérants)

(\*) marché, dépôt ou services itinérants proposant le service

Les services de substitution tels que les marchés, les dépôts ou les services itinérants complètent bien l'offre de services, notamment dans les très petites communes, peu ou pas équipées. Ainsi 96% de la population a accès au pain dans sa commune alors que seuls 74% des Morvandiaux disposent d'une boulangerie dans leur commune.

Carte 1.21 : Nombre de types d'équipements d'hyperproximité par commune



## 2 L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

### 2.1 ACCESSIBILITÉ À LA MÉDECINE DE VILLE

#### 2.1.1 La présence des professionnels de santé au sein du Parc du Morvan

Le Parc du Morvan compte des professionnels de santé de 1er recours relativement présents en nombre. La densité en médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes y est supérieure à la « bourgogne rurale ».

Toutefois, ces densités sont fragiles : elles reposent sur un nombre assez réduit de professionnels, et les départs en retraite sont des menaces pour son maintien à l'avenir.

Les professionnels sont inégalement répartis sur le territoire. En fait, le nombre de professionnels de santé est relativement élevé grâce à la présence d'Autun et d'Avallon : ces deux villes concentrent 35 % des professionnels (101 sur 287).

Le cœur du Morvan est lui moins équipé pour une surface à couvrir bien plus importante.

#### Densité des praticiens de santé en 2012

(sur l'ensemble de la population au plus proche du domicile)

#### Équipement en professionnels de santé en 2012

Spécialités	Parc du Morvan « élargi » (PNR124)		Bourgogne hors grandes aires urbaines
	nbre de professionnels	Densité pour 10 000 hab.	Densité pour 10 000 hab.
<b>SOINS DE 1ers RECOURS</b>			
<b>médecins omnipraticiens</b>	<b>89</b>	<b>13</b>	<b>8</b>
<i>dont Autun</i>	20	14	
<i>dont Avallon</i>	11	15	
<b>masseurs- kinésithérapeutes</b>	<b>59</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
<i>dont Autun</i>	12	8	
<i>dont Avallon</i>	10	14	
<b>infirmiers</b>	<b>94</b>	<b>14</b>	<b>11</b>
<i>dont Autun</i>	14	10	
<i>dont Avallon</i>	10	14	
<b>chirurgiens dentistes</b>	<b>45</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
<i>dont Autun</i>	17	12	
<i>dont Avallon</i>	7	10	
<b>ENSEMBLE DES SPÉCIALISTES</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>2,4</b>
<i>dont Autun</i>	16	11	
<i>dont Avallon</i>	11	15	
<b>dont :</b>			
<b>gynécologue</b>	<b>2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>
<b>ophtalmologue</b>	<b>3</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>
<b>pédiatre</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>psychiatre</b>	<b>2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>

Source : Insee, BPE 2012, recensement de la population 2011

## 2.1.2 Temps d'accessibilité théorique aux praticiens libéraux (au plus court par la route)

### Offre de soins de premier recours

Pouvoir accéder aux professionnels de santé est particulièrement important pour les soins de premier recours. Parmi les professionnels exerçant en libéral, les médecins généralistes, les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes sont les premiers sollicités.

En 2010, au sein du parc régional du Morvan (PNR 117), plus de la moitié de la population vit dans une commune où exerce au moins un médecin généraliste, et 100% réside à moins de 15 minutes d'une commune équipée.

Ces proportions sont un peu moindres pour les masseurs kinésithérapeutes ainsi que pour les infirmiers, respectivement 49 et 43% réside dans une commune équipée, il faut moins de 30 minutes à l'ensemble de la population pour rejoindre le professionnel le plus proche.

Ces distances sont plus élevées pour les gynécologues, les 2 tiers des habitants sont à plus de 15 minutes, et 4 morvandiaux sur 10 vivent à plus de 30 minutes d'un Ophtalmologue.

### Répartition de la population selon la distance au professionnel libéral le plus proche

PNR117

en %

	Médecins généralistes (hors MEP*)	Infirmiers	Masseurs kinésithérapeutes	Ophtalmologues	Gynécologues
dans la commune de résidence	54	43	49	14	17
A moins de 5 minutes	63	51	55	14	17
A moins de 10 minutes	86	74	79	15	21
A moins de 15 minutes	100	92	99	20	30
A moins de 30 minutes	100	100	100	57	76
A moins de 1 heure	100	100	100	100	100

\*MEP : Médecins à exercice particulier (acupuncteurs, homéopathes, endocrinologues, etc)

Lecture : 54% de la population habite dans une commune où exerce un médecin généraliste, 86% habite dans une commune équipée ou à moins de 10 minutes d'une commune équipée.

Sources : SNIIR-AM, CNAM-TS, 2010 ; Insee, recensement de la population 2010, distancier Odomatrix, Inra.

Lorsque l'on intègre les villes partenaires et les villes portes (PNR 124), les proportions augmentent légèrement du fait de l'intégration d'Autun qui propose l'ensemble des professionnels et dont la population représente 21% du PNR124

### Répartition de la population selon la distance au professionnel libéral le plus proche

Temps d'accès théorique de la population (au plus proche du domicile)

en %

Parc du Morvan (PNR 124)	Généraliste (hors MEP)	Infirmier	Masseur Kinésithérapeutes	Dentiste	Ophtalmologues	Gynécologue
dans la commune	66	58	62	57	31	33
moins de 5 mn	72	63	66	61	31	33
5 à moins de 10 mn	90	81	84	78	32	36
de 10 à moins de 15 mn	100	94	99	97	35	44
de 15 à moins de 30 mn	100	100	100	100	68	82
de 30 à moins de 60 mn	100	100	100	100	100	100

Sources : SNIIR-AM, CNAM-TD, 2010 ; Insee, recensement de la population 2010 ; distancier Odomatrix, Inra.

\*MEP : Médecins à exercice particulier (acupuncteurs, homéopathes, endocrinologues, etc)

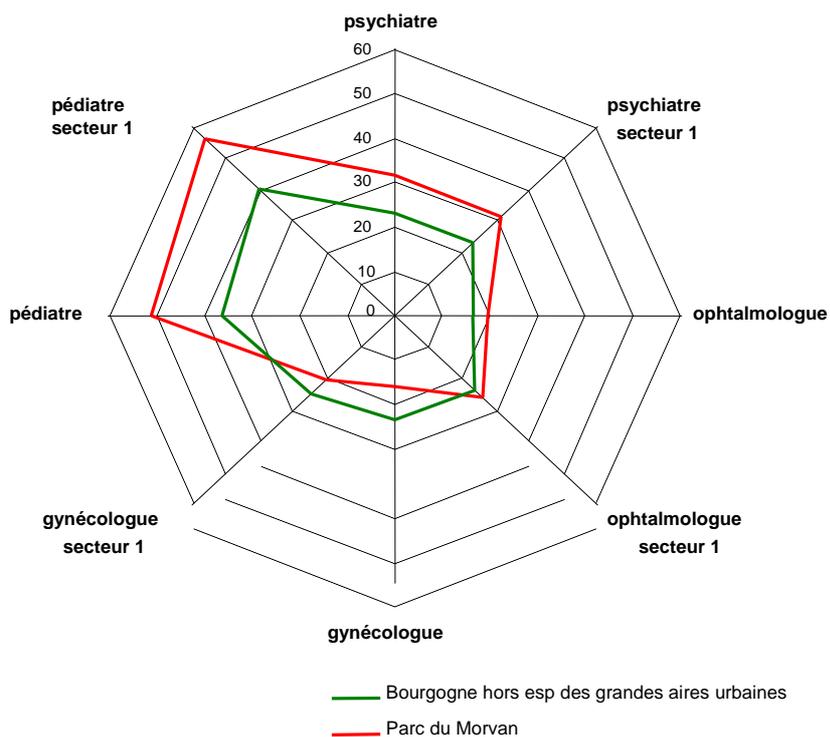
Lecture : 66% de la population habitent dans une commune où exerce un médecin généraliste, 90% habitent dans une commune équipée ou à moins de 10 minutes d'une commune équipée.

### Mais le recours au professionnel le plus proche n'est pas systématique.

L'étude des temps réels d'accès aux professionnels de santé se fait à partir des visites des patients (flux).

Les distances parcourues par les patients peuvent donc surpasser les distances au professionnel le plus proche. Pour un généraliste, la moitié des patients met 10 minutes pour accéder au praticien, contre 7 minutes pour le professionnel le plus proche, 14 minutes pour un masseur kinésithérapeute contre 9 au plus proche.

### Temps d'accès moyen aux praticiens de ville selon leur spécialisation

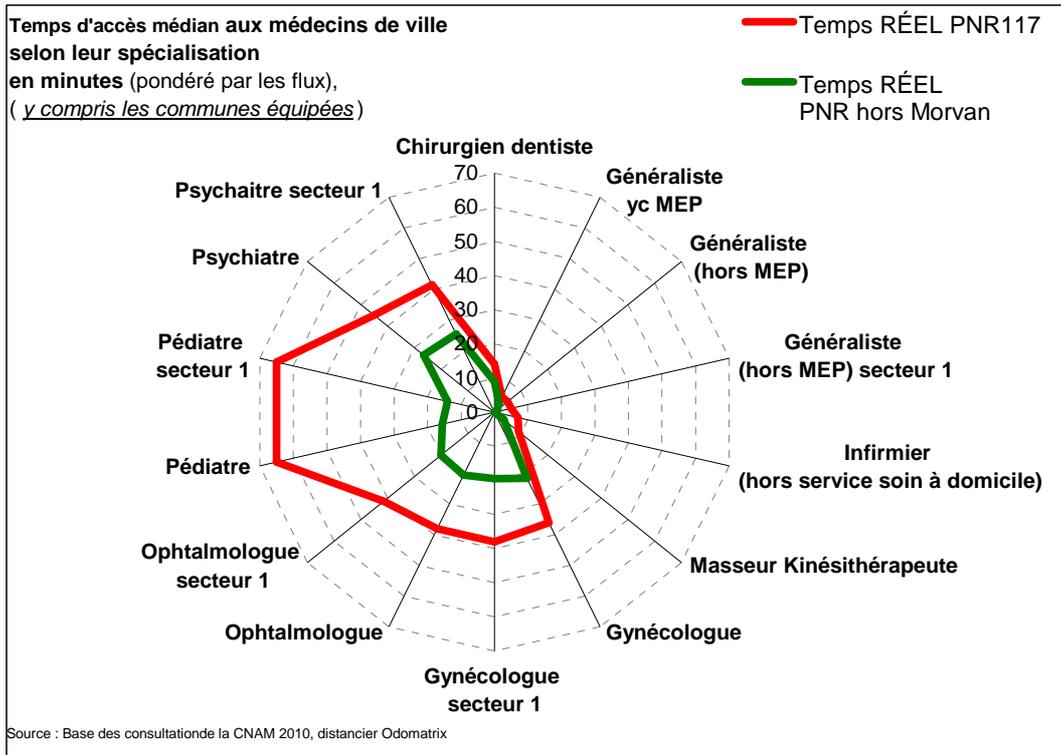


MEP : Médecins à exercice particulier (homéopathe...)

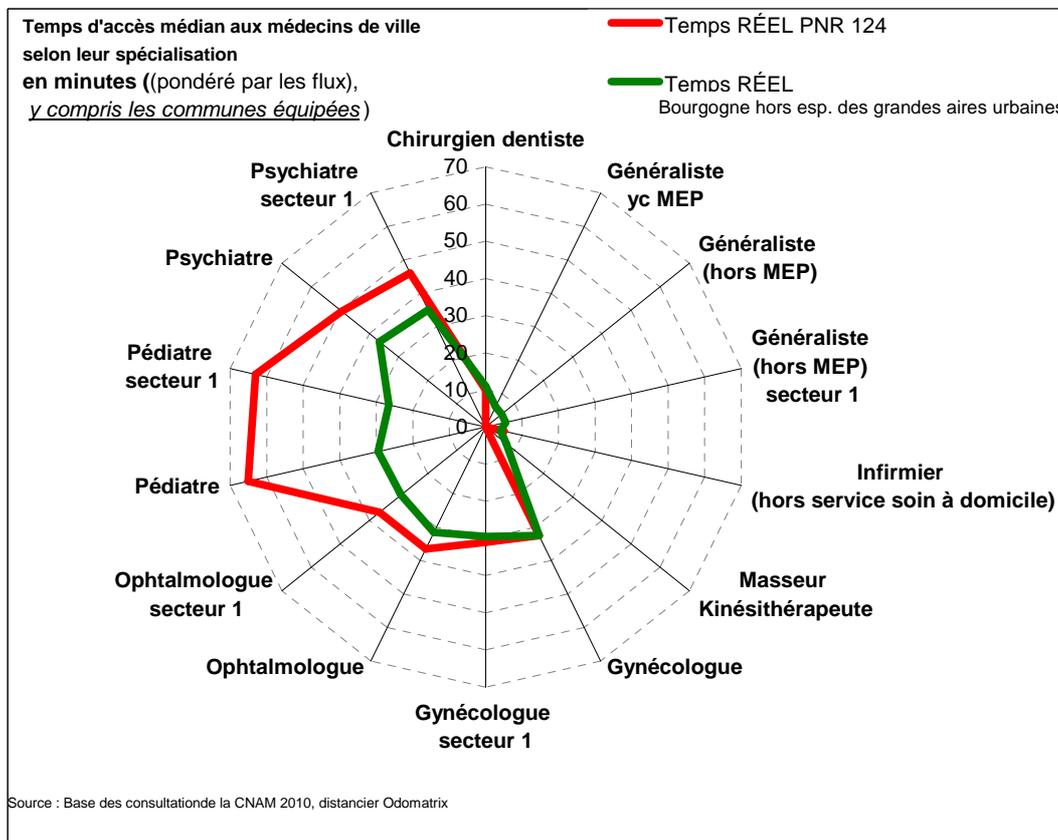
Sources : CNAM 2010 ; Insee BPE 2012, recensement de la population 2010 ; distancier Odomatrix

### 2.1.3 Temps d'accès réel des patients pour l'ensemble des communes

Pour le PNR117, les temps d'accès médians aux praticiens de 1<sup>er</sup> recours (généralistes, infirmiers et masseurs kinésithérapeutes) sont semblables aux autres parcs naturels régionaux, moins de 10 minutes. Les spécialités comme l'ophtalmologie et la gynécologie sont à 40 minutes, la pédiatrie à plus d'une heure.



Pour le PNR124, à l'exception de la pédiatrie toutes les autres spécialisations ont un temps d'accès médian inférieur par rapport au PNR117, conséquence de la présence de la commune d'Autun qui offre l'ensemble des spécialisations.



Les temps d'accès médians réels 2 fois plus longs que dans les autres parcs régionaux avec un déficit en pédiatre qui fait que le temps d'accès médian est 4 fois supérieur aux autres parcs régionaux (plus d'une heure contre un quart d'heure dans les autres parcs).

### Temps d'accès aux médecins de ville (y compris communes équipées) en minutes (pondéré par les flux des consultations)

Zonages	PNR117			PNR hors Morvan		
	Temps médian Théorique	Temps médian RÉEL	Flux total	Temps médian Théorique	Temps médian RÉEL	Flux total
Spécialités						
Chirurgien dentiste	5	14	47 824	0	9	3 750 782
Généraliste yc MEP	0	5	158 567	0	3	15 164 670
Généraliste (hors MEP)	0	5	145 008	0	1	13 919 357
Généraliste (hors MEP) secteur 1	0	5	144 069	0	0	13 368 632
Gynécologue	17	36	5 375	11	21,5	910 957
Gynécologue secteur 1	27	38	2 417	13	19,5	519 194
Infirmier (hors service soin à domicile)	6	7	31 474	0	0	2 981 456
Masseur Kinésithérapeute	0	9	84 571	0	3,5	9 532 387
Ophthalmologue	26	38	15 212	12	20,5	1 411 624
Ophthalmologue secteur 1	32,5	41,5	8 599	14,5	20	703 237
Pédiatre	57	65	360	10	15,5	452 410
Pédiatre secteur 1	59	65	310	9,5	14	380 263
Sage femme	18,5	31	138	9	14	218 682
Psychiatre	21	45	5 959	9,5	26,5	666 264
Psychiatre secteur 1	21,5	41,5	5 667	9,5	25,5	548 846

Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatrix

MEP = médecin à exercice particulier

Les temps d'accès médians de l'ensemble du Morvan sont plutôt proches de la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines.

Pour la moitié des consultations il faut toujours une heure pour accéder à un pédiatre, c'est deux fois plus que pour la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines.

### Temps d'accès aux médecins de ville (y compris les communes équipées) en minutes (pondéré par les flux des consultations)

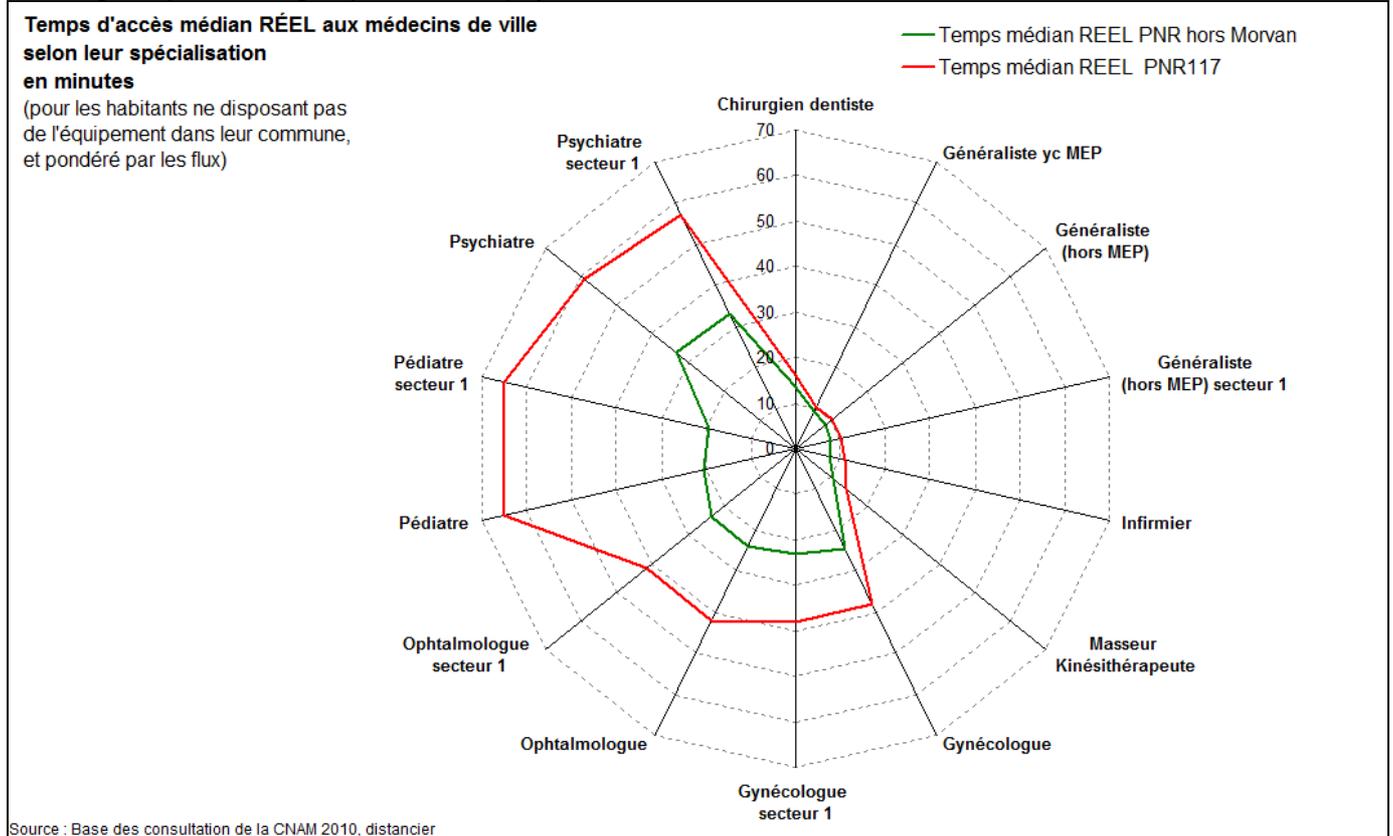
Zonages	PNR124			Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines.		
	Temps médian Théorique	Temps médian RÉEL	Flux total	Temps médian Théorique	Temps médian RÉEL	Flux total
Spécialités						
Chirurgien dentiste	0	10	65 110	5	11	464 014
Généraliste yc MEP	0	0	222 383	0	6	1 834 702
Généraliste (hors MEP)	0	0	203 877	0	5,5	1 650 941
Généraliste (hors MEP) secteur 1	0	0	200 267	0	5,5	1 553 648
Gynécologue	14	32,5	7 390	25	32,5	82 652
Gynécologue secteur 1	16,5	31	3 965	23	29,5	48 010
Infirmier (hors service soin à domicile)	4	5	38 183	2	4	432 760
Masseur Kinésithérapeute	0	0	120 898	0	7	963 939
Ophthalmologue	20,5	36,5	21 555	16,5	31,5	174 219
Ophthalmologue secteur 1	27	36,5	13 594	18	29	88 372
Pédiatre	54	65	474	26,5	29,5	20 068
Pédiatre secteur 1	55,5	63	406	25,5	26,5	15 969
Sage femme	17	28,5	209	11	15	17 805
Psychiatre	28	49,5	7 771	18,5	36,5	67 582
Psychiatre secteur 1	28	46	7 310	18	35	61 430

Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatrix

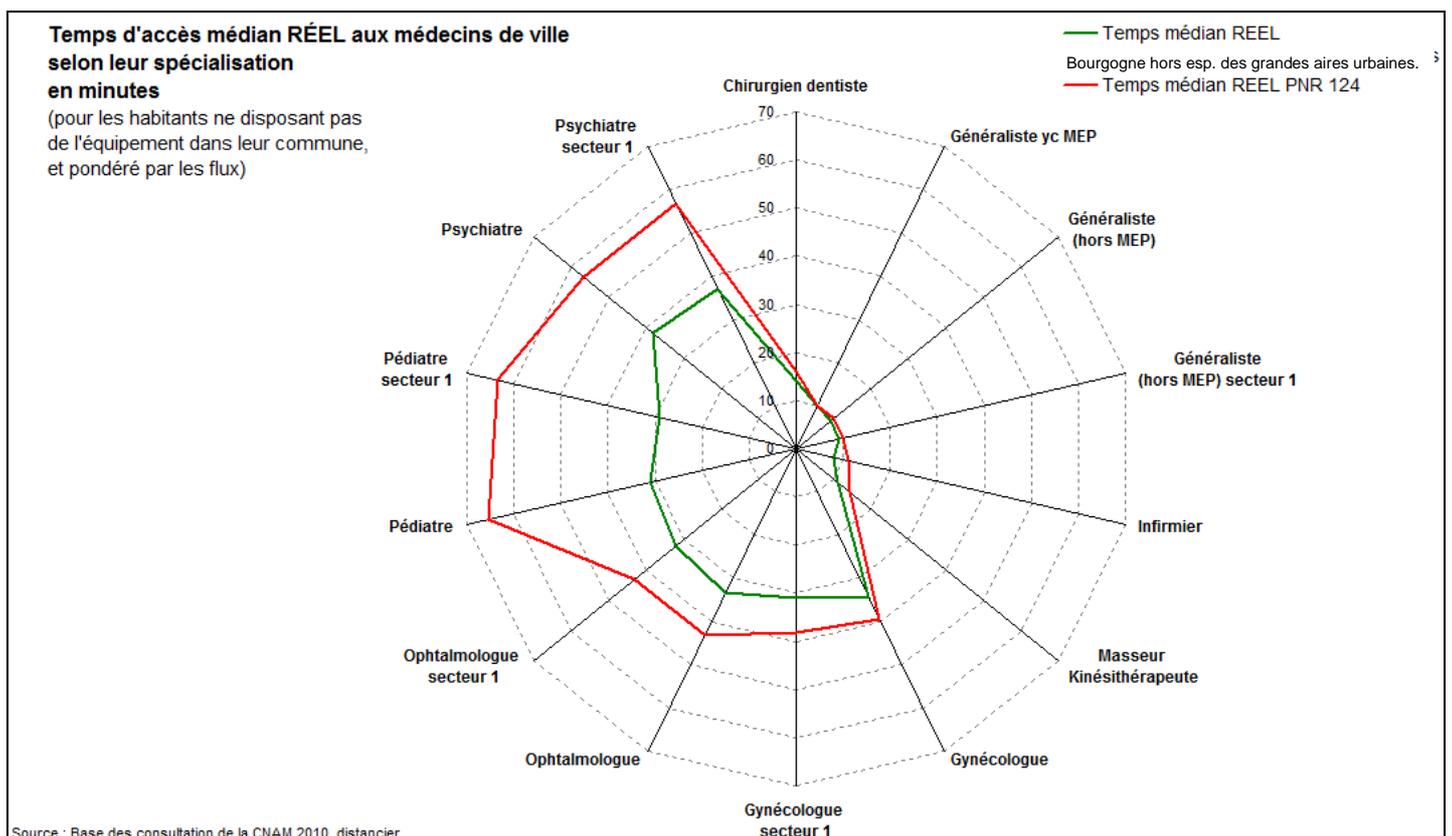
MEP = médecin à exercice particulier

## 2.1.4 Temps d'accès réel des patients pour les communes ne disposant pas de l'équipement

Hors communes équipées, les temps d'accès médians aux soins de 1<sup>er</sup> recours (généralistes, infirmiers et masseurs kinésithérapeutes) sont semblables à ceux des autres parcs régionaux. Ces temps sont 2 fois plus importants que dans les autres parcs régionaux pour les spécialités de gynécologie, ophtalmologie, pédiatrie et psychiatrie.



L'écart se réduit un peu quand on compare l'ensemble du Morvan à la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines.



## Temps d'accès aux médecins de ville ( ) en minutes (pondéré par les flux des consultations)

Zonages	PNR117			PNR Hors Morvan		
	Temps médian Théorique	Temps médian REEL	Flux total	Temps médian Théorique	Temps médian REEL	Flux total REEL
Chirurgien dentiste	9	16	27 382	6,5	13,5	1 378 481
Généraliste yc MEP	7	10	68 235	5	9	3 533 032
Généraliste (hors MEP)	7	10	61 275	5	8,5	3 309 487
Généraliste (hors MEP) secteur 1	7	10	60 650	5	8	3 217 495
Gynécologue	23	38	4 041	14,5	24,5	676 042
Gynécologue secteur 1	27	38	2 366	16	23	393 552
Infirmier	9	11	19 765	5,5	7,5	801 962
Masseur Kinésithérapeute	9	14	39 474	6	10,5	2 319 149
Ophtalmologue	28,5	42	12 799	15,5	24	1 035 159
Ophtalmologue secteur 1	32,5	41,5	8 599	17	23,5	550 163
Pédiatre	57	65	360	15,5	20,5	290 966
Pédiatre secteur 1	59	65	310	15,5	19,5	239 175
Sage femme	18,5	31	138	12,5	17,5	146 545
Psychiatre	29	59	3 973	17	33,5	400 196
Psychiatre secteur 1	29	57	3 783	17,5	33	328 440

Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatix

MEP = médecin à exercice particulier

Pour les soins de premiers recours (généraliste, infirmier ou masseur kinésithérapeute) les temps d'accès au sein du parc du Morvan (PNR 117) sont proches de ceux des autres parcs régionaux, entre 10 et 15 minutes contre 8 à 10 pour les autres parcs.

L'écart est plus important dans les spécialités telles que la gynécologie et l'ophtalmologie : respectivement 38 minutes et 42 minutes dans le parc du Morvan contre seulement 25 dans les autres parcs.

La spécialité la plus éloignée reste la pédiatrie avec un temps d'accès médian de 65 minutes, c'est 3 fois plus que dans les autres parcs régionaux (20 minutes).

## Temps d'accès aux médecins de ville en minutes (pondéré par les flux des consultations)

Zonages	PNR124			Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines.		
	Temps médian Théorique	Temps médian REEL	Flux total	Temps médian Théorique	Temps médian REEL	Flux total REEL
Chirurgien dentiste	9	16	28 689	8	14	268 270
Généraliste yc MEP	7	10	69 699	6	10	810 940
Généraliste (hors MEP)	7	10	62 618	6	9	733 083
Généraliste (hors MEP) secteur 1	7	10	61 987	6	9	708 557
Gynécologue	22,5	39	4 661	26	34	73 079
Gynécologue secteur 1	27	38	2 656	25,5	31	40 953
Infirmier	9	11	19 978	6	8	219 203
Masseur Kinésithérapeute	9	14	40 498	7	11	479 188
Ophtalmologue	28	43	14 285	20	33	136 828
Ophtalmologue secteur 1	32	43	9 499	23	32	68 627
Pédiatre	54	65	474	29	31	18 095
Pédiatre secteur 1	55,5	63	406	26	29	14 005
Sage femme	18,5	30,5	156	13,5	17	14 027
Psychiatre	28,5	56,5	5 785	21,5	38	55 548
Psychiatre secteur 1	28,5	56,5	5 426	21,5	37	50 261

Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatix

MEP = médecin à exercice particulier

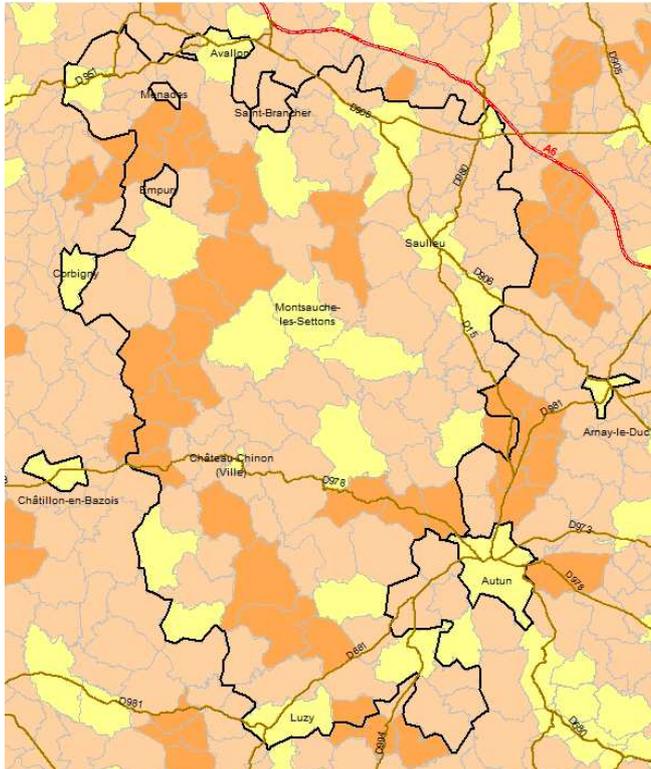


## 2.1.5 Cartographie des temps d'accès aux médecins généralistes

Le temps d'accès théorique médian à un généraliste n'excède pas 20 minutes pour chacune des communes du Morvan.

Mais dans certaines communes équipées (cf. carte d'accès réel), plus de 50% des consultations se font réellement dans une autre commune, augmentant ainsi le temps d'accès médian.

Temps d'accès théorique médian  
aux médecins généralistes  
(hors MEP, en minutes)



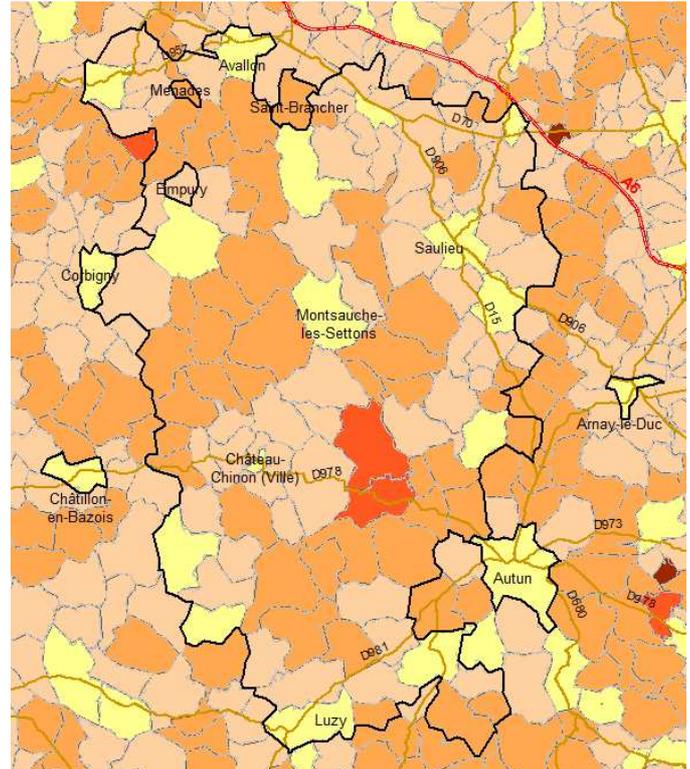
Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatrix

Temps d'accès médian théorique à un généraliste  
(hors MEP, en minutes)



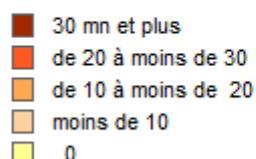
(temps pondéré par les flux)

Temps d'accès réel médian  
aux médecins généralistes  
(hors MEP, en minutes)



Source : Base des consultations de la CNAM 2010, distancier Odomatrix

Temps d'accès réel médian à un généraliste  
(hors MEP, en minutes)



(temps pondéré par les flux)

Les médecins généralistes sont plutôt bien répartis sur le territoire.

(les 2 communes *en orange* sont à 21 mn)

### Remarque :

**Anost** = Commune équipée en médecin généraliste (en 2010) puisque le temps d'accès médian théorique est à 0, mais où le temps d'accès réel médian est de 21 minutes.

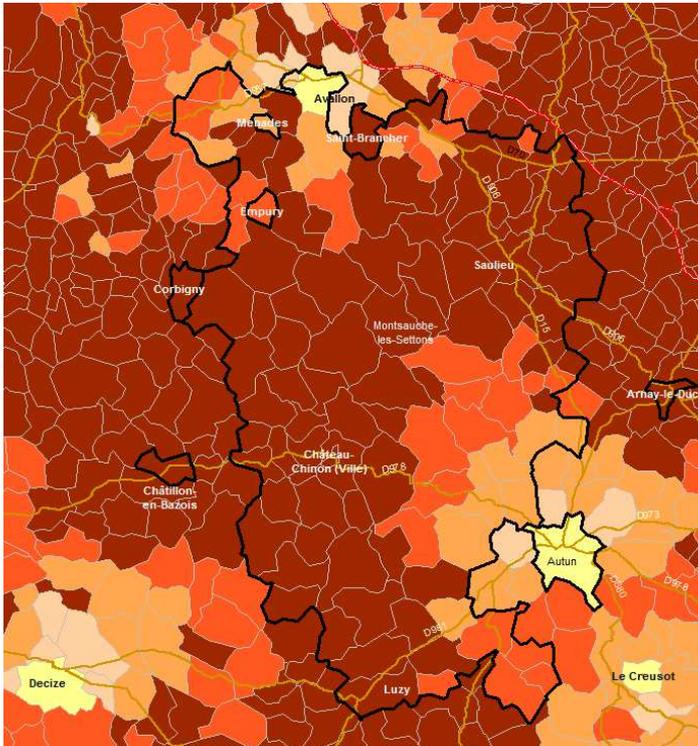
Nbre de consultations des résidents en 2010 : 1846, pour une population totale de 717

## 2.1.6 Cartographie des temps d'accès réels aux ophtalmologues et dentistes

Dans deux tiers des communes du Morvan, seulement la moitié des patients met moins de 30 minutes pour accéder à un ophtalmologue.

Dans la partie centrale du Morvan, les temps d'accès à un dentiste sont supérieurs à 20 minutes pour la moitié des patients qui ont consulté.

### Temps d'accès réel médian à un ophtalmologue



Source : Base des consultations de ma CNAM 2010, distancier Odomatrix

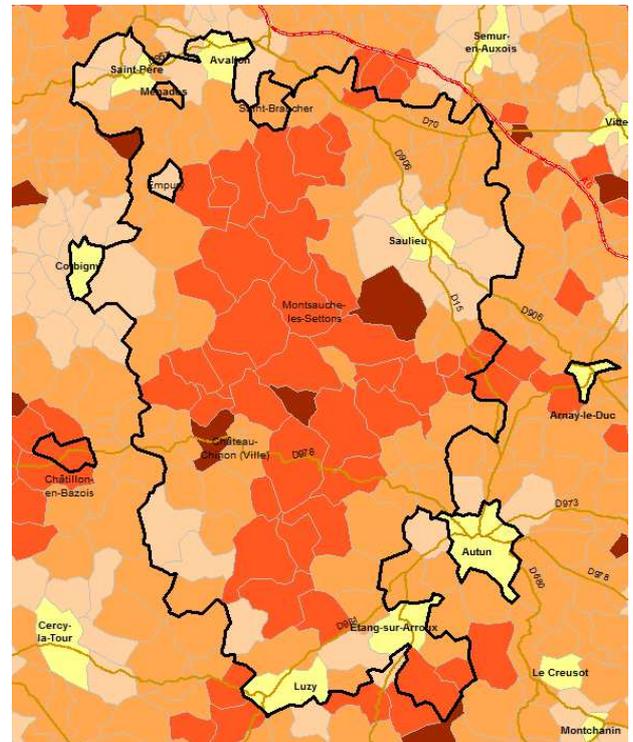
#### Temps d'accès médian RÉEL à un Ophtalmologue en minutes (pondéré par les flux)

- 30 mn et plus
- de 20 à moins de 30 mn
- de 10 à moins de 20 mn
- moins de 10 mn
- communes équipées

Le temps d'accès médian est quasiment 2 fois plus long dans le PNR 117 que dans les autres parcs régionaux (38 minutes contre 20 minutes)

Pour le PNR 124, le temps d'accès médian est légèrement plus important par rapport à la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines, (36,5 minutes pour le PNR124 contre 31,5 minutes)

### Temps d'accès réel médian à un dentiste



Source : Base des consultations de ma CNAM 2010, distancier Odomatrix

#### Temps d'accès RÉEL médian à un dentiste en minutes, pondéré par les flux

- 30 mn et plus
- de 20 à moins de 30 mn
- de 10 à moins de 20 mn
- moins de 10 mn
- communes équipées

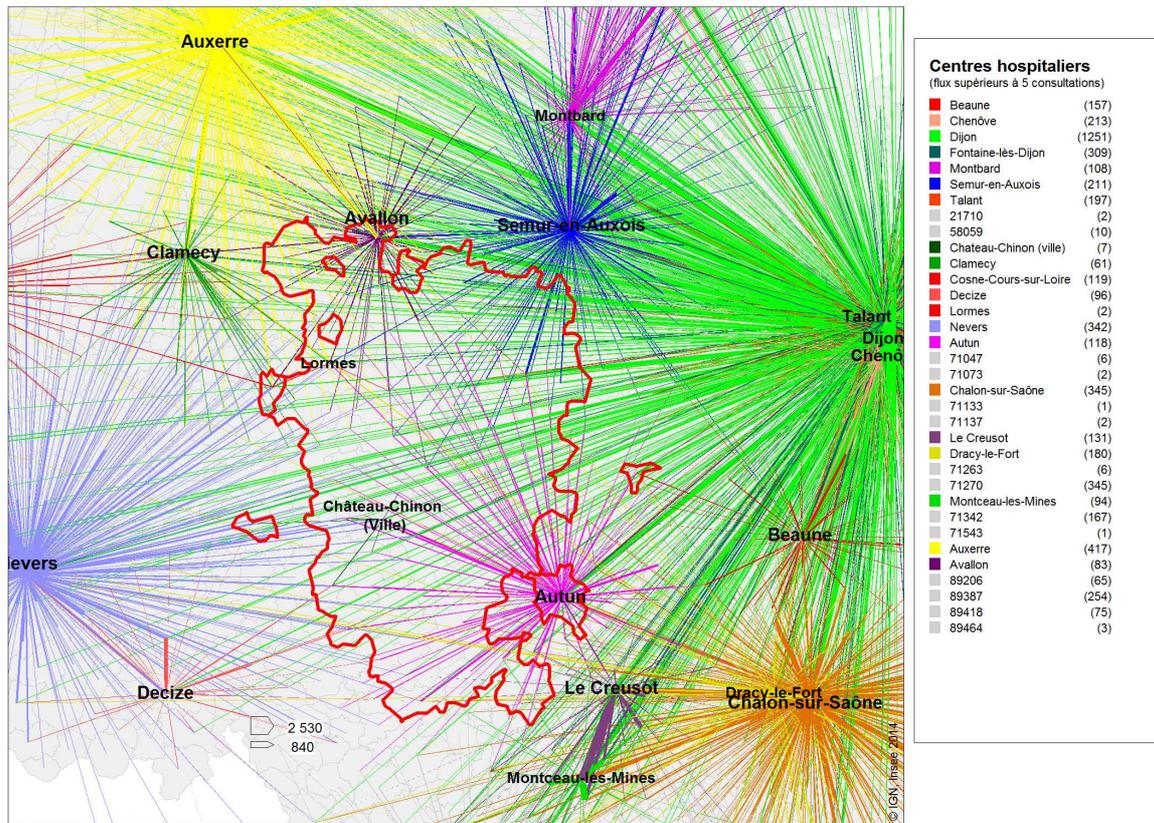
Le temps d'accès médian du PNR117 est un peu plus élevé que celui des autres parcs régionaux, (14 minutes contre 9 minutes)

Alors que celui du PNR124 est très légèrement en dessous de celui de la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines, (10 minutes pour le PNR124 contre 11 minutes pour la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines)

## 2.2 ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS HOSPITALIÈRES

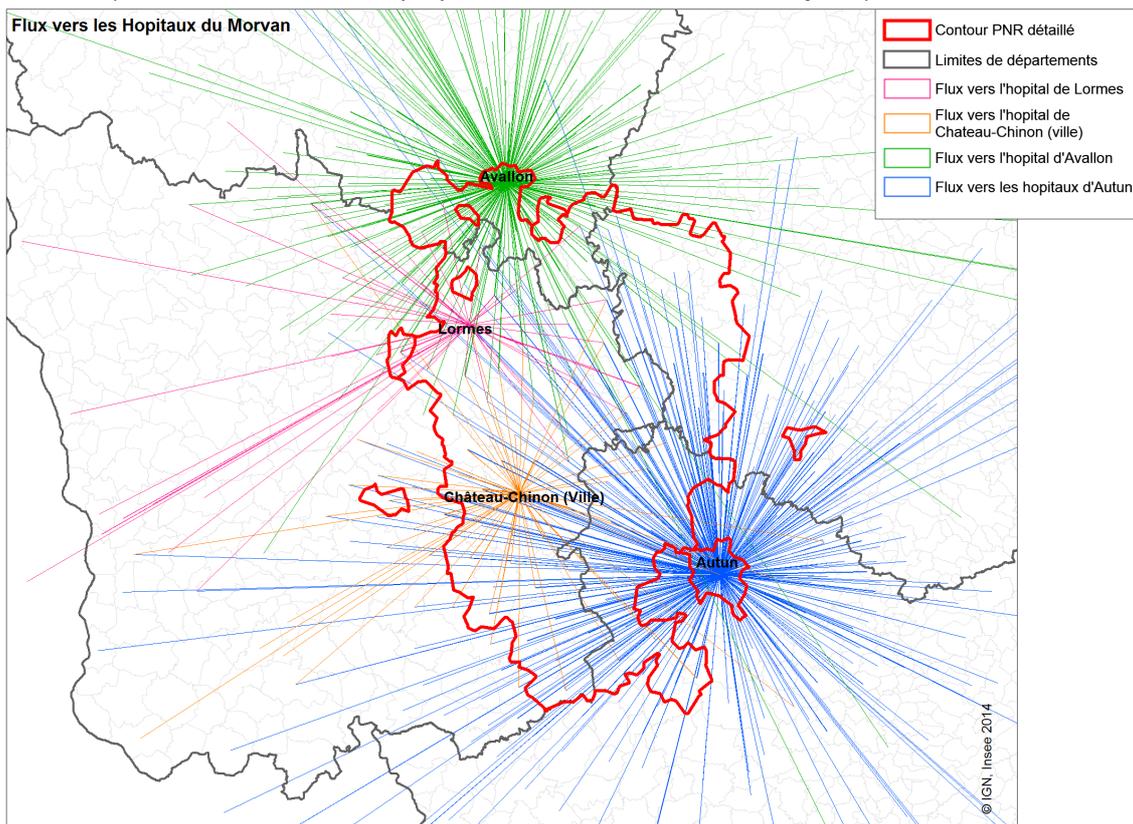
Avec 2 pôles hospitaliers principaux, un à Autun et un à Avallon, le Morvan compte aussi 2 autres structures, que sont les hôpitaux de Lormes et Château-Chinon.

**Carte des principaux flux vers les établissements hospitaliers de Bourgogne**  
(flux supérieurs à 5 séjours par commune)



Source : PSMI-MCO 2010

**Rayonnement des hôpitaux du Morvan sur la région :**  
(ensemble des flux, non proportionnels aux nombres de séjours)

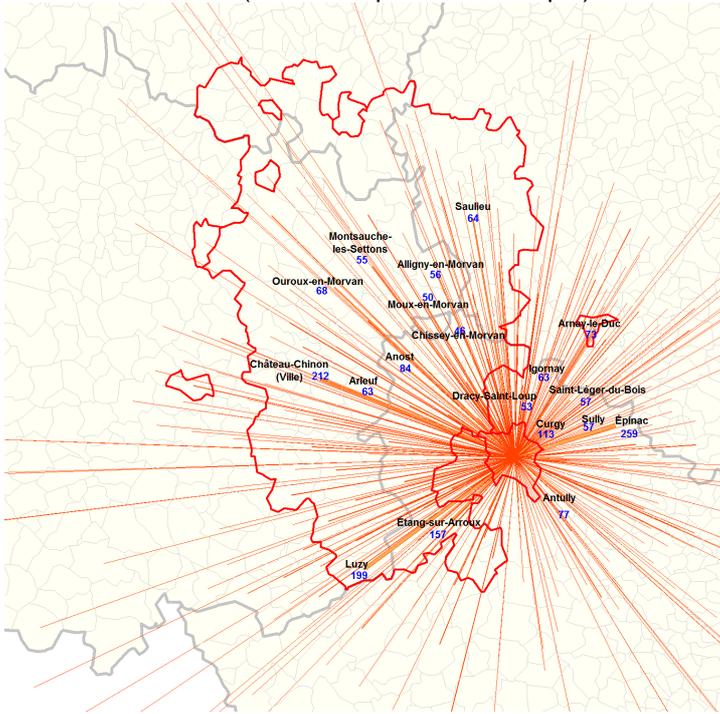


Sources : PSMI 2010, distancier Odomatix

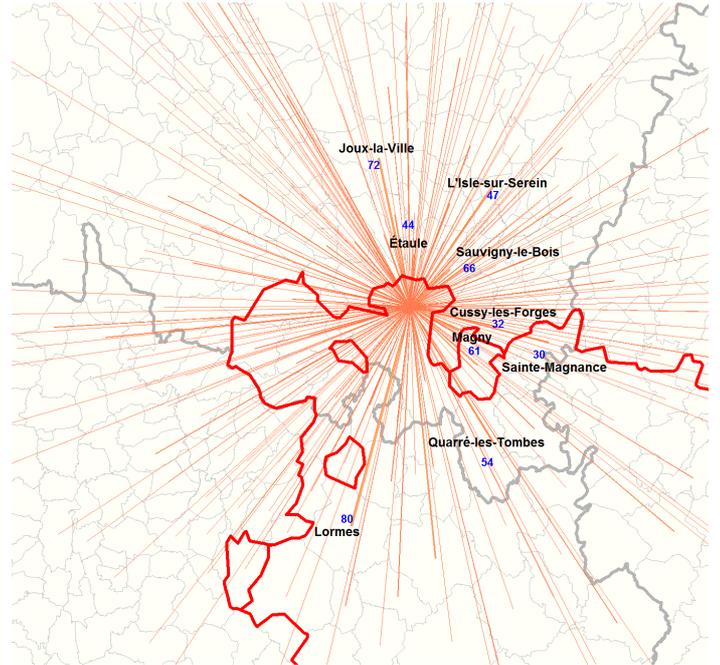
# Flux de patients entre le lieu de domicile et celui du séjour hospitalier

(source PSMI-MCO 2010)

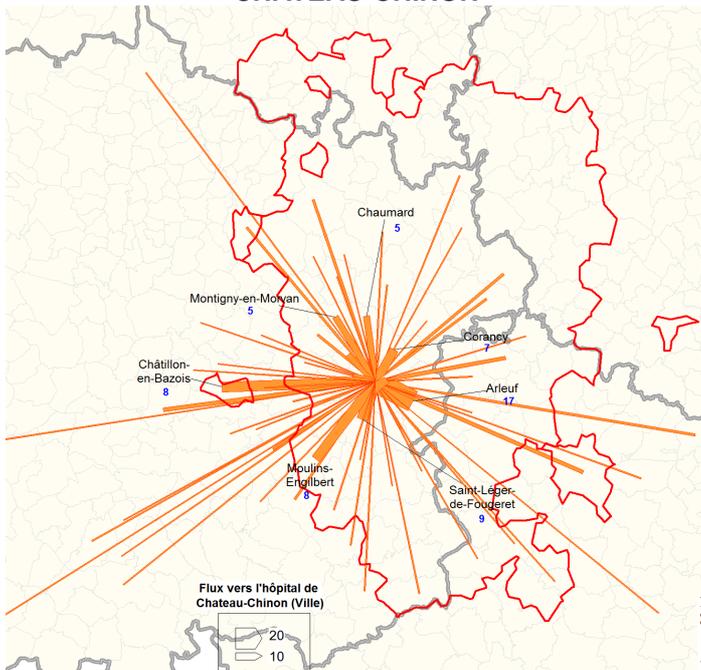
**AUTUN** (centre hospitalier et clinique)



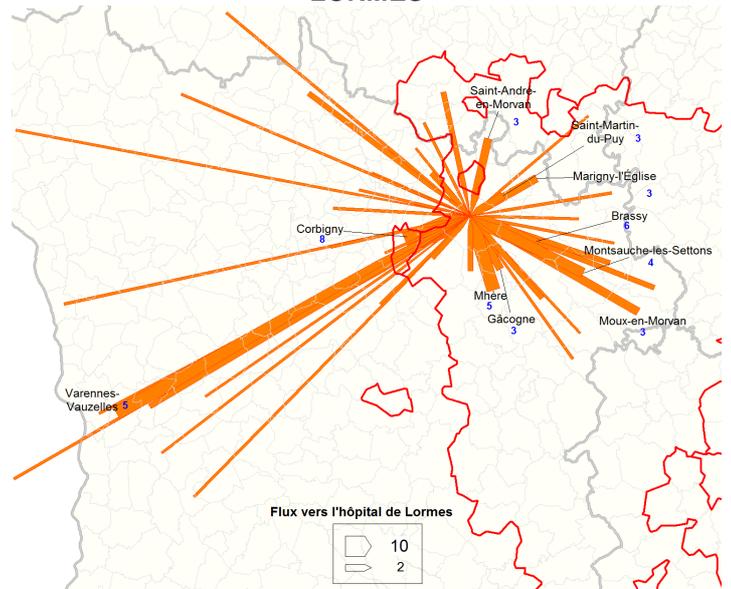
**AVALLON**



**CHÂTEAU-CHINON**



**LORMES**



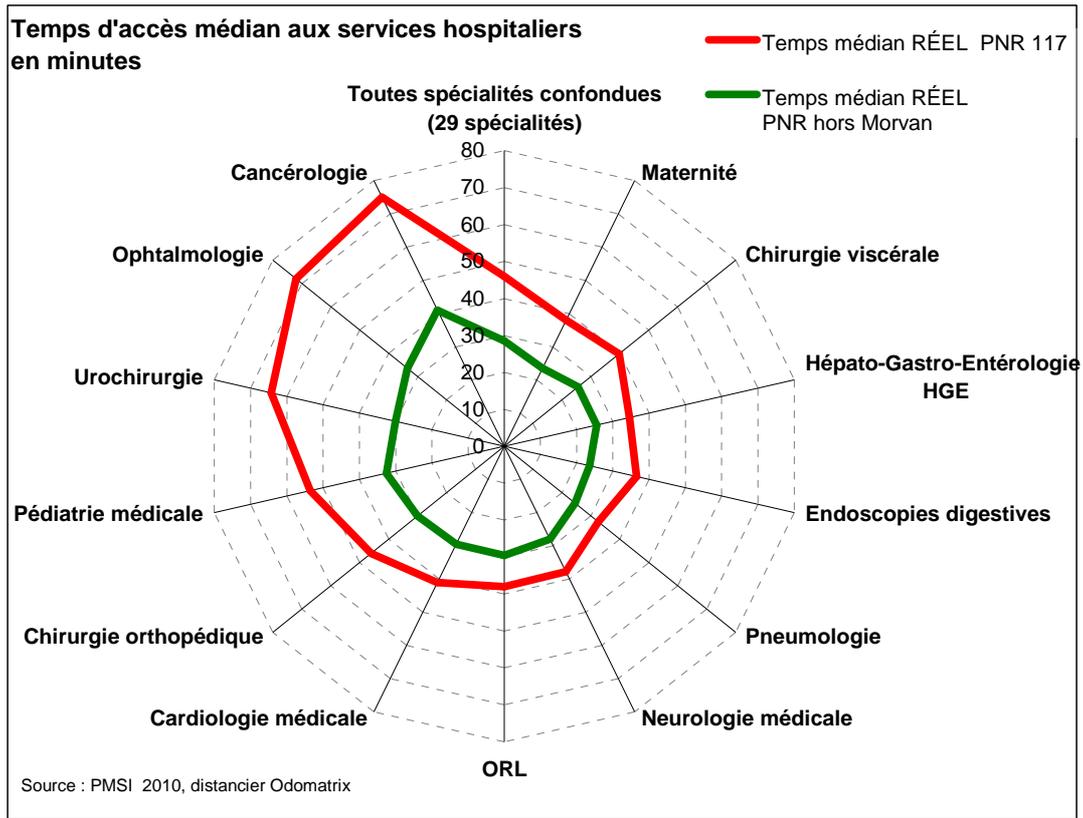
**Répartition par spécialités des séjours  
au sein des établissements morvandiaux**

	Autun Centre hospitalier	Autun Clinique du Parc	Avallon Centre hospitalier	Château-Chinon (Ville) Centre hospitalier	Lormes Centre hospitalier	Ensemble des actes	Répartition des actes
Chirurgie infantile	6	17	4	-	-	27	0,3%
Pédiatrie médicale	277	14	53	-	-	344	3,7%
Chirurgie viscérale	18	361	124	3	-	506	5,5%
Hépatogastro-entérologie	449	135	271	26	8	889	9,6%
Endoscopies digestives	47	697	220	-	-	964	10,4%
Chirurgie orthopédique	45	1 048	277	11	6	1 387	15,0%
Rhumatologie	83	12	164	18	3	280	3,0%
Neurologie médicale	225	1	181	51	36	494	5,3%
Cardiologie	691	2	400	28	12	1 133	12,2%
Chirurgie vasculaire	-	-	-	-	-	-	0,0%
Chirurgie thoracique	20	2	6	3	1	32	0,3%
Pneumologie	447	6	327	39	17	836	9,0%
ORL	53	205	181	2	6	447	4,8%
Stomatologie	2	162	13	-	-	177	1,9%
Ophthalmologie	10	234	8	1	-	253	2,7%
Gynécologie	86	14	14	-	-	114	1,2%
IVG	93	-	20	-	-	113	1,2%
Urologie	34	88	10	1	3	136	1,5%
Néphrologie médicale	118	17	97	8	6	246	2,7%
Hématologie	76	8	79	2	2	167	1,8%
Endocrinologie	116	3	42	20	5	186	2,0%
Dermatologie	41	22	45	4	2	114	1,2%
Assistance Médicale à la Procréation	-	-	-	-	-	-	0,0%
Chirurgie cardiaque	2	31	-	-	-	33	0,4%
Grands brûlés	-	-	-	-	-	-	0,0%
Neurochirurgie	44	-	18	1	1	64	0,7%
Maternité	325	-	-	-	-	325	3,5%
<b>Ensemble des actes</b>	<b>3 308</b>	<b>3 079</b>	<b>2 554</b>	<b>218</b>	<b>108</b>	<b>9 267</b>	<b>100,0%</b>
Répartition des actes	36%	33%	28%	2%	1%	100%	

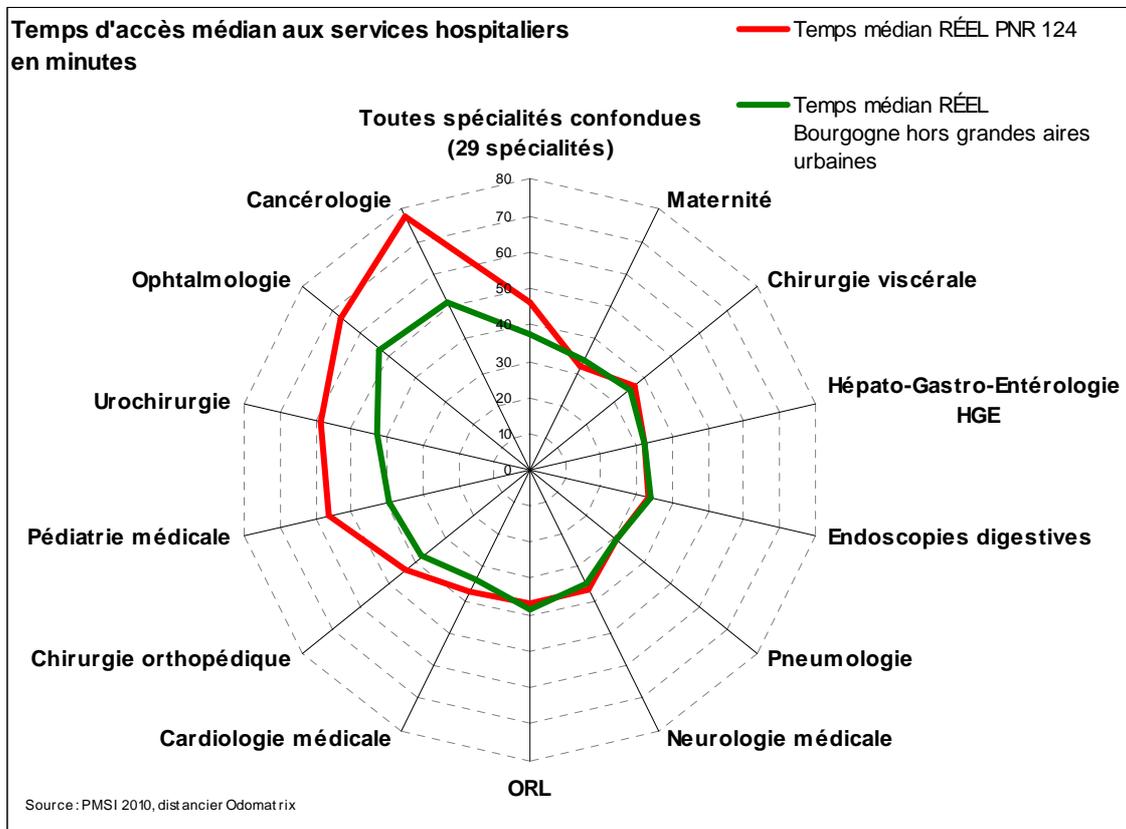
Source : PSMI-MCO 2010

## 2.2.1 Temps d'accès réel aux différentes spécialités hospitalières

Des temps d'accès médians plus importants pour le PNR 117 que dans les autres parcs régionaux, en particulier en cancérologie, ophtalmologie et urologie



Pour le PNR124 les temps d'accès médians aux services hospitaliers sont plus proches de ceux de la bourgogne hors espace des grandes aires urbaines, voire identique pour certaines spécialisations



Dans le PNR117, pour la moitié des séjours hospitaliers (toutes spécialités confondues) il faut 46 minutes pour rejoindre l'établissement de santé, c'est 18 minutes de plus que dans les autres parcs régionaux.

### Accessibilité théorique et réelle aux différentes spécialités hospitalières (pondérées par les flux)

Spécialités hospitalières sur la zone	PNR 117					PNR hors Morvan				
	Acces Moyen THÉORIQUE	Acces Médian THÉORIQUE	Temps moyen REEL	Temps médian REEL	Effectif total	Acces Moyen THÉORIQUE	Acces Médian THÉORIQUE	Temps moyen REEL	Temps médian REEL	Effectif total
<b>Toutes spécialités confondues</b>	<b>33.80</b>	<b>33.70</b>	<b>57,4</b>	<b>46</b>	<b>12 233</b>	<b>22.40</b>	<b>21.40</b>	<b>40,31</b>	<b>28,5</b>	<b>918 530</b>
Pédiatrie médicale	31.10	30.50	67,45	53,5	530	22.50	21.50	47,31	32,5	65 174
Chirurgie viscérale	32.10	30.50	50,14	39,75	648	19.30	18.50	35,78	25,5	50 707
HGE	23.70	27.50	49,81	34,5	1 047	18.40	17.00	37,86	25,5	56 170
Endoscopies digestives	23.70	27.50	44,46	36,5	805	17.90	17.00	29,69	23,5	85 572
Chirurgie orthopédique	23.00	26.00	55,46	46	1 705	19.20	18.00	42,68	30	113 675
Cardiologie médicale	23.70	27.50	51,46	41	1 330	18.00	17.00	42,73	29,5	80 935
Pneumologie	23.40	27.50	44,18	32,5	703	18.40	17.50	35,42	24,5	46 653
Ophtalmologie	40.10	42.50	75,09	72	930	21.30	20.50	46,43	33,5	59 321

Source : Ministère de la Santé : PMSI 2010, distancier Odomatrix

Pour le PNR124, ce temps médian est toujours de 46 minutes, soit seulement 10 minutes de plus que la Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines

### Accessibilité théorique et réelle aux différentes spécialités hospitalières (pondérées par les flux)

Spécialités hospitalières	PNR124					Bourgogne hors grandes aires urbaines				
	Acces Moyen THÉORIQUE	Acces Médian THÉORIQUE	Temps Moyen REEL	Temps Médian REEL	Effectif total	Acces Moyen THÉORIQUE	Acces Médian THÉORIQUE	Temps moyen REEL	Temps médian REEL	Effectif total
<b>Toutes spécialités confondues</b>	<b>34.00</b>	<b>34.20</b>	<b>52,97</b>	<b>46</b>	<b>16 848</b>	<b>29.10</b>	<b>29.60</b>	<b>49,22</b>	<b>37</b>	<b>132 512</b>
Pédiatrie médicale	31.80	30.50	62,63	56,5	823	29.20	31.00	54,51	39,5	7 897
Chirurgie viscérale	32.50	30.50	45,53	36,5	889	27.10	29.00	42,82	35	7 523
HGE	23.90	27.50	46,49	32,5	1 351	19.30	20.00	42,47	32,5	9 672
Endoscopies digestives	24.70	28.00	39,46	33,5	1 126	22.40	25.50	39,09	34	9 382
Chirurgie orthopédique	23.40	27.50	49,78	44	2 309	24.40	26.50	48,6	38	17 666
Cardiologie médicale	24.00	27.50	48,69	37,5	1 762	19.20	19.50	46,69	33,5	13 444
Pneumologie	23.80	27.50	39,85	30	994	20.00	21.00	38,22	30	7 868
Ophtalmologie	40.70	43.00	70,09	66,5	1 296	33.10	33.00	62,56	52,5	8 992

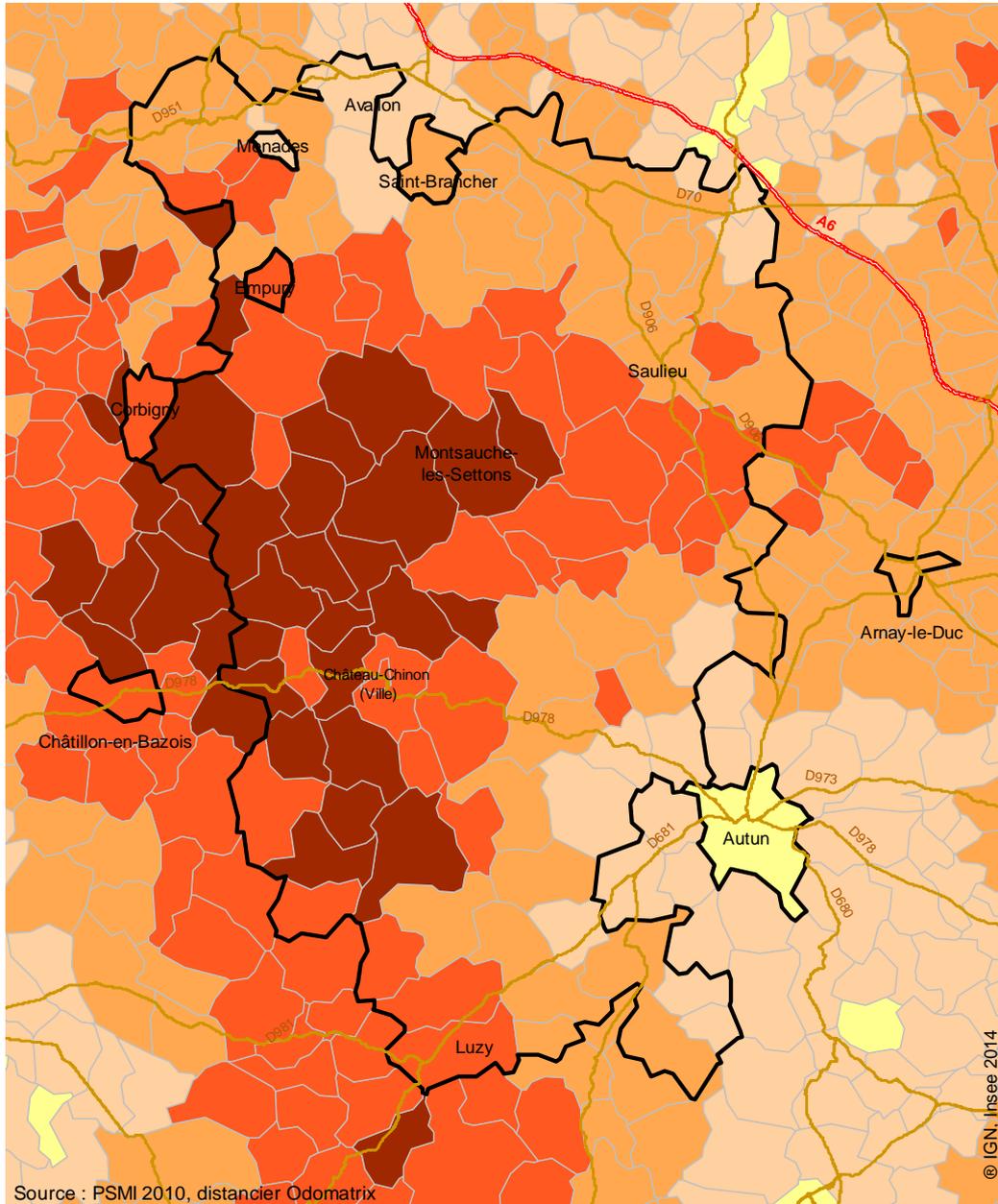
Source : Ministère de la Santé : PMSI 2010, distancier Odomatrix



## 2.2.3 Temps d'accessibilité théorique aux spécialités hospitalières

En temps d'accès théorique, seule Autun est à moins de 15 minutes de toutes les spécialités confondues. Pour les communes du Parc les plus éloignées, les temps théoriques médians ne dépassent pas néanmoins une heure.

### Temps d'accès théorique à l'ensemble des 29 spécialités hospitalières par commune



Temps d'accès théorique à l'ensemble des 29 spécialités hospitalières en minutes (pondéré par les flux)

- de 45 mn et plus
- de 35 à moins de 45 mn
- de 25 à moins de 35 mn
- de 15 à moins de 25 mn
- moins de 15 mn

## 2.2.4 Données complémentaires sur les différentes spécialités hospitalières

### Temps d'accès REEL aux services hospitaliers

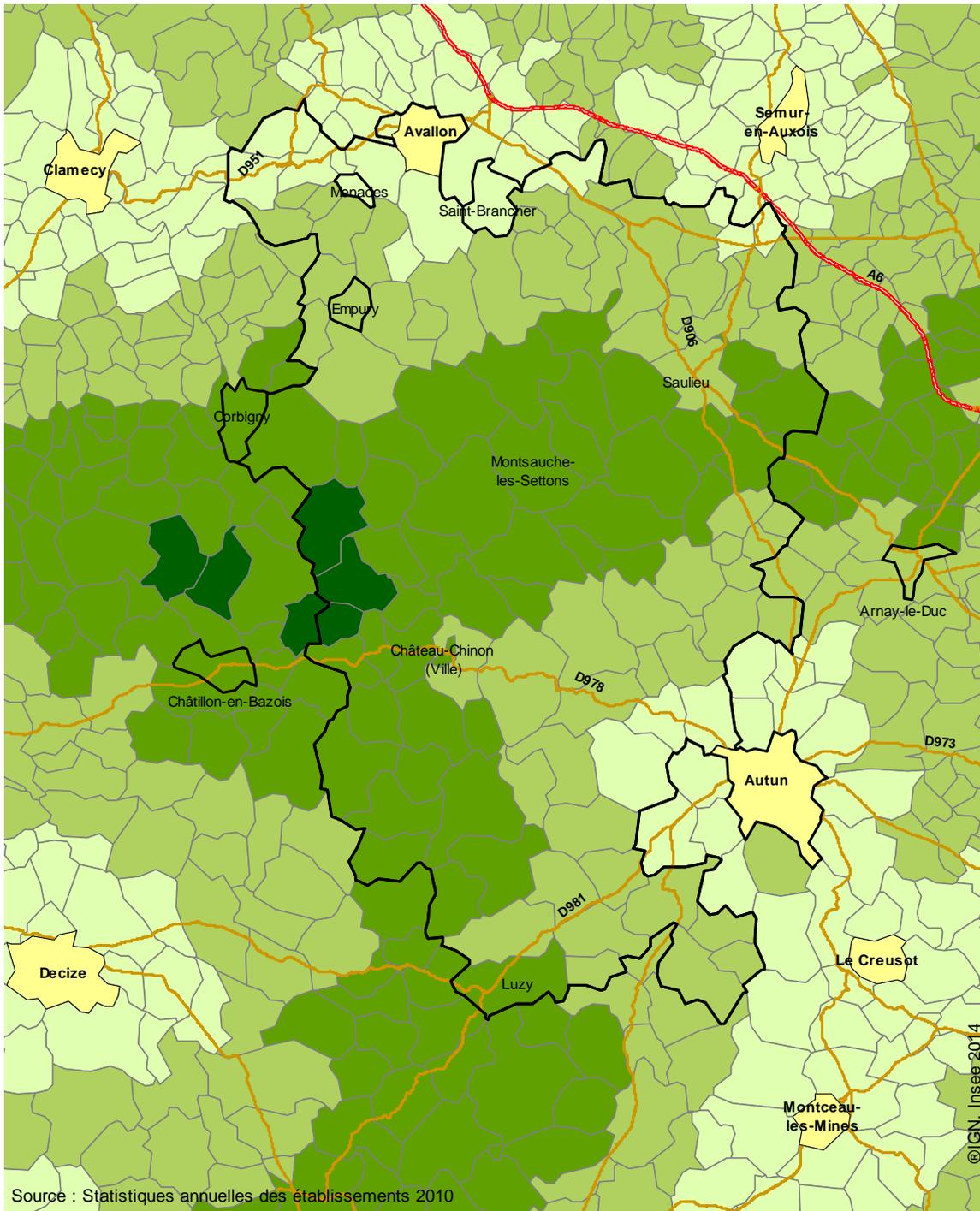
	PNR124			PNR117			Bourgogne hors grandes aires urbaines			Bourgogne		
	Temps		Effectif total	Temps		Effectif total	Temps		Effectif total	Temps		Effectif total
	moyen	médian		moyen	médian		moyen	médian		moyen	médian	
<b>Toutes spécialités confondues</b>	<b>53</b>	<b>46</b>	<b>16 848</b>	<b>57</b>	<b>46</b>	<b>12 233</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>132 512</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>365 165</b>
Chirurgie infantile	69	57	53	74	66	33	69	49	435	50	29	1 738
Pédiatrie médicale	63	57	823	67	54	530	55	40	7 897	38	25	26 683
Chirurgie viscérale	46	37	889	50	40	648	43	35	7 523	31	23	20 655
Hépto-Gastro-Entérologie HGE	46	33	1 351	50	35	1 047	42	33	9 672	33	22	24 026
Endoscopies digestives	39	34	1 126	44	37	805	39	34	9 382	27	21	27 276
Chirurgie orthopédique	50	44	2 309	55	46	1 705	49	38	17 666	38	27	47 238
Rhumatologie	49	33	374	48	33	289	47	33	3 235	40	23	8 039
Neurologie médicale	53	37	828	55	38	624	49	35	5 868	37	22	15 625
Cardiologie médicale	49	38	1 762	51	41	1 330	47	34	13 444	39	26	32 262
Chirurgie vasculaire	94	84	126	103	94	88	77	69	974	59	46	2 313
Chirurgie thoracique	70	70	74	71	73	50	74	55	477	61	35	1 227
Pneumologie	40	30	994	44	33	703	38	30	7 868	30	21	19 178
ORL	52	37	553	55	38	415	53	39	4 470	39	25	14 053
Stomatologie	54	59	321	69	70	202	49	41	2 692	30	24	8 305
<b>Ophthalmologie</b>	<b>70</b>	<b>67</b>	<b>1 296</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>930</b>	<b>63</b>	<b>53</b>	<b>8 992</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>24 258</b>
Gynécologie médicale	66	63	537	72	65	398	60	45	4 349	41	28	13 071
IVG	35	34	150	43	38	103	39	35	990	24	18	3 638
Urochirurgie	65	59	587	71	64	420	54	43	4 902	37	27	14 029
Néphrologie	51	46	520	54	46	347	49	37	4 321	36	25	11 260
Hématologie	64	72	512	68	76	385	55	43	3 602	41	28	9 401
Endocrinologie	50	37	416	55	46	281	47	36	3 224	35	24	8 287
Dermatologie	68	72	253	67	68	185	52	38	1 870	40	26	5 119
AMP												
Chirurgie cardiaque	77	72	180	82	73	147	79	65	1 329	57	40	3 503
Chirurgie des grands brûlés												
Neurochirurgie	81	75	274	86	76	196	79	69	2 174	61	38	6 364
<b>Maternité</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>535</b>	<b>46</b>	<b>38</b>	<b>367</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>5 092</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>17 422</b>
Maternité de niveau 1	25	28	385	35	31	246	25	21	1 975	24	20	3 712
Maternité de niveau 2	64	56	128	64	56	104	41	37	2 887	22	21	10 900
Maternité de niveau 3	104	91	22	91	93	17	90	79	230	27	16	2 810
<b>Cancérologie</b>	<b>79</b>	<b>77</b>	<b>4 854</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>3 463</b>	<b>66</b>	<b>52</b>	<b>38 555</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>100 958</b>
Chirurgie des moins d'1 an	84	79	15	97	87	10	87	80	122	68	49	503

Source : Ministère de la Santé : PMSI 2010, distancier Odomatix

## 2.2.5 L'accessibilité à un service d'urgence ou SMUR

Avec des services d'urgence uniquement au Nord et au Sud, le centre du Morvan est à plus de 30 minutes en théorie d'un service d'urgence ou SMUR.

### Temps d'accès théorique à la structure d'urgence la plus proche (service d'urgence ou SMUR, pédiatrique ou général)



Temps d'accès théorique à un service d'urgence ou SMUR

- 45 minutes et plus
- de 30 à moins de 45 mn
- de 15 à moins de 30 mn
- moins de 15 minutes
- Localisation d'un service d'urgences ou SMUR

## 2.3 L'ACCÈS AUX MATERNITÉS EN BOURGOGNE

En 2010, dans les 13 maternités que compte la Bourgogne, on dénombre 16 660 séjours.

Par ailleurs, les Bourguignonnes totalisent 17 422 séjours en maternité (y compris hors de la région).

Les deux établissements dijonnais dotés d'une maternité enregistrent la plus forte activité de la région (2 840 et 2 210 séjours). Vient ensuite le CH d'Auxerre (avec 2 122 séjours).

### Etablissements de santé bourguignons offrant un service maternité

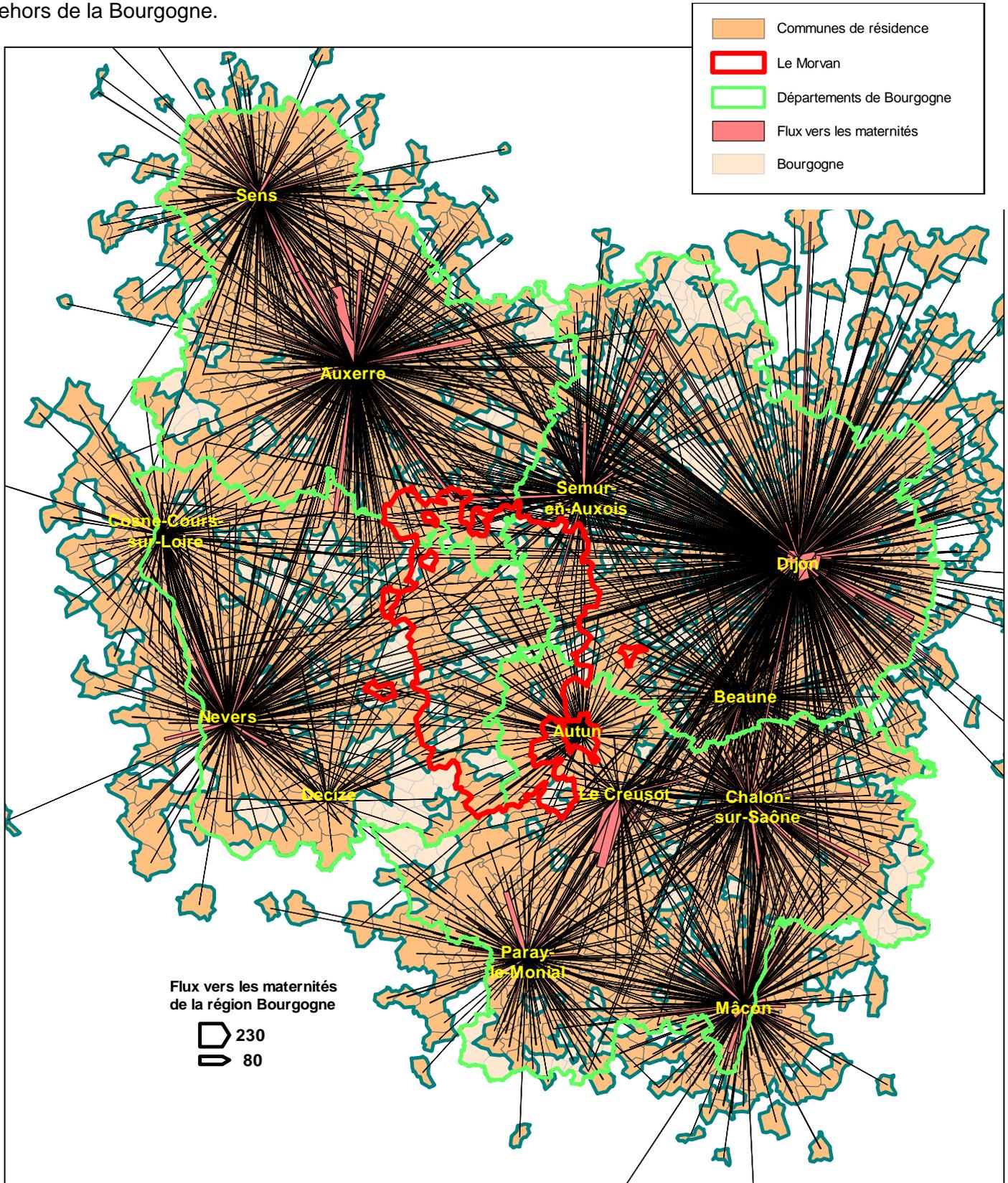
Code Commune	Libellé de la commune	Etablissement	N° FINESS	nombre de séjours
21054	Beaune	Centre hospitalier Philippe Le Bon	210780714	792
21231	Dijon	Clinique Sainte Marthe	210780110	2 210
21231	Dijon	CHU de Dijon - Le Bocage	210780581	2 840
21603	Semur-en-Auxois	Centre hospitalier de Semur-en-Auxois	210987699	499
58086	Cosne-Cours-sur-Loire	Pôle de santé cosnois	580780195	386
58095	Decize	Centre hospitalier de Decize	580780096	61
58194	Nevers	Centre hospitalier de Nevers	580780039	1 333
71014	Autun	Centre hospitalier d'Autun	710761451	325
71076	Chalon-sur-Saône	Centre hospitalier de Chalon-sur-Saône	710780958	1 913
71153	Le Creusot	Groupe hospitalier Le Creusot-Montceau	710978347	1 037
71270	Mâcon	Centre hospitalier de Mâcon	710780263	1 770
89024	Auxerre	Centre hospitalier d'Auxerre	890000037	2 122
89387	Sens	Centre hospitalier de Sens	890970569	1 372
			<b>Total</b>	<b>16 660</b>

Source : Données du Ministère de la Santé, PMSI 2010

### 2.3.1 Cartographie régionale des flux réels vers les maternités de Bourgogne en 2010

Logiquement les flux de patientes entre leur lieu de domicile et celui de leur accouchement sont polarisés par les services de maternité bourguignons.

Des flux plus marginaux sont également observés avec des communes d'autres régions. Les plus remarquables sont observés avec Mâcon comme lieu d'hospitalisation, Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire, villes aux franges de la Bourgogne et comportant des établissements hospitaliers rayonnant également en dehors de la Bourgogne.



Source : Ministère de la Santé, PMSI 2010, distancier Odomatrix

### 2.3.2 Zoom sur le Morvan - Flux réels vers les maternités de Bourgogne

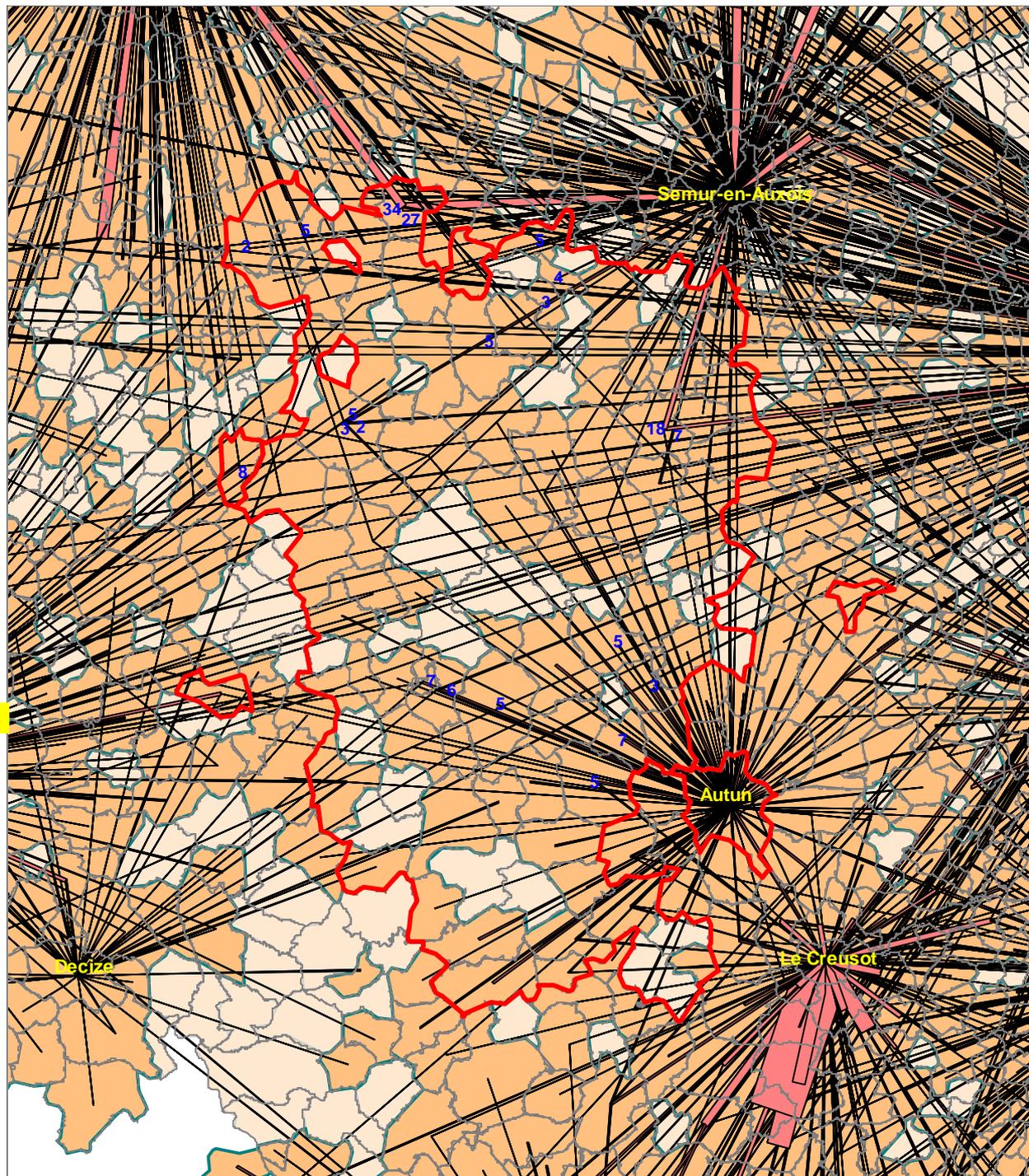
Le Morvan ne compte qu'une maternité au sein de ses frontières : à Autun.

Au sein du Parc du Morvan, les patientes se dirigent surtout vers les maternités d'Autun, Auxerre, Decize, Dijon, Nevers et Semur-en-Auxois.

En particulier, les patientes de la partie Nord-Est du Morvan sont fréquemment hospitalisées à la maternité de Semur-en-Auxois.

#### Flux des patientes hospitalisées en maternité en 2010 de leur lieu de domicile à celui de leur hospitalisation

Auxerre



Source : Ministère de la Santé, PMSI 2010

## 2.4 OPTIMISATION DES DÉPLACEMENTS VERS LES SERVICES HOSPITALIERS EN BOURGOGNE

### 2.4.1 Des patients qui ne sont pas hospitalisés au plus près de leur domicile

On peut constater que dans les établissements bourguignons, les patients ne se rendent pas au plus près de leur domicile pour les actes hospitaliers. Les raisons sont diverses : délais d'hospitalisation plus court dans un autre établissement, réputation meilleure d'un autre établissement, hospitalisation près de la famille...

C'est pour les actes de chirurgie orthopédique effectués en Bourgogne, que les patients se déplacent plus que nécessaire. Ils totalisent 1 215 564 km, alors qu'en consultant au plus proche cette distance (optimisation) pourrait diminuer d'un quart (27 %), de même pour les actes de rhumatologie un gain de 24 %.

En dehors des actes de chirurgie des grands brûlés (1 établissement unique à Dijon) c'est en chirurgie vasculaire que les patients vont au plus près de leur domicile. Les patients ne parcourent que 10 % de km en plus par rapport aux établissements les plus proches de leur domicile.

En 2010, les patientes hospitalisées dans les maternités de la région ont parcouru 292 554 km pour accéder au service. En optimisant les déplacements (au plus proche) elles n'auraient parcouru que 255 613 km, soit un gain de 13 % en distance.

#### Distances parcourues au niveau régional pour chaque spécialité hospitalière dans l'ensemble des établissements bourguignons

**Avant** = distance totale des flux réels (en km)

**Après** = distance totale après optimisation (en km) (au plus proche du domicile)

#### Distances totales parcourues

	Avant	Après	Évolution (%)
Chirurgie infantile	49 038	42 247	-13,8
Pédiatrie médicale	527 445	436 614	-17,2
Chirurgie viscérale	418 307	349 888	-16,4
Hépto-Gastro-Entérologie HGE	463 272	362 389	-21,8
Endoscopies digestives	469 582	409 353	-12,8
Chirurgie orthopédique	1 215 564	889 940	-26,8
Rhumatologie	166 673	126 343	-24,2
Neurologie médicale	332 650	257 779	-22,5
Cardiologie médicale	753 410	595 004	-21,0
Chirurgie vasculaire	78 106	70 412	-9,9
Chirurgie thoracique	36 245	30 129	-16,9
Pneumologie	360 932	283 116	-21,6
ORL	291 154	229 043	-21,3
Stomatologie	197 888	170 284	-13,9
Ophtalmologie	642 985	570 311	-11,3
Gynécologie médicale	354 819	287 624	-18,9
IVG	69 260	52 335	-24,4
Urochirurgie	317 052	263 258	-17,0
Néphrologie	237 915	185 066	-22,2
Hématologie	290 307	247 302	-14,8
Endocrinologie	165 289	129 492	-21,7
Dermatologie	149 244	122 251	-18,1
Assistance médicale à la procréation	-	-	
Chirurgie cardiaque	92 834	78 194	-15,8
Chirurgie des grands brûlés	221	221	0,0
Neurochirurgie	205 202	164 427	-19,9
<b>Maternité</b>	<b>292 554</b>	<b>255 613</b>	<b>-12,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 177 948</b>	<b>6 608 635</b>	<b>-19,2</b>

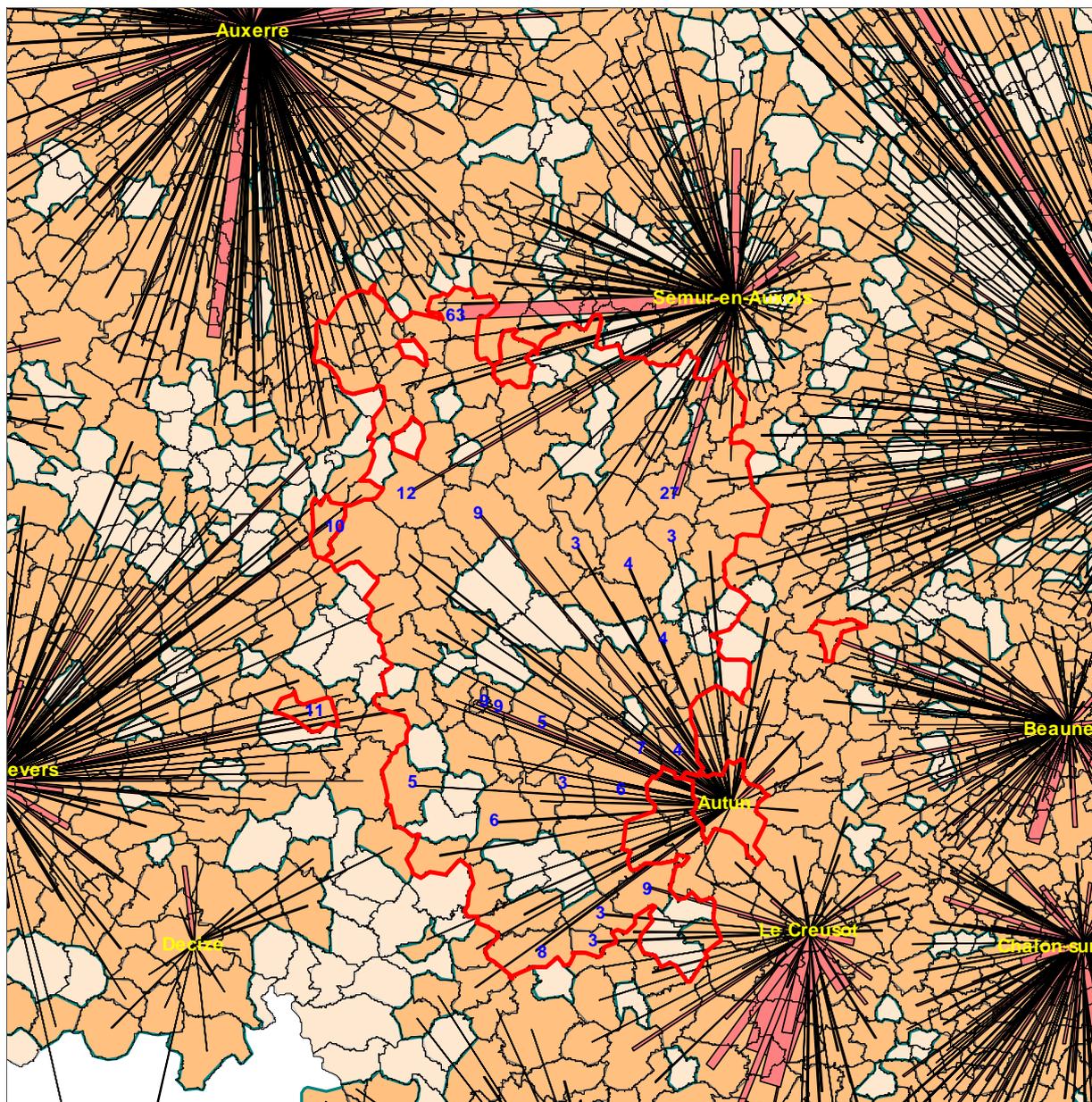
Source : Outils d'optimisation à partir des données du Ministère de la Santé, PMSI 2010, distancier Odomatrix

## 2.4.2 Carte régionale des flux vers les maternités après optimisation des déplacements vers les maternités de Bourgogne

Si les patientes des maternités avaient été hospitalisées au plus proche de leur domicile, l'optimisation ainsi calculée conduit à un recentrage des déplacements avec :

- Autun, maternité pour la moitié sud du Parc du Morvan
- La partie Nord dirigée sur la maternité de Semur-en-Auxois (y compris pour la commune d'Avallon)
- La partie Nord-est est dirigée sur la maternité d'Auxerre
- Et les quelques patients de l'Ouest (Corbigny, Cervon, St Péreuse...) sur la maternité de Nevers.

### Flux des patientes hospitalisées en maternité en 2010 de leur lieu de domicile à celui de leur hospitalisation Zoom sur le Parc du Morvan



Source : optimisation à partir des données du Ministère de la Santé, PMSI 2010, distancier Odomatrix

## 2.5 DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES POUR LE MORVAN EN CAS D'UN ÉVENTUEL ARRÊT D'ACTIVITÉ

### 2.5.1 Répartition en 2010 des séjours dans les hôpitaux de Semur-en-Auxois et d'Autun selon les spécialités

Hôpital de Semur-en-Auxois  
en 2010

74 Choix des établissements concernés par la suppre...

chirinfant :	20
pediatrieme :	459
chirvisc :	623
HGE :	626
Endo :	238
Chirortho :	1196
Rhumato :	156
NeuroM :	213
Cardio :	659
Chirvasc :	1
Chirthor :	15
Pneumo :	322
ORL :	238
stomato :	12
Ophtalmo :	31
gyneco :	164
IVG :	59
Uro :	99
Nephro :	189
Hemato :	106
Endocri :	142
Dermato :	142
AMP :	0
Chircar :	55
Brules :	0
Neurochi :	78
mater :	499

Sélectionnez votre commune :

21317  
21425  
21603  
21617

OK

Sélectionnez votre établissement :

210780706

OK

Ajouter Valider

Hôpital d'Autun  
en 2010

chirinfant :	6
pediatriemed :	277
chirvisc :	18
HGE :	449
Endo :	47
Chirortho :	45
Rhumato :	83
NeuroM :	225
Cardio :	691
Chirvasc :	0
Chirthor :	20
Pneumo :	447
ORL :	53
stomato :	2
Ophtalmo :	10
gyneco :	86
IVG :	93
Uro :	34
Nephro :	118
Hemato :	76
Endocri :	116
Dermato :	41
AMP :	0
Chircar :	2
Brules :	0
Neurochi :	44
mater :	325

Sélectionnez votre commune :

58145  
58194  
71014  
71047

OK

Sélectionnez votre établissement :

710781410  
710781451

OK

Source : Ministère de la Santé, PMSI 2010, distancier Odomatrix

En 2010 l'hôpital de Semur-en-Auxois a totalisé 499 séjours dans le service maternité. La maternité est le 5<sup>e</sup> service par le nombre de séjours après la chirurgie orthopédique (1 196 actes), la cardiologie (659) l'hépatogastro-entérologie (626) et la chirurgie viscérale (623).

En 2010, le centre hospitalier d'Autun totalise : près de 700 séjours en cardiologie, 450 en Hépatogastro-entérologie et 450 en pneumologie.

La maternité est le 4<sup>e</sup> service de l'établissement en nombre de séjours avec 325 prises en charge.

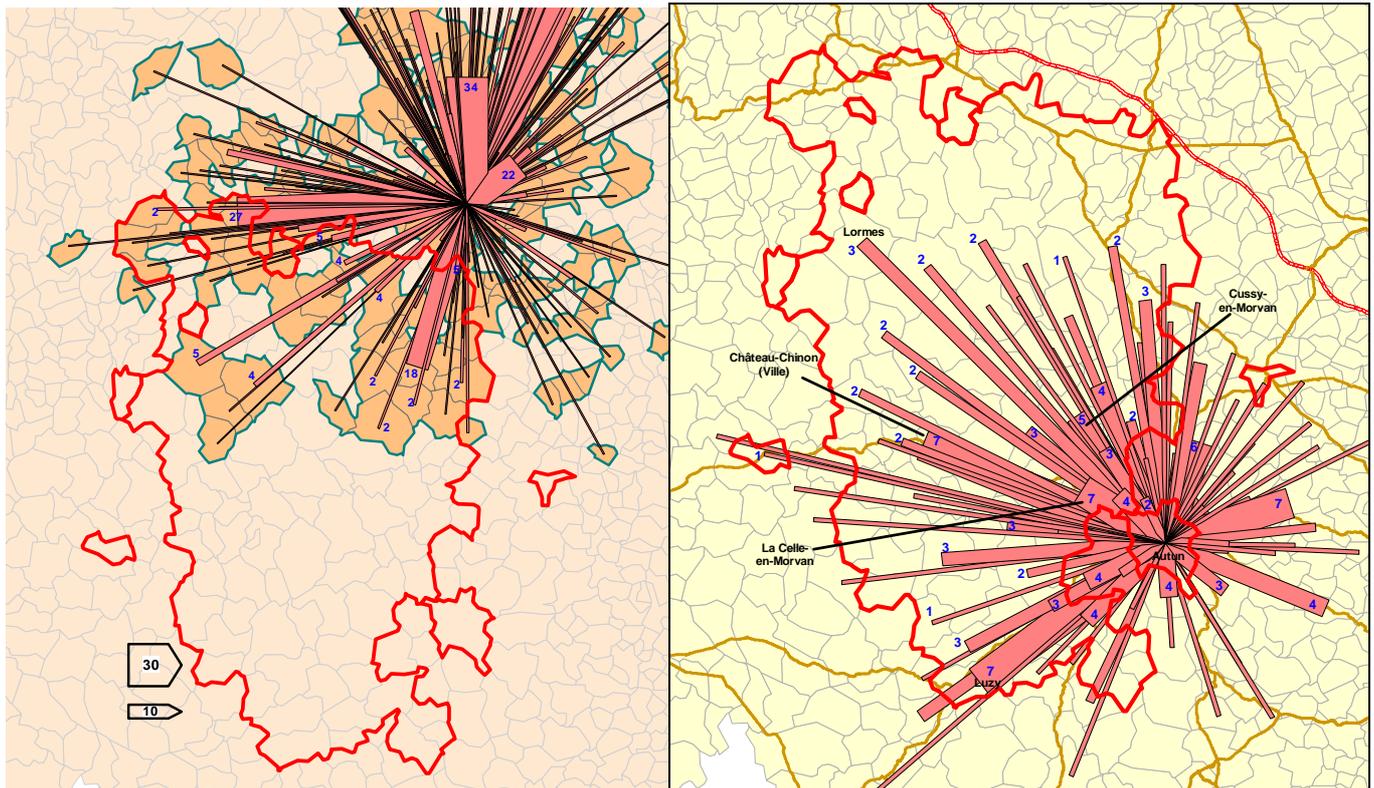
### 2.5.2 Flux réels vers les maternités de Semur-en-Auxois et d'Autun

Les résidentes de la partie Nord du parc du Morvan s'orientent en majorité vers le service de maternité du centre hospitalier de Semur-en-Auxois. La maternité d'Autun rayonne, quant à elle, sur une grande partie sud du Parc du Morvan.

## Flux des patientes hospitalisées en 2010 de leur lieu de domicile à la maternité du...

CH de Semur-en-Auxois

CH d'Autun



Source : optimisation à partir des données du Ministère de la Santé, PMSI 2010, distancier Odomatrix

### 2.5.3 Des conséquences différentes d'un arrêt d'activité des maternités de Semur-en-Auxois ou d'Autun

La maternité de Semur-en-Auxois a réalisé 499 séjours en 2010 avec des patientes résidant en moyenne à 28 km de l'hôpital.

En cas d'arrêt d'activité de cette maternité, les séjours se seraient répartis dans d'autres maternités des environs en supposant que les capacités d'accueil de celles-ci soient suffisantes pour absorber cette charge supplémentaire de travail. Si ces reports avaient eu lieu dans une maternité au plus proche du domicile des patientes, la distance moyenne des patientes concernées de leur domicile à leur hospitalisation aurait atteint 61 km, soit une augmentation de 120 %.

Cet arrêt d'activité aurait obligé 110 patientes du Morvan à accoucher dans les maternités de Dijon, d'Auxerre et d'Autun.

La maternité d'Autun a réalisé 325 séjours en 2010 avec des patientes résidant en moyenne à 16 km de l'hôpital.

En cas d'arrêt d'activité de cette maternité, les séjours se seraient répartis dans d'autres maternités des environs en supposant que les capacités d'accueil de celles-ci soient suffisantes pour absorber cette charge supplémentaire de travail. Si ces reports avaient eu lieu dans une maternité au plus proche du domicile des patientes, la distance moyenne des patientes concernées de leur domicile à leur hospitalisation aurait atteint 32 km, soit une augmentation de 96 %.

Cet arrêt d'activité aurait obligé 230 patientes du Morvan à accoucher dans les maternités du Creusot, de Semur-en-Auxois, de Decize et de Beaune

Les patientes du Morvan vont accoucher à 43 % à la maternité d'Autun et à 22 % à celle de Semur-en-Auxois. L'arrêt de l'activité de la maternité de Semur-en-Auxois concernerait moins de patientes du Morvan que si la maternité d'Autun devait suspendre son activité (110 patientes contre 230). En revanche, le report des accouchements se ferait sur des maternités plus distantes dans le cas d'une cessation de la maternité de Semur que dans le cas de celle d'Autun. C'est qu'Autun bénéficie notamment d'une proximité avec la maternité du Creusot.

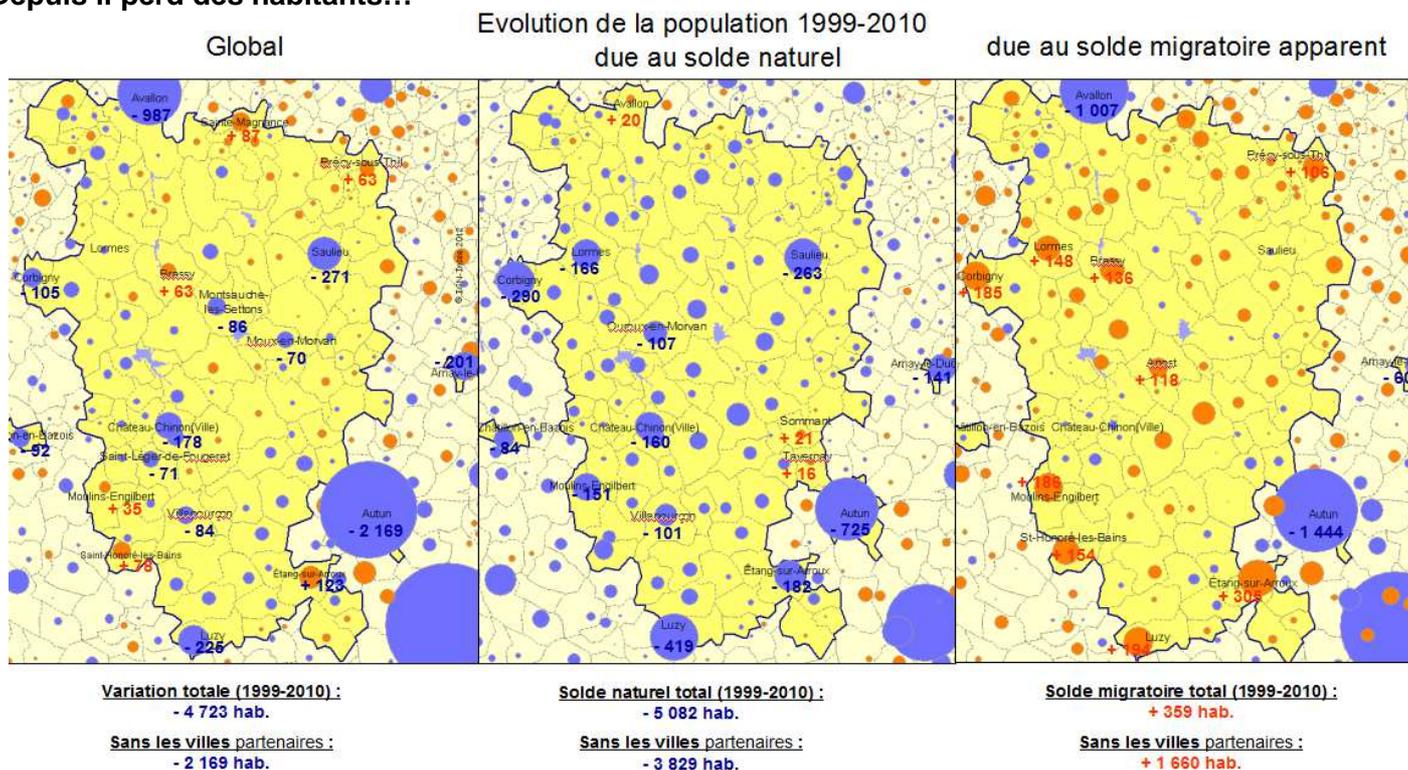
# 3 LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

## 3.1 Évolution de la population entre 1990 et 2010

Le PNR Morvan « élargi » est un territoire vieillissant, en perte démographique mais attractif aux nouvelles populations.

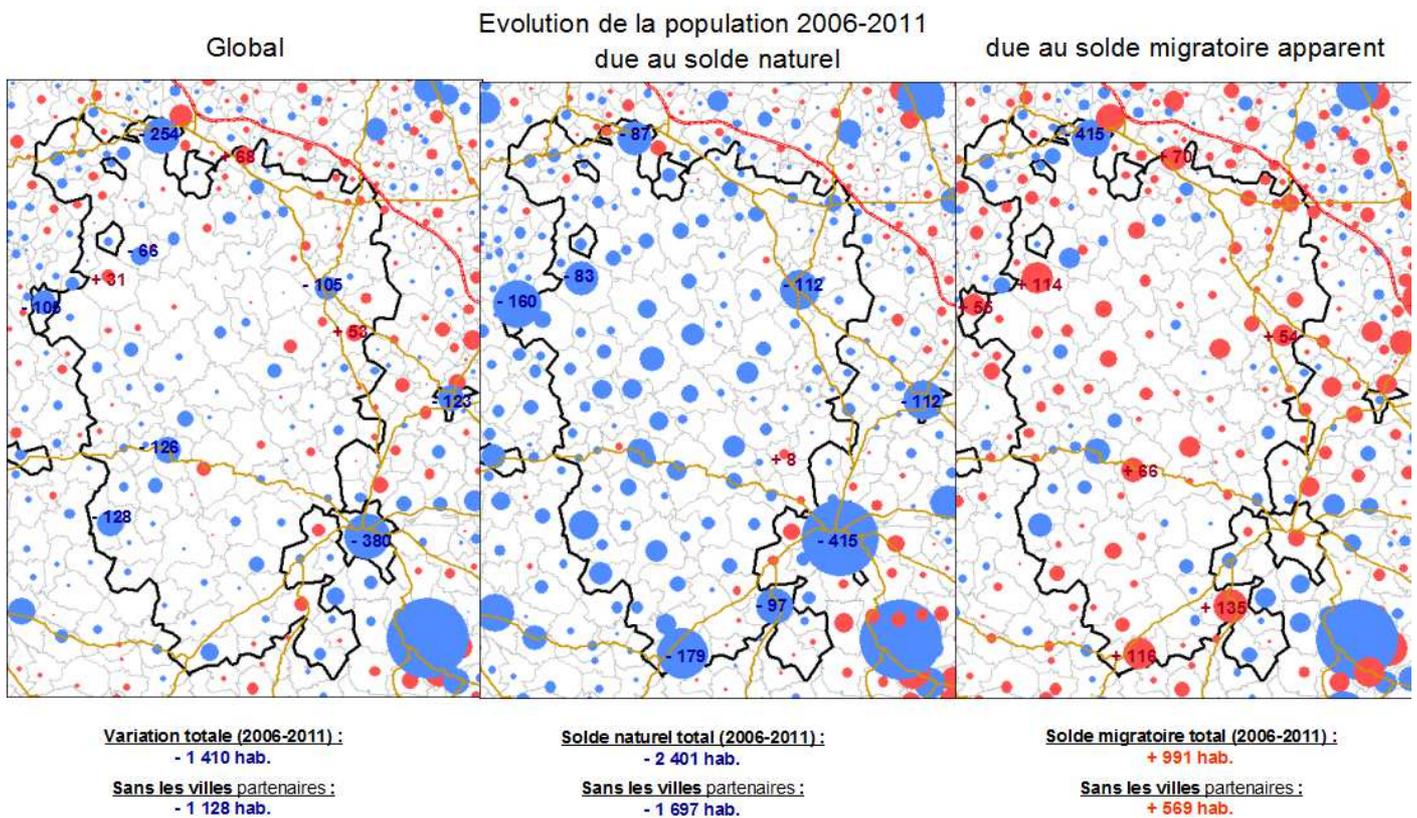
Il compte **69268 habitants en 2011** : 18 869 dans les villes partenaires et 50 399 dans le reste du Parc. Si l'on remonte loin, ce territoire a compté au plus haut près de 159 000 habitants, c'était en 1886.

Depuis il perd des habitants...



Source : Insee, Recensements de la population

Dans les 5 dernières années, de 2006 à 2011, il a perdu 1 760 habitants. C'est une tendance qui touche pratiquement tout le parc puisque les 2/3 des communes voient leur population baisser ou au mieux rester stable.



Source : Insee, Recensements de la population

## Un territoire vieillissant.

**36 % de la population a au moins 60 ans.** Cette proportion est de 33 % dans le territoire que nous avons choisi par comparaison.

Le territoire de comparaison est l'ensemble du territoire bourguignon auquel on a enlevé les grandes agglomérations et leurs couronnes périurbaines : cela correspond à l'équivalent de la « Bourgogne rurale ».

La conséquence est que **le nombre de naissances est moins nombreux que celui des décès** : un déficit naturel de 2 430 sur 5 ans qui explique la baisse démographique du PNR.

**Une autre conséquence du vieillissement** est que le nombre de ménages sans voiture est relativement important (6 100 soit 19 % des ménages du PNR - contre 15 % dans le référentiel).

Autun et Avallon : 2 600

Dans le reste du Parc : 3 500

Pour les populations dépourvues de ce moyen de transport, l'accès aux équipements et services est évidemment plus difficile.

## 3.2 Les migrations résidentielles

### Un territoire néanmoins attractif.

**Les migrations sont favorables** : les emménagements d'habitants l'emportent sur les déménagements. Un différentiel d'environ + 660 en 5 ans.

Le Parc attire surtout des habitants au moment de la retraite mais également quelques actifs de plus de 40 ans et de catégories sociales disparates dont des cadres.

Près de 15 % des habitants du Parc n'y résidaient pas 5 ans auparavant.

	PNR Morvan				Autres PNR de Métropole	
	Ensemble du PNR Morvan				sans les 5 villes partenaires	sans les villes partenaires
	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (hors migrations)	Solde en % de la population (hors migrations)	Solde en % de la population (hors migrations)
5 à 14 ans	1 090	1 386	- 296	- 4,0	- 2,4	+ 3,1
15 à 19 ans	788	1 126	- 338	- 7,7	- 8,8	- 5,4
20 à 24 ans	947	1 734	- 788	- 21,2	- 19,4	- 12,7
25 à 29 ans	1 006	1 272	- 266	- 8,4	- 2,6	+ 1,7
30 à 34 ans	849	1 093	- 243	- 7,4	- 2,0	+ 7,0
35 à 39 ans	706	829	- 123	- 3,1	- 1,0	+ 5,0
40 à 54 ans	1 658	1 679	- 21	- 0,1	+ 1,4	+ 1,7
55 à 64 ans	1 402	658	+ 744	+ 7,9	+ 9,4	+ 2,3
65 à 74 ans	549	377	+ 172	+ 2,1	+ 2,5	+ 0,6
75 ans ou plus	694	542	+ 152	+ 1,4	+ 1,1	+ 0,7
<b>Ensemble</b>	<b>9 689</b>	<b>10 696</b>	<b>- 1 007</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,9</b>

Pertes de jeunes (plus marquées que les autres PNR)

Pertes de familles contrairement aux autres PNR

Gains après 40 ans (plus forte attractivité que pour les autres PNR)

Source : Insee, recensement de la population 2008.

5-40 ans : plus de départs que d'arrivées

Plus de 55 ans : plus de d'arrivées que de départs

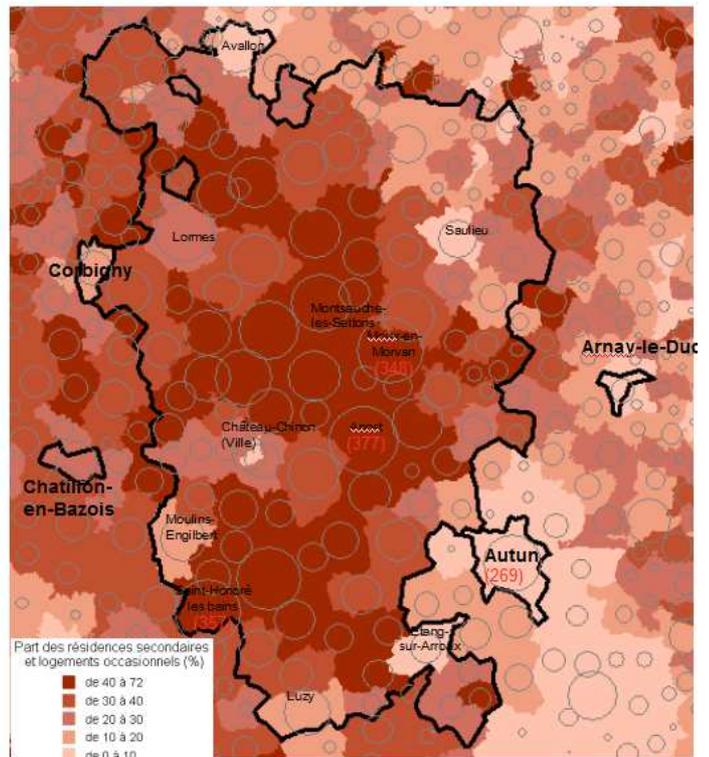
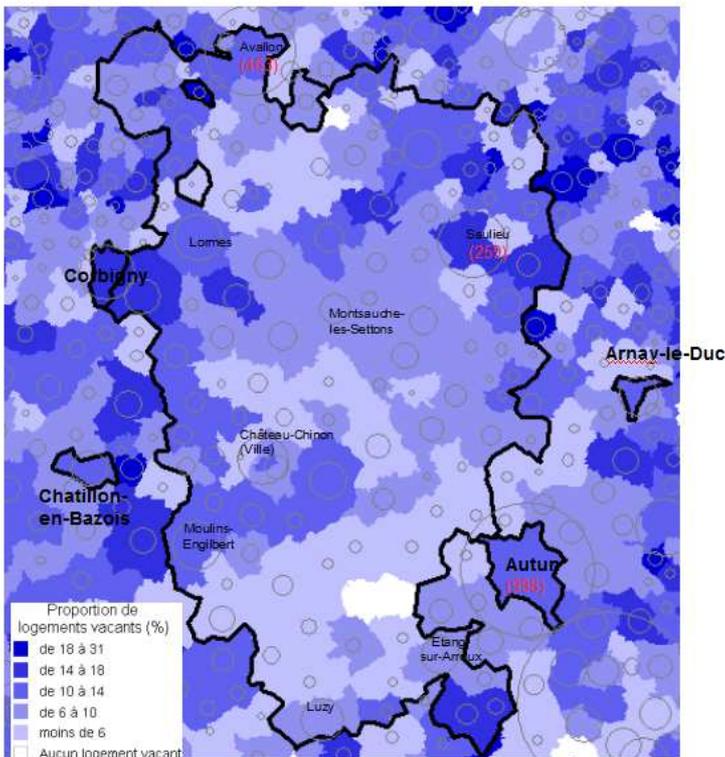
Signe que le territoire est également attractif au niveau touristique, le parc de résidences secondaires est important (12 200 soit 24 % des logements - contre 16 %) et il se développe (+8 % en 11 ans).

Au niveau du logement, le PNR se caractérise également par la présence de nombreux logements vacants (4 900 soit 10 % des logements).

Ils sont pour la plupart très anciens : 73 % ont été construits avant 1946 et ne sont donc souvent plus adaptés aux besoins actuels. La rénovation de ces logements est donc un enjeu pour le territoire.

Part des logements vacants en 2010

Part des résidences secondaires et logements occasionnels en 2010



PNR Morvan : 9,7 % (min : 0 % / max : 25,6 %)  
 dont villes partenaires : 12,3 %  
 dont PNR Morvan hors villes partenaires : 9,0 %

PNR Morvan : 24,4 % (min : 3,3 % / max : 65,8 %)  
 dont villes partenaires : 5,5 %  
 dont PNR Morvan hors villes partenaires : 29,7 %

Source : Insee, recensement de la population 2010.

### 3.3 Les revenus et prestations sociales

La structure sociale du Parc demeure plutôt **peu favorisée**, proche de notre territoire de **comparaison**. Elle comporte, toutefois, **une proportion plus forte de retraités** (40 % de retraités contre 37 % dans la « Bourgogne rurale »).

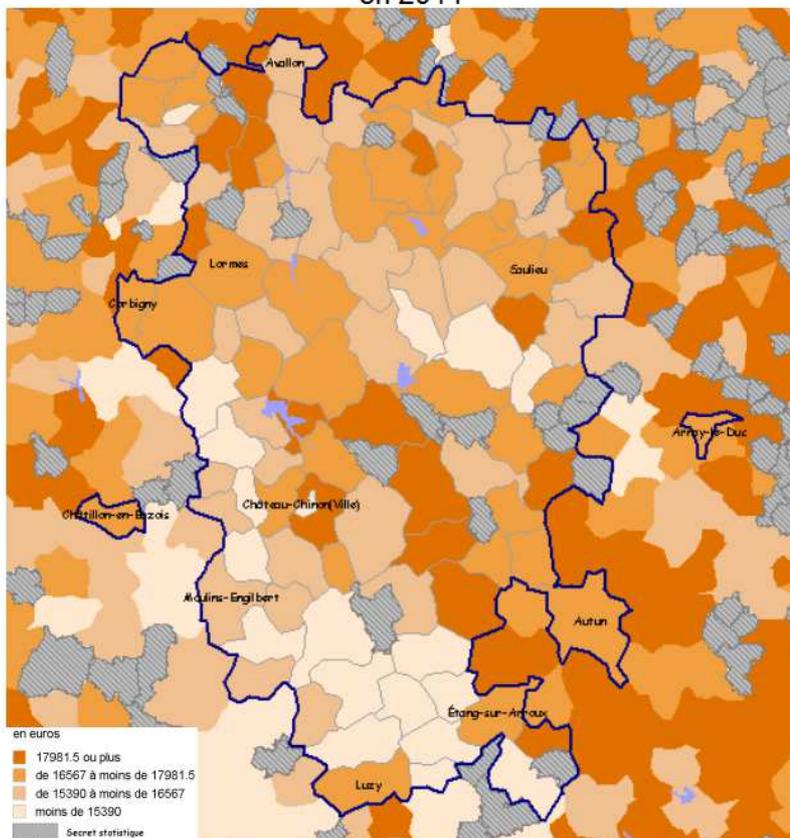
**Une des conséquences** est que les revenus proviennent globalement à **39 % des pensions de retraite** (contre 27 % dans l'ensemble des autres parcs naturels régionaux).

	PNR Morvan			Autres PNR métropoles
	ensemble	Sans les 5 villes partenaires	5 villes partenaires	sans les villes partenaires
Revenus salariaux <i>dont indemnités chômage</i>	46,5 2,7	45,1 2,6	50,1 2,9	60,6 3
Revenus des professions non salariées	8,2	8,5	7,6	6,2
Pensions, retraites et rentes	39,2	<b>40,4</b>	35,9	<b>27</b>
Autres revenus	6,1	5,9	6,4	6,2

Source : Insee et DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

On sait que les pensions de retraite sont généralement moins élevées que les revenus d'activité. On a donc des **revenus globalement faibles** dans le PNR : la moitié des habitants dispose pour vivre de moins de 16 640 € par an et par unité de consommation (c'est-à-dire équivalent adulte) contre 17 434 € en « Bourgogne rurale ».

Revenu annuel médian des ménages par unité de consommation\*  
en 2011



PNR Morvan :  
16 636 €

Villes partenaires :  
16 944 €

PNR Morvan  
hors villes partenaires :  
16 523 €

Parmi les actifs de 15-64 ans :

Agriculteurs : 7,6 % contre 1,6 %  
Cadres, prof sup : 6,5 % contre 15,1 %

\*Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (UC)

Dans un ménage, on retient ainsi  
1 UC pour le premier adulte du ménage ;  
0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;  
0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Bourgogne : 18 695 €  
Bourgogne hors AU : 17 434 €  
France métropolitaine : 19 218 €

Source : Insee – GDFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011. © Insee-IGN 2014.

## Malgré tout le bilan social est plutôt nuancé

Le parc comporte beaucoup de ménages à bas revenus ou dépendant fortement des prestations sociales. Mais dans le même temps, la proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire est peu élevée, et les données sur le chômage sont plutôt dans la moyenne régionale.

### Des indicateurs moins bons\* que les autres PNR

	PNR Morvan			Autres PNR de Métropole sans les villes partenaires
	Ensemble	sans les 5 villes partenaires	5 villes partenaires uniquement	
Population vivant avec un <b>bas revenu</b>	8 292	5 591	2 701	524 291
Part de la population vivant avec un <b>bas revenu</b> (en %)	19,5	<b>18,4</b>	22,1	16,7
Population couverte par l'allocation adulte handicapé ( <b>AAH</b> )	1 875	1 279	596	83 957
Part de la population couverte par l'allocation adulte handicapé ( <b>AAH</b> ) (en %)	4,4	<b>4,2</b>	4,9	2,7
Part des allocataires Caf dont les <b>prestations représentent plus de 75% du revenu</b> (en %)	20,2	<b>19,8</b>	21	17,1
Part des salariés en <b>emploi précaire</b> (en %)	16,9	<b>16,6</b>	17,6	15

### Des indicateurs meilleurs\* que les autres PNR

	PNR Morvan			Autres PNR de Métropole sans les villes partenaires
	Ensemble	sans les 5 villes partenaires	5 villes partenaires uniquement	
Population bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire ( <b>CMUC</b> )	2 703	1 656	1 047	178 655
Part de la population couverte par la Cnam bénéficiant de la <b>CMUC</b> (en %)	5,8	<b>5</b>	7,5	5,6
Part des <b>locataires HLM</b> dans le parc des résidences principales (en %)	14,1	<b>9</b>	27,4	10,6
Part des enfants vivant dans une famille constituée d'un couple sans actif occupé, ou retraité ou étudiant parmi les enfants vivant dans une famille constituée d'un couple (en %)	4,8	<b>3,5</b>	8,7	4,3
Part des ménages dont la personne de référence est au <b>chômage</b> (en %)	4,4	<b>4,1</b>	5	5
Part des ménages dont la personne de référence est en <b>emploi précaire</b> (en %)	3,8	<b>3,4</b>	4,7	4,2
Taux de <b>chômage</b> de la population immigrée (en %)	15	<b>12,9</b>	18,7	17,9

\* avec des écarts d'indicateurs d'au moins 10 %.

Bas revenus : Le seuil de bas revenus s'établit à 982 euros par UC pour les revenus de l'année 2010 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2011). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, prestations sociales etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale et exploitation complémentaire ; Cnaf 2011 ; Cnam 2011.

### 3.4 L'emploi

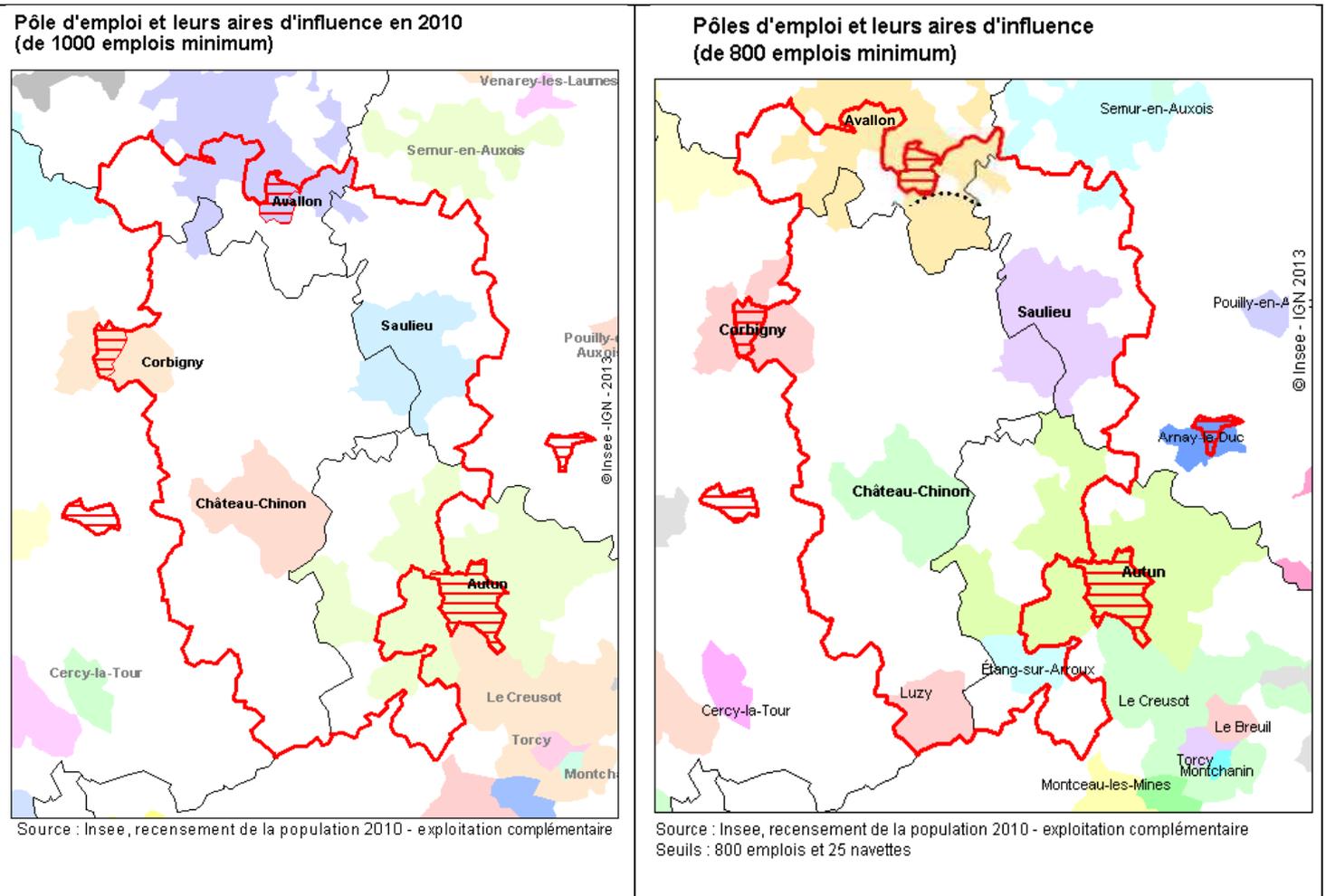
#### 15 villes de 500 habitants ou plus offrent plus d'emplois qu'elles n'ont d'actifs

Les 10 villes de plus de 1 000 habitants offrent souvent plus d'emplois qu'elles n'ont d'actifs :

- **8 d'entre-elles renforcent ce rôle de pôle d'emplois** : Autun, Avallon, Saulieu, Château-Chinon, Corbigny, Arnay-le-Duc, Luzy, Moulins-Engilbert.
- Pour Lormes, ce rôle est stable.
- Étang-sur-Aroux offre un peu moins d'emplois qu'elle n'a d'actifs.

18 villes ont entre 500 et 1 000 habitants :

- **12 sont plus résidentielles** que pourvoyeuses d'emplois  
ce rôle s'est renforcé pour 4 : surtout Arleuf et Quarré-les-Tombes, dans une moindre mesure : Ouroux-en-Morvan, Château-Chinon campagne.  
Ce rôle est resté stable pour les autres.
- **5 offrent plus d'emplois** qu'elles n'ont d'actifs  
3 pôles d'emplois se sont affirmés : Châtillon-en-Bazois, Montsauche-les-Settons, Saint-Honoré-les-Bains.  
2 pôles d'emplois se sont affaiblis : surtout Rouvray, dans une moindre mesure : Liernais.



### 3.4.1 Les pôles d'emploi polarisent les déplacements

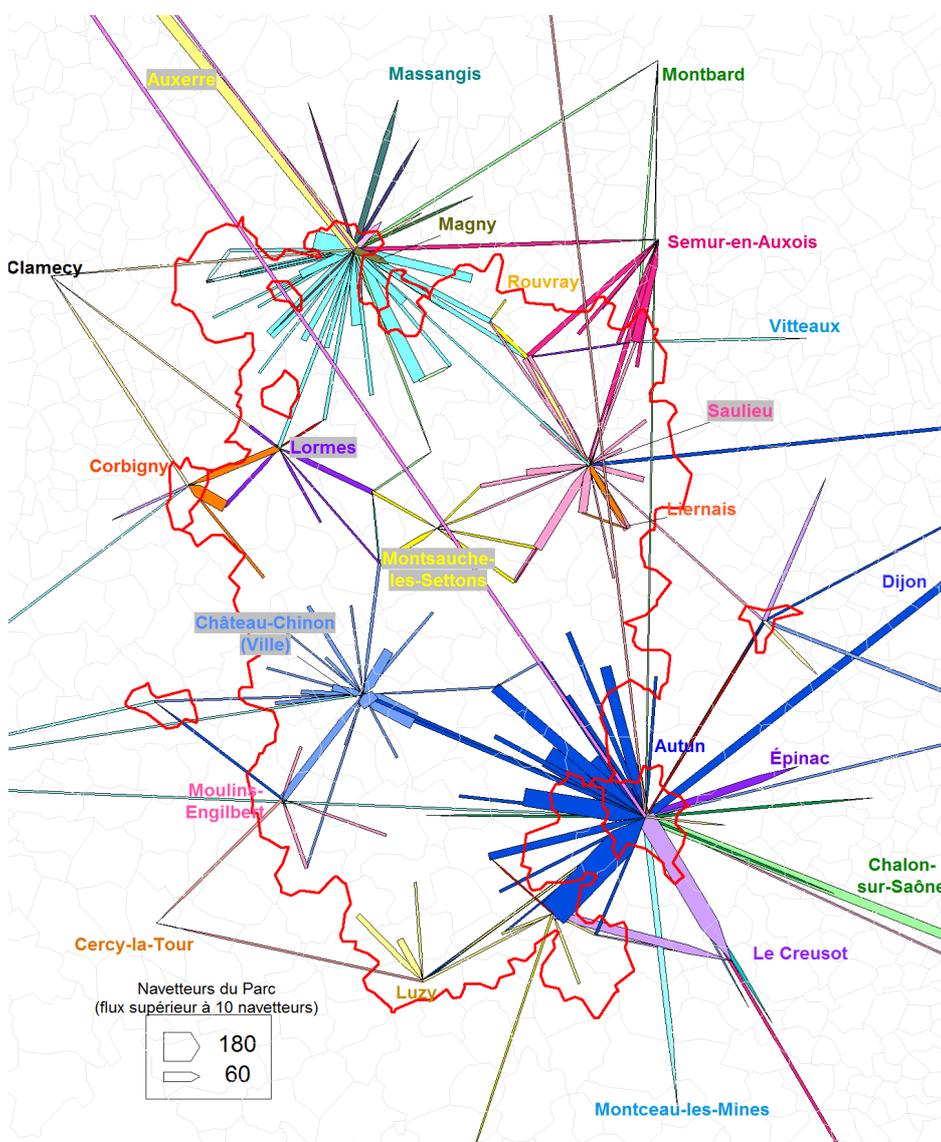
Les actifs occupés peuvent bénéficier des équipements à partir de leur domicile mais peuvent également en bénéficier sur leurs trajets domicile-travail.

Or, les trajets domicile-travail se structurent autour des pôles d'emploi.

Les actifs navetteurs résidant dans le parc sont environ 25 000 :

- ils sont 82 % à rester travailler dans le parc (Autun, Avallon, Château-Chinon et Saulieu sont les villes qui polarisent le plus les déplacements de ces actifs)
- ils sont 18 % à l'inverse à sortir quotidiennement du parc pour aller travailler. C'est ainsi 4 600 actifs qui sont dans ce cas : ils partent notamment travailler sur Semur-en-Auxois (290), Le Creusot (250), Paris (200), Dijon (180), Auxerre, Nevers (140 chacune)...
- -93% de ces déplacements se font en voiture

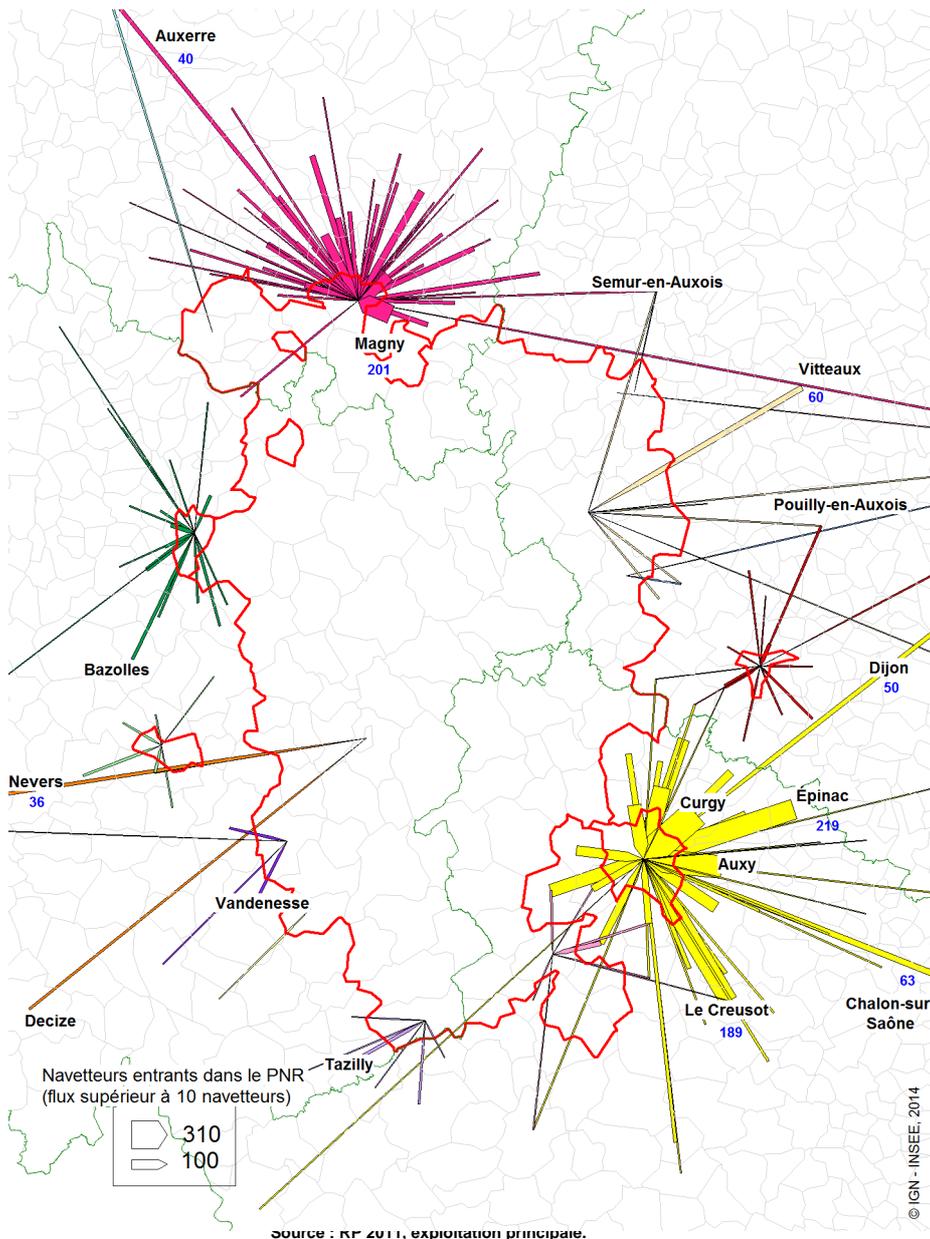
La distance moyenne pour aller travailler est de 18 km (proche du référentiel : 19 km).



**Principaux flux domicile-travail pour les résidents du Parc**  
(flux supérieurs à 10 navetteurs ou plus)

24 900 actifs occupés  
dont 4 600 sortants

Sur la carte ci-dessous, les flux des actifs qui ne résident pas dans le Parc mais qui viennent y travailler. C'est ainsi 10 400 personnes qui entrent quotidiennement dans le parc pour le travail. Dans ce cas, leur emploi est surtout localisé sur Autun et Avallon mais également sur Arnay-le-Duc, Corbigny, Saulieu, Luzy... des villes en bordure du Parc



### Actifs résidant hors du Parc mais y travaillant

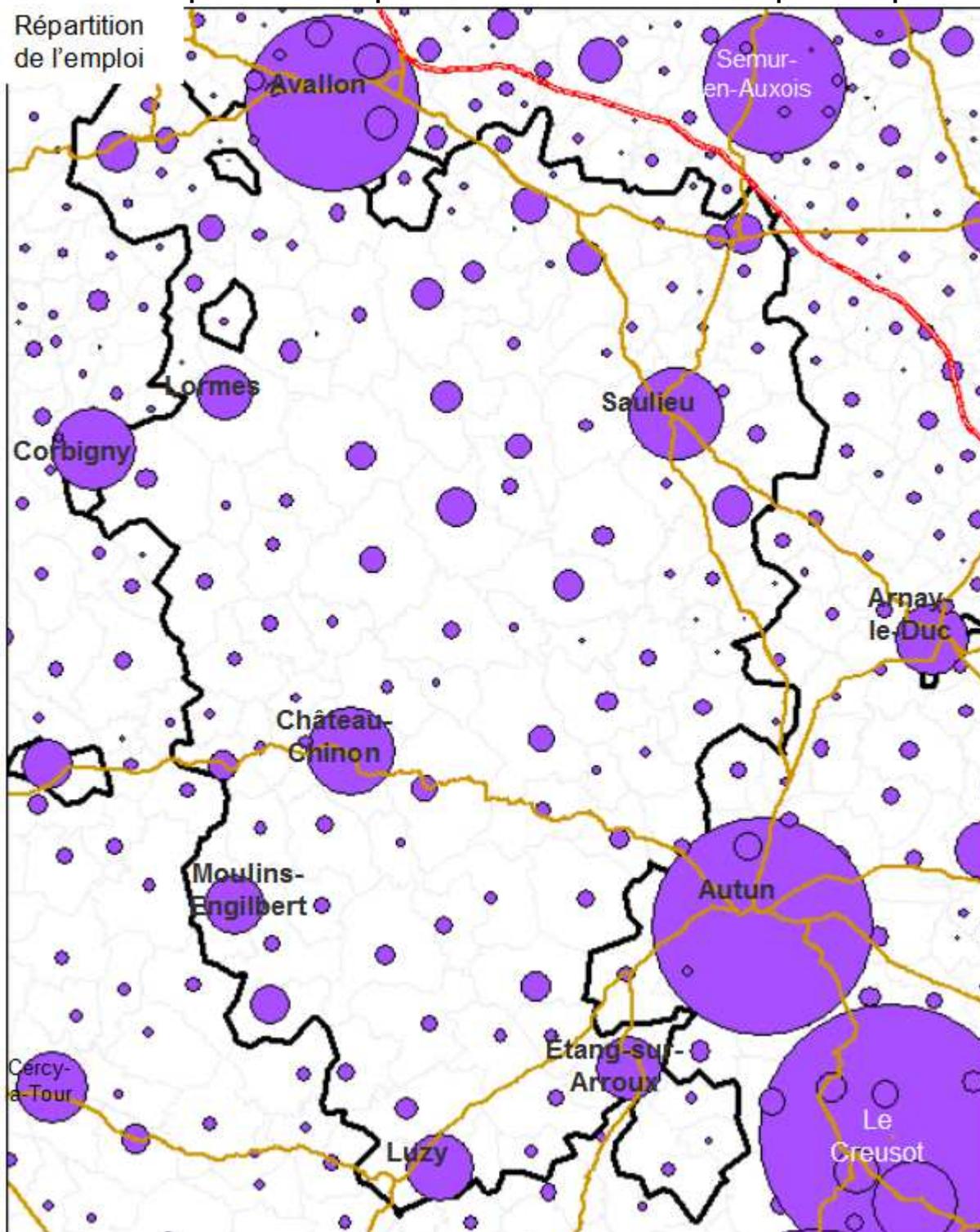
10 400 entrants dans le Parc pour y travailler

### Principales villes extérieures au Parc accueillant les navetteurs qui résident dans le Parc

(Source : Insee, recensement de la population 2011)

Principaux flux des navetteurs sortants vers ...	
<b>Le Creusot</b>	<b>252</b>
<b>Semur-en-Auxois</b>	<b>291</b>
<b>Paris</b>	<b>203</b>
<b>Dijon</b>	<b>183</b>
<b>Auxerre</b>	<b>140</b>
<b>Nevers</b>	<b>139</b>
<b>Pouilly-en-Auxois</b>	<b>102</b>
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>100</b>
<b>Clamecy</b>	<b>86</b>
<b>... Montbard</b>	<b>70</b>
<b>... Beaune</b>	<b>56</b>
<b>... Lyon</b>	<b>30</b>

Ces trajets domicile-travail s'organisent autour des pôles d'emploi.  
 Cette carte de répartition de l'emploi met en évidence les villes comportant le plus d'emplois.



Source : Insee, recensement de la population 2011



**10 villes du parc comportent au moins 500 emplois (en gras sur la carte)**  
 Là encore, ces villes sont surtout situées sur la frange extérieure du Parc.

On peut citer par exemple Autun qui compte 8 600 emplois en 2011, Avallon 5 700, Saulieu 1 600.

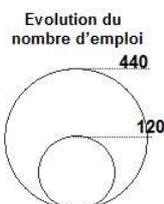
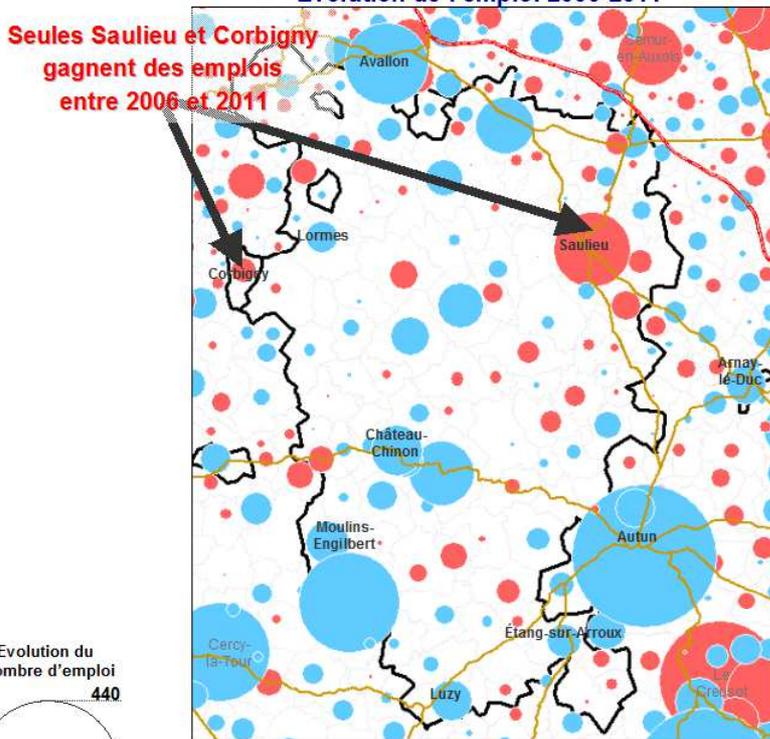
**Détail :**  
 Autun (8 632 emplois en 2011), Avallon (5 650), Saulieu (1 614), Château-Chinon (plutôt au centre du PNR : 1 435), Corbigny (1 302), Arnay-le-Duc (952), Luzy (855), Étang-sur-Arroux (763), Moulins-Engilbert (674), Lormes (594).

### 3.4.2 L'évolution de l'emploi en 12 ans (1999-2011)

Evolution de l'emploi 1999-2011



Evolution de l'emploi 2006-2011



positive  
négative

Sources :  
Insee, RP 1999, 2006 et 2011

La taille des ronds indique la variation du nombre d'emploi sur cette période. Sa couleur, si elle est rouge, indique un gain d'emplois. Si elle est bleu, une perte.

#### Dynamique économique :

Sur les dix principaux pôles d'emploi :

- 5 se sont renforcés en 12 ans : l'emploi y a progressé significativement à Saulieu (+17%), Étang-sur-Arroux (+13%), Moulins-Engilbert (+12%), Lormes (+12%), Corbigny (+11%). Ce sont des villes qui ont attiré de nouveaux habitants, soit en intra-muros soit à leur périphérie.
- L'emploi est resté plutôt stable dans 4 autres villes : Arnay-le-Duc (+2%), Avallon (+2%), Château-Chinon(+0,5%), Luzy (-3%).
- Il a baissé à Autun (-4%).

Sur cette période, la crise économique qui a débuté en 2008 a beaucoup affecté l'emploi et l'affecte toujours.

#### D'ailleurs, la comparaison avec l'évolution entre 2006 et 2011 indiquent que :

- Une très grande majorité des pôles du Parc ont perdu des emplois.
- Seules 2 villes se renforcent dans leur rôle de pôle d'emplois.

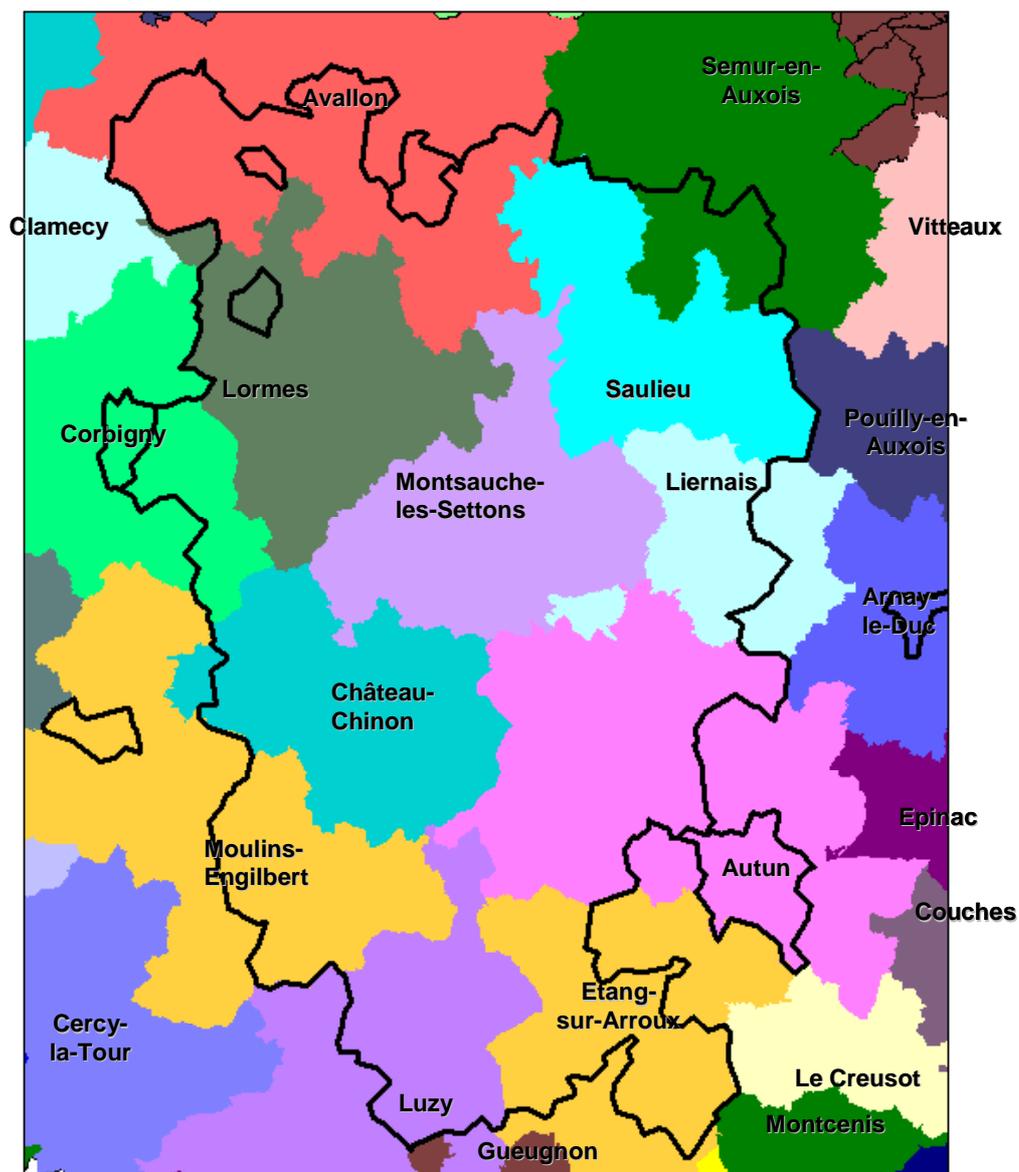
Corbigny (+ 1 % en 5 ans) dans une faible mesure mais surtout Saulieu (+ 8 %)

Détails :

	Nb emploi 2011	Evol emploi 1999-2011	Evol emploi 2006-2011
Autun (71014)	8 632	-4	-5
Avallon (89025)	5 650	2	-3
<b>Saulieu (21584)</b>	<b>1 614</b>	<b>17</b>	<b>8</b>
Château-Chinon(Ville) (58062)	1 435	0	-4
<b>Corbigny (58083)</b>	<b>1 302</b>	<b>11</b>	<b>1</b>
Arnay-le-Duc (21023)	952	2	-3
Luzy (58149)	855	-3	-4
Étang-sur-Arroux (71192)	763	13	-3
Moulins-Engilbert (58182)	674	12	-6
Lormes (58145)	594	12	-4

### 3.5 Les déplacements domicile-étude

Le parc du Morvan est à cheval sur 12 secteurs de collège.



Source : rectorat 2014

12 communes du PNR disposent au moins d'un collège.

En moyenne annuelle sur 5 années scolaires (rentrées 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014), environ 2 700 collégiens résident dans le PNR (villes partenaires comprises).

Ils sont en moyenne à 9 minutes de leur collège au plus rapide par la route\*.

En théorie, ils sont en moyenne à 7 minutes du collège le plus proche au plus rapide par la route\*.

\* Estimation au plus rapide par la route sans tenir compte du trajet des bus de ramassage scolaire.

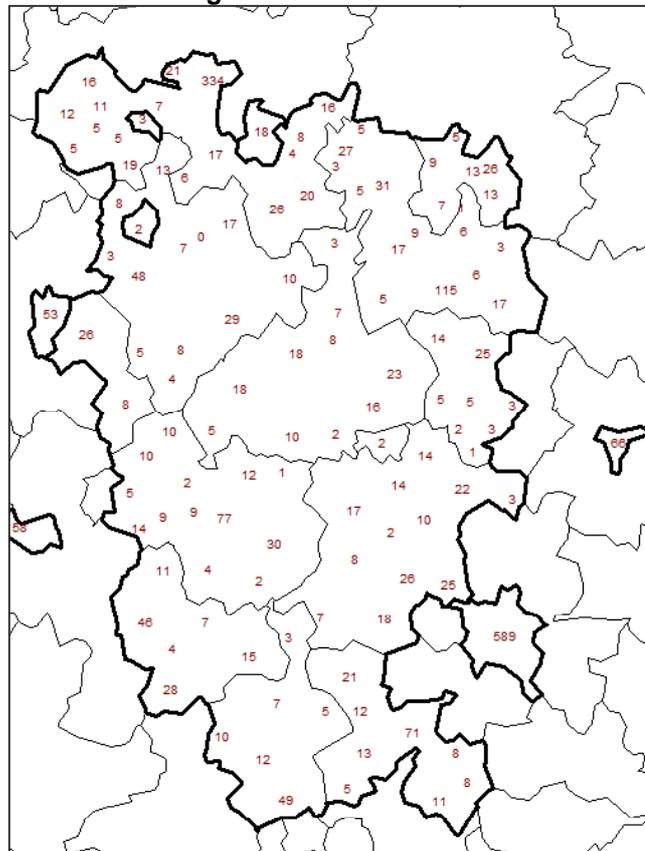
Sources :  
Rectorat de Dijon – Service Statistique Académique – BEA 2009 à 2014.  
Traitement Insee, distancier Métric.

## En moyenne annuelle sur 5 années scolaires (rentrées 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014)

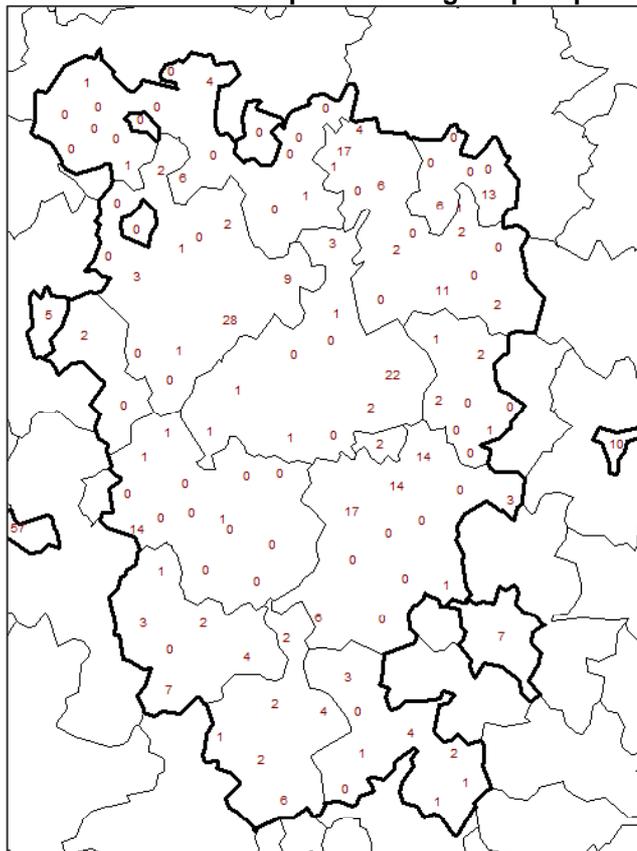
Sur les 2 700 collégiens :

- Près de 360 ne vont pas au collège le plus proche par la route,
- Parmi eux, 130 doivent parcourir théoriquement 10 minutes de plus. Ils sont surtout concentrés dans les communes de taille intermédiaire (Arnay-le-Duc, Saulieu, Chatillon-en-Bazois...). 90 d'entre-eux doivent même parcourir théoriquement 20 minutes de plus. Ces cas sont dispersés sur le territoire et semblent correspondre à des choix personnels.

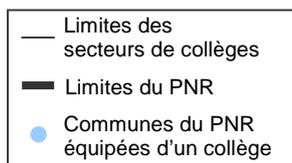
### Effectif de collégiens selon le lieu de résidence



### Dont ceux n'allant pas au collège le plus proche\*



\* Estimation au plus rapide par la route sans tenir compte du trajet des bus de ramassage scolaire.



Sources :  
Rectorat de Dijon – Service Statistique Académique – BEA  
2009 à 2014.

Traitement Insee, distancier Métric.

## 4 PROJECTION DE LA POPULATION

Pour l'avenir :

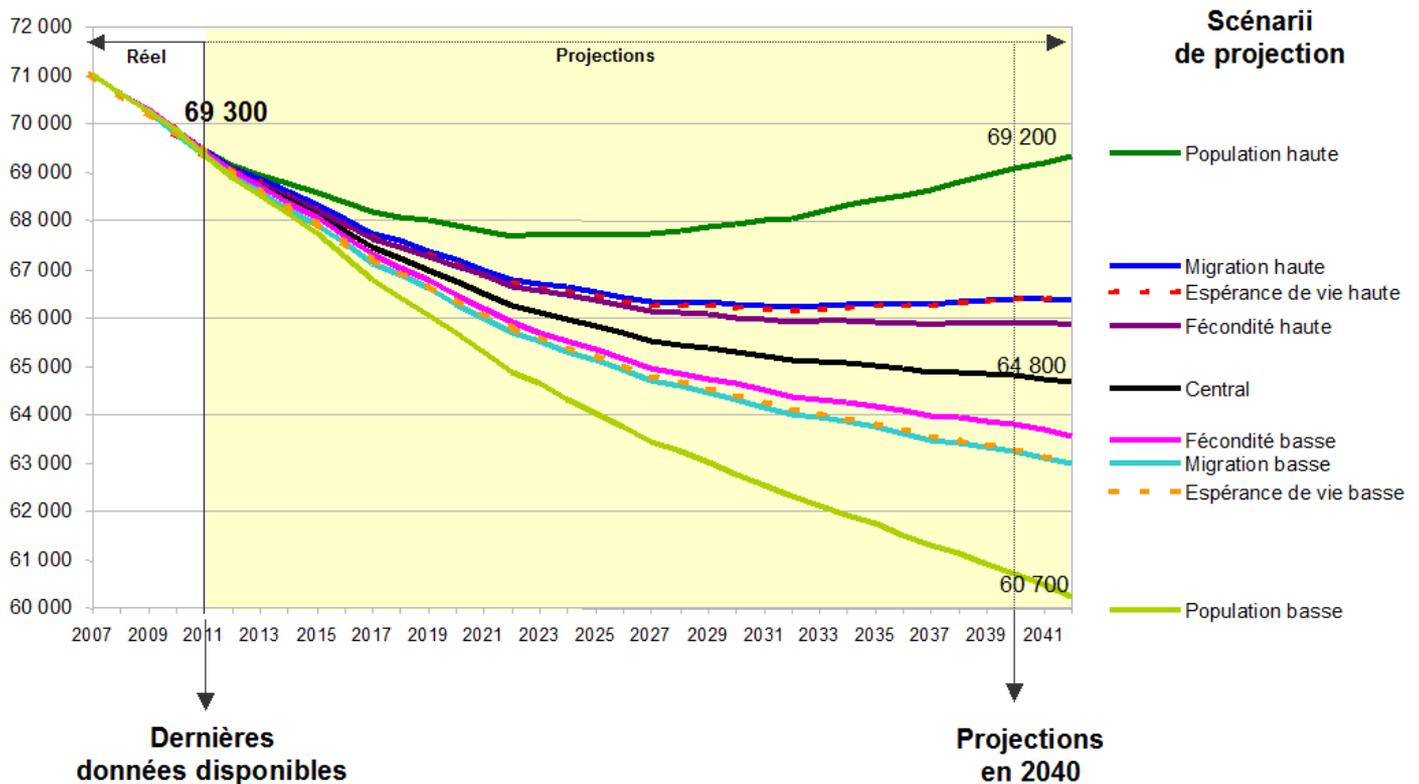
Dans les scénarii démographiques envisageables en l'état actuel des connaissances, le PNR Morvan « élargi » pourrait compter en 2040 : entre 60 et 69 000 habitants.

60 000 habitants dans la situation la moins favorable, c'est-à-dire où la fécondité, l'espérance de vie et les migrations sera à un point bas.

69 000 habitants dans la situation la plus favorable, c'est-à-dire où ces trois paramètres seraient à un point haut.

Enfin, dans l'hypothèse où les tendances démographiques récentes persistent, la décreue démographique se ralentirait et le parc pourrait compter 64 800 habitants en 2040, soit 4 400 de moins qu'actuellement.

Projection de la population du Morvan  
selon 9 scénarii



Source : Insee, Omphale 2010

# ANNEXES ET DÉFINITIONS

## 4.1 Les gammes d'équipements

- **Gamme supérieure**

Pour être pôle de services supérieurs la commune doit être équipée d'au moins 18 équipements parmi les 36 que compte la gamme.

Domaine	Code équipement	Lbellé équipement
Services aux particuliers	A110	Pôle emploi
	A303	Location d'automobiles et d'utilitaires légers
	A503	Agence de travail temporaire
Commerces	B101	Hypermarché
	B205	Produits surgelés
	B206	Poissonnerie
Enseignement	C301	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
	C302	Lycée d'enseignement professionnel
Santé	D101	Etablissement de santé de court séjour
	D102	Etablissement de santé de moyen séjour
	D103	Etablissement de santé de long séjour
	D104	Etablissement psychiatrique
	D106	Urgences
	D107	Maternité
	D108	Centre de santé
	D109	Structures psychiatriques en ambulatoire
	D202	Spécialiste en cardiologie
	D203	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
	D204	Spécialiste en gynécologie
	D206	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
	D207	Spécialiste en psychiatrie
	D208	Spécialiste en ophtalmologie
	D209	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie
	D210	Spécialiste en pédiatrie
	D212	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
	D231	Sage-femmes
	D236	Orthoptiste
	D238	Audio prothésiste
	D402	Personnes âgées : soins à domicile
	D601	Enfants handicapés : hébergement
D602	Enfants handicapés : soins à domicile	
D603	Adultes handicapés : hébergement	
D604	Adultes handicapés : services	
D605	Travail protégé	
Transports et déplacements	E105	Gare
Sports, loisirs et culture	F301	Cinéma

- **Gamme intermédiaire**

Pour être un pôle de services intermédiaires une commune doit disposer de la moitié des équipements de la gamme soit 16 équipements parmi les 32 listés ci-dessous.

Domaine	Code équipement	Libellé équipement
Services aux particuliers	A101	Police, gendarmerie
	A102	Trésorerie
	A205	Pompes funèbres
	A302	Contrôle technique automobile
	A304	Ecole de conduite
	A502	Vétérinaire
	A506	Blanchisserie, teinturerie
Commerces	B102	Supermarché
	B301	Librairie, papeterie
	B302	Magasin de vêtements
	B303	Magasin d'équipements du foyer
	B304	Magasin de chaussures
	B305	Magasin d'électroménager
	B306	Magasin de meubles
	B307	Magasin d'articles de sports et de loisirs
	B309	Droguerie, quincaillerie, bricolage
	B310	Parfumerie
	B311	Horlogerie, bijouterie
	B313	Magasin d'optique
	B314	Station service
	Enseignement	C201
Santé	D235	Orthophoniste
	D237	Pédicure, podologue
	D302	Laboratoire d'analyses médicales
	D303	Ambulance
	D401	Personnes âgées : hébergement
	D403	Personnes âgées : service d'aide
	D501	Garde enfants d'âge préscolaire
Sports, loisirs et culture	F101	Bassin de natation
	F107	Athlétisme
	F115	Salle ou terrain de sport spécialisé
	F117	Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

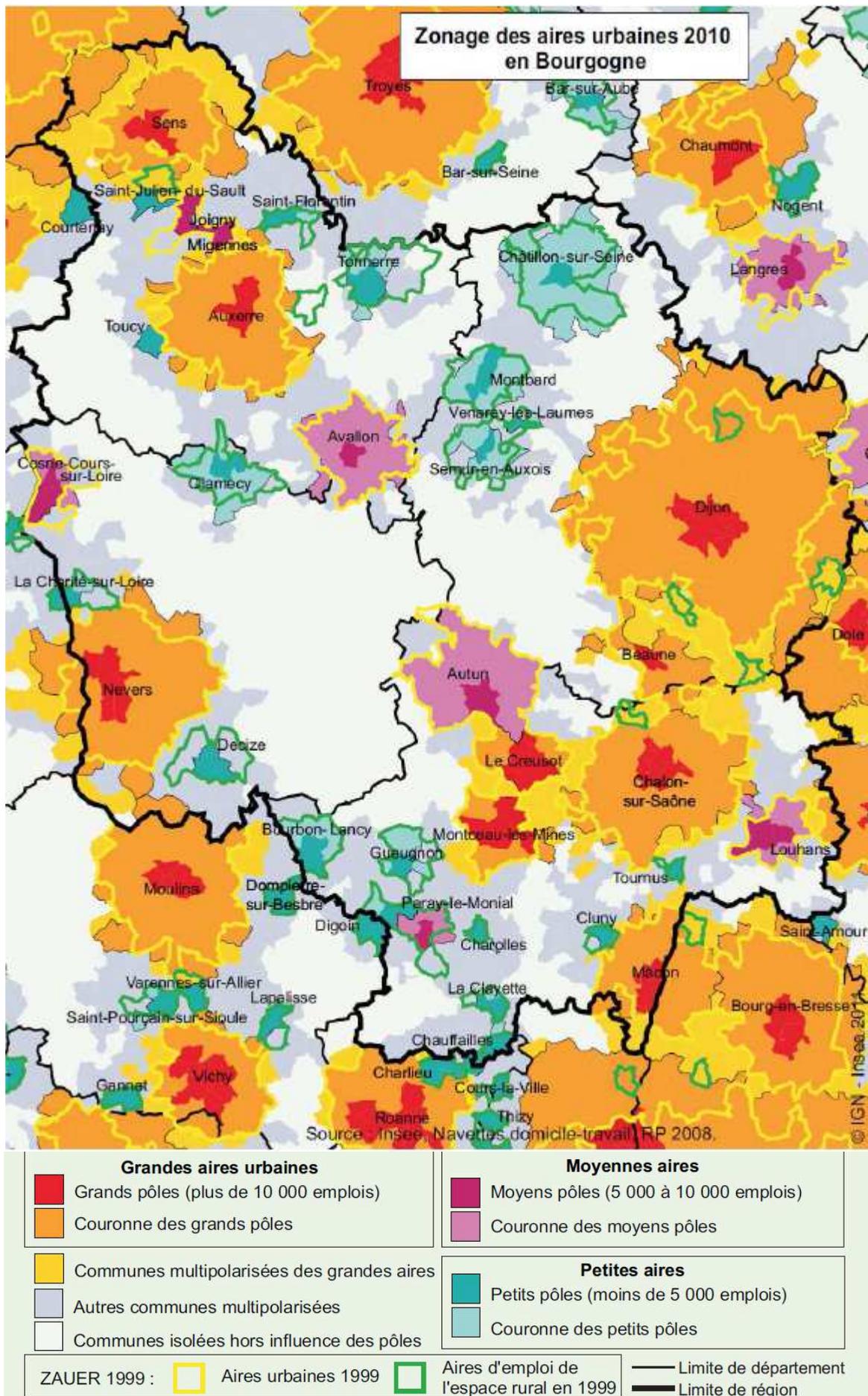
- **Gamme de proximité**

Pour être un pôle de services de proximité une commune doit disposer de la moitié des équipements de la gamme soit 15 équipements parmi les 29 listés ci-dessous.

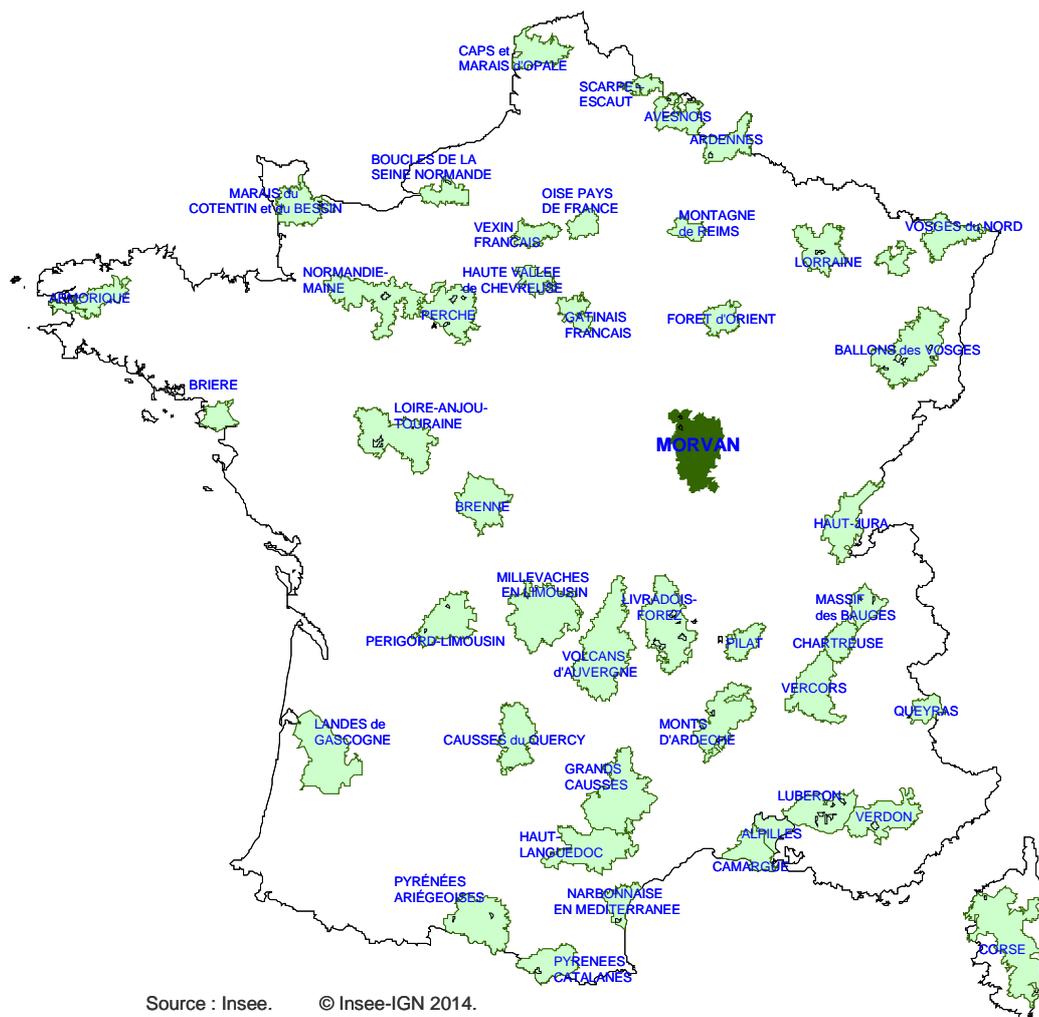
Domaine	Code équipement	Libellé équipement
Services aux particuliers	A203	Banque, caisse d'épargne
	A206	Bureau de poste, relais poste, agence postale
	A301	Réparation automobile et de matériel agricole
	A401	Maçon
	A402	Plâtrier, peintre
	A403	Menuisier, charpentier, serrurier
	A404	Plombier, couvreur, chauffagiste
	A405	Electricien
	A406	Entreprise générale du bâtiment
	A501	Coiffeur
	A504	Restaurant
	A505	Agence immobilière
	A507	Soins de beauté
Commerces	B202	Epicerie, supérette
	B203	Boulangerie
	B204	Boucherie, charcuterie
	B312	Fleuriste
Enseignement	C101	Ecole maternelle
	C104	Ecole élémentaire
Santé	D201	Médecin omnipraticien
	D221	Chirurgien dentiste
	D232	Infirmier
	D233	Masseur kinésithérapeute
	D301	Pharmacie
Transports et déplacements	E101	Taxi
Sports, loisirs et culture	F102	Boulodrome
	F103	Tennis
	F111	Salle ou terrain multisports
	F113	Terrain de grands jeux

## 4.2 Bourgogne hors espace des grandes aires urbaines

Le territoire de référence est la Bourgogne hors ses grandes aires urbaines (en rouge) et leurs couronnes (orange) et ainsi que leurs aires d'influences (communes multipolarisées en jaune)



### 4.3 Carte des parcs naturels régionaux en France



Parmi les données diffusées certaines concernent le PNR du Morvan sans villes partenaires (PNR 117). Celui-ci à pour référentiel les autres parcs naturels régionaux

#### 4.4 Listes des communes pôles parmi les 124 communes du PNR du Morvan élargi

Tableau 5.1 : Liste des villes du PNR du Morvan à 124 communes qui sont pôles de proximité

code commune	Libellé	Niveau d'équipement des communes			
		en services de proximité	en services intermédiaires	en services supérieurs	pour l'ensemble des 3 gammes
21349	Liernais	18	7	2	27
21505	Précy-sous-Thil	23	6	0	29
21525	La Roche-en-Brenil	23	0	1	24
21531	Rouvray	20	4	0	24
58065	Châtillon-en-Bazois	23	12	1	36
58145	Lormes	27	14	6	47
58180	Montsauche-les-Settons	20	8	5	33
58185	Moux-en-Morvan	15	0	0	15
58205	Ouroux-en-Morvan	17	0	0	17
58246	Saint-Honoré-les-Bains	20	2	2	24
71009	Anost	21	1	0	22
71440	Saint-Léger-sous-Beuvray	15	2	0	17
89318	Quarré-les-Tombes	22	7	0	29
89446	Vézelay	16	5	2	23

Source : Insee - Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Tableau 5.2 : Liste des villes du PNR du Morvan à 124 communes qui sont pôles intermédiaires

code commune	Libellé	Niveau d'équipement des communes			
		en services de proximité	en services intermédiaires	en services supérieurs	pour l'ensemble des 3 gammes
21023	Arnay-le-Duc	26	24	6	56
21584	Saulieu	29	29	8	66
58062	Château-Chinon (Ville)	29	24	8	61
58083	Corbigny	27	24	5	56
58149	Luzy	26	23	7	56
58182	Moulins-Engilbert	24	17	2	43
71192	Étang-sur-Arroux	26	20	1	47

Source : Insee - Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

Tableau 5.3 : Liste des villes du PNR du Morvan à 124 communes qui sont pôles Supérieurs

code commune	Libellé	Niveau d'équipement des communes			
		en services de proximité	en services intermédiaires	en services supérieurs	pour l'ensemble des 3 gammes
71014	Autun	29	32	30	91
89025	Avallon	29	31	20	80

Source : Insee - Base Permanente des Equipements 2012 - Recensements de la population

## 4.5 Cartes des bassins construits sans pôles a priori

Carte 5.1 : Bassins d'équipements intermédiaires dans le PNR du Morvan sur le trajet domicile-travail, sans pôles a priori



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes d'équipements intermédiaires

□ Contour du PNR (villes portes incluses)

Carte 5.2 : Bassins d'équipements supérieurs dans le PNR du Morvan sur le trajet domicile-travail, sans pôles a priori



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes d'équipements supérieurs

□ Contour PNR (villes portes incluses)

## 4.6 Nombre d'équipements de chaque gamme par communes du PNR à 124 communes

Code	Commune	Population	Gamme			Hors gamme	Total
			de proximité	intermédiaire	supérieure		
21007	Aisy-sous-Thil	221	1	.	2	.	3
21023	Arnay-le-Duc	1 630	65	36	6	11	118
21046	Bard-le-Régulier	70	1	.	.	.	1
21083	Blanot	131	.	.	.	.	.
21102	Brazey-en-Morvan	161	4	.	.	.	4
21139	Champeau-en-Morvan	247	2	.	.	.	2
21232	Dompierre-en-Morvan	226	6	.	.	1	7
21328	Juillenay	54	1	.	.	1	2
21335	Lacour-d'Arcenay	128	2	.	.	.	2
21349	Liernais	591	24	7	2	4	37
21403	Ménessaire	71	.	.	.	.	.
21422	Molphey	148	5	.	.	.	5
21430	Montigny-Saint-Barthélemy	87	2	1	.	.	3
21434	Montlay-en-Auxois	156	5	.	.	.	5
21445	La Motte-Ternant	168	2	1	.	3	6
21505	Précy-sous-Thil	766	35	6	.	9	50
21525	La Roche-en-Brenil	898	31	.	1	2	34
21531	Rouvray	605	27	4	.	4	35
21538	Saint-Andeux	128	2	.	.	.	2
21546	Saint-Didier	214	3	.	.	.	3
21548	Saint-Germain-de-Modéon	172	1	1	.	.	2
21560	Saint-Martin-de-la-Mer	293	2	.	.	.	2
21584	Saulieu	2 564	113	47	9	20	189
21593	Savilly	76	.	.	.	.	.
21608	Sincey-lès-Rouvray	117	3	.	1	.	4
21629	Thoisy-la-Berchère	311	7	.	.	3	10
21675	Vianges	61	.	.	.	.	.
21678	Vic-sous-Thil	202	4	.	.	1	5
21687	Villargoix	169	3	.	.	2	5
21703	Villiers-en-Morvan	42	1	.	.	.	1
58003	Alligny-en-Morvan	659	13	.	.	1	14
58010	Arleuf	812	17	2	.	3	22
58023	Bazoches	161	4	.	.	2	6
58034	Blismes	166	6	.	.	1	7
58037	Brassy	637	18	1	.	3	22
58047	Cervon	596	11	1	.	2	14
58049	Chaloux	73	.	.	.	.	.
58062	Château-Chinon (Ville)	2 129	64	32	8	16	120
58063	Château-Chinon (Campagne)	608	15	.	.	1	16
58065	Châtillon-en-Bazois	964	52	12	2	4	70
58066	Châtin	102	2	.	.	.	2
58068	Chaumard	215	4	.	.	5	9
58074	Chiddes	328	7	.	.	2	9
58082	Corancy	320	5	1	.	2	8
58083	Corbigny	1 604	74	36	6	5	121
58099	Dommartin	182	3	1	.	1	5
58106	Dun-les-Places	354	9	.	.	4	13
58107	Dun-sur-Grandry	149	1	.	.	1	2
58108	Empury	93	.	.	.	.	.
58111	Fâchin	116	1	.	.	.	1
58120	Gâcogne	274	4	.	.	2	6
58125	Gien-sur-Cure	118	.	.	.	.	.
58128	Glux-en-Glenne	105	4	.	.	1	5
58129	Gouloux	195	1	.	.	1	2
58140	Larochemillay	287	5	.	.	2	7
58141	Lavault-de-Frétoy	73	2	.	.	.	2
58145	Lormes	1 380	59	15	6	6	86
58149	Luzy	2 006	71	28	8	9	116
58157	Marigny-l'Église	325	6	.	.	1	7
58166	Mhère	252	5	.	.	2	7
58168	Millay	442	5	1	.	2	8

Code	Commune	Population	Gamme			Hors gamme	Total
			de proximité	intermédiaire	supérieure		
58177	Montigny-en-Morvan	320	5	1	.	5	11
58179	Montreuillon	295	7	.	.	3	10
58180	Montsauche-les-Settons	528	35	8	5	10	58
58182	Moulins-Engilbert	1 607	62	18	2	7	89
58185	Moux-en-Morvan	606	27	.	.	5	32
58199	Onlay	160	6	.	.	2	8
58205	Ouroux-en-Morvan	654	20	.	.	2	22
58210	Planchez	356	6	.	.	4	10
58211	Poil	155	2	.	.	1	3
58216	Pouques-Lormes	163	1	.	.	.	1
58219	Préporché	210	6	.	.	.	6
58226	Saint-Agnan	159	1	.	.	5	6
58229	Saint-André-en-Morvan	295	5	.	.	.	5
58235	Saint-Brisson	279	3	.	.	3	6
58244	Saint-Hilaire-en-Morvan	214	4	.	.	.	4
58246	Saint-Honoré-les-Bains	840	29	2	3	9	43
58249	Saint-Léger-de-Fougeret	285	1	.	.	1	2
58255	Saint-Martin-du-Puy	289	4	1	.	3	8
58262	Saint-Péreuse	281	9	.	.	3	12
58277	Sermages	211	2	.	.	.	2
58305	Vauclaix	121	.	.	.	2	2
58309	Villapourçon	453	7	.	.	2	9
71009	Anost	692	28	1	.	4	33
71014	Autun	14 256	344	172	47	38	601
71020	Barnay	106	1	.	.	.	1
71096	La Chapelle-sous-Uchon	184	4	.	.	.	4
71129	Chissey-en-Morvan	300	11	.	.	3	14
71142	La Comelle	185	.	.	.	2	2
71165	Cussy-en-Morvan	458	12	.	.	2	14
71192	Étang-sur-Arroux	1 958	57	28	1	6	92
71223	La Grande-Verrière	531	6	1	.	2	9
71266	Lucenay-l'Évêque	379	15	2	.	3	20
71349	La Petite-Verrière	52	1	.	.	1	2
71376	Roussillon-en-Morvan	277	3	.	.	1	4
71407	Saint-Didier-sur-Arroux	241	7	.	.	2	9
71440	Saint-Léger-sous-Beuvray	474	20	1	.	5	26
71472	Saint-Prix	211	2	.	.	.	2
71509	La Celle-en-Morvan	440	9	.	.	3	12
71527	Sommant	207	3	.	.	2	5
71531	La Tagnière	249	5	.	.	3	8
71535	Tavernay	513	2	.	.	1	3
71537	Thil-sur-Arroux	150	4	1	.	.	5
71551	Uchon	97	1	.	.	1	2
89021	Asquins	327	8	1	.	2	11
89025	Avallon	7 248	203	112	33	33	381
89032	Beauvilliers	97	1	.	.	.	1
89058	Bussièrès	129	2	.	.	2	4
89089	Chastellux-sur-Cure	154	5	.	.	.	5
89145	Domecy-sur-Cure	394	15	.	.	1	16
89170	Foissy-lès-Vézelay	144	5	.	.	.	5
89176	Fontenay-près-Vézelay	150	2	.	.	.	2
89203	Island	188	4	1	.	.	5
89248	Menades	49	2	.	.	.	2
89297	Pierre-Perthuis	127	2	.	.	.	2
89306	Pontaubert	389	6	.	.	3	9
89318	Quarré-les-Tombes	723	35	6	.	6	47
89336	Saint-Brancher	326	1	.	.	1	2
89347	Saint-Germain-des-Champs	390	2	.	.	1	3
89349	Saint-Léger-Vauban	402	12	.	.	2	14
89351	Sainte-Magnance	443	6	.	.	1	7
89364	Saint-Père	371	16	.	.	6	22
89409	Tharoiseau	66	2	.	.	.	2
89446	Vézelay	447	30	10	3	8	51
<b>Total</b>		<b>69 437</b>	<b>1 956</b>	<b>599</b>	<b>145</b>	<b>352</b>	<b>3 052</b>

Sources : Insee, recensement de la population 2012, BPE 2012

## 4.7 Carte des bassins d'équipements du panier construits sans pôles a priori

Carte 5.7 : Bassins d'équipements du panier, sans pôles a priori



Sources : Insee, RP2010, navettes domicile-travail, BPE2012 ; Inra, distancier Odomatrix, UMR 1041 CESAER.

© IGN - Insee 2014

● Villes d'équipements du panier

▭ Contour du PNR (villes portes incluses)

## 4.8 Pôle d'emploi

### Qu'est-ce qu'un pôle ?

Pour déterminer les pôles d'emploi, nous analysons la distribution en quantiles au sein de la région du nombre de navetteurs entrants par commune.

Une commune est pôle d'emploi si :

- Le nombre d'entrants quotidiens dans la commune est supérieur au P90 (9ème décile) de la distribution de ce nombre sur l'ensemble des communes de la région ET le nombre d'emplois dans la commune est supérieur à un certain seuil (seuil nommé « borne2 » dans le programme, initialisé à 5000),

**OU**

- Le nombre d'entrants quotidiens dans la commune est supérieur au P95 (95ème centile) de la distribution de ce nombre sur l'ensemble des communes de la région.

Remarque : même lorsque le programme est lancé sur France entière, les quantiles sont calculés par région pour tenir compte de leur hétérogénéité (sinon certaines pourraient ne compter qu'un seul pôle). Ceci permet une approche locale des pôles. Par contre les Pôles d'emploi et leurs aires d'influence pourront donc être comparés d'une région à l'autre ou d'une étude à l'autre, que si les tailles sont comparables, si les différents seuils sont proches ou identiques, et si les sous-populations considérées sont les mêmes.

### Comment définit-on l'aire d'influence d'un pôle ?

Pour déterminer l'aire d'influence d'un pôle, on s'intéresse aux flux sortants par commune. Ainsi nous dirons qu'une commune est sous l'influence d'un pôle d'emploi P si :

- Le MAX des flux sortants de la commune va vers le pôle P<sup>(1)</sup> et ce flux dépasse un certain nombre d'individus (seuil nommé « borne » dans le programme, initialisé à 49)

**OU**

- Plus de 50% des sortants de la commune va vers le pôle P (commune à moins de 100km de P, pour éviter les flux aberrants au sens de navettes quotidiennes)

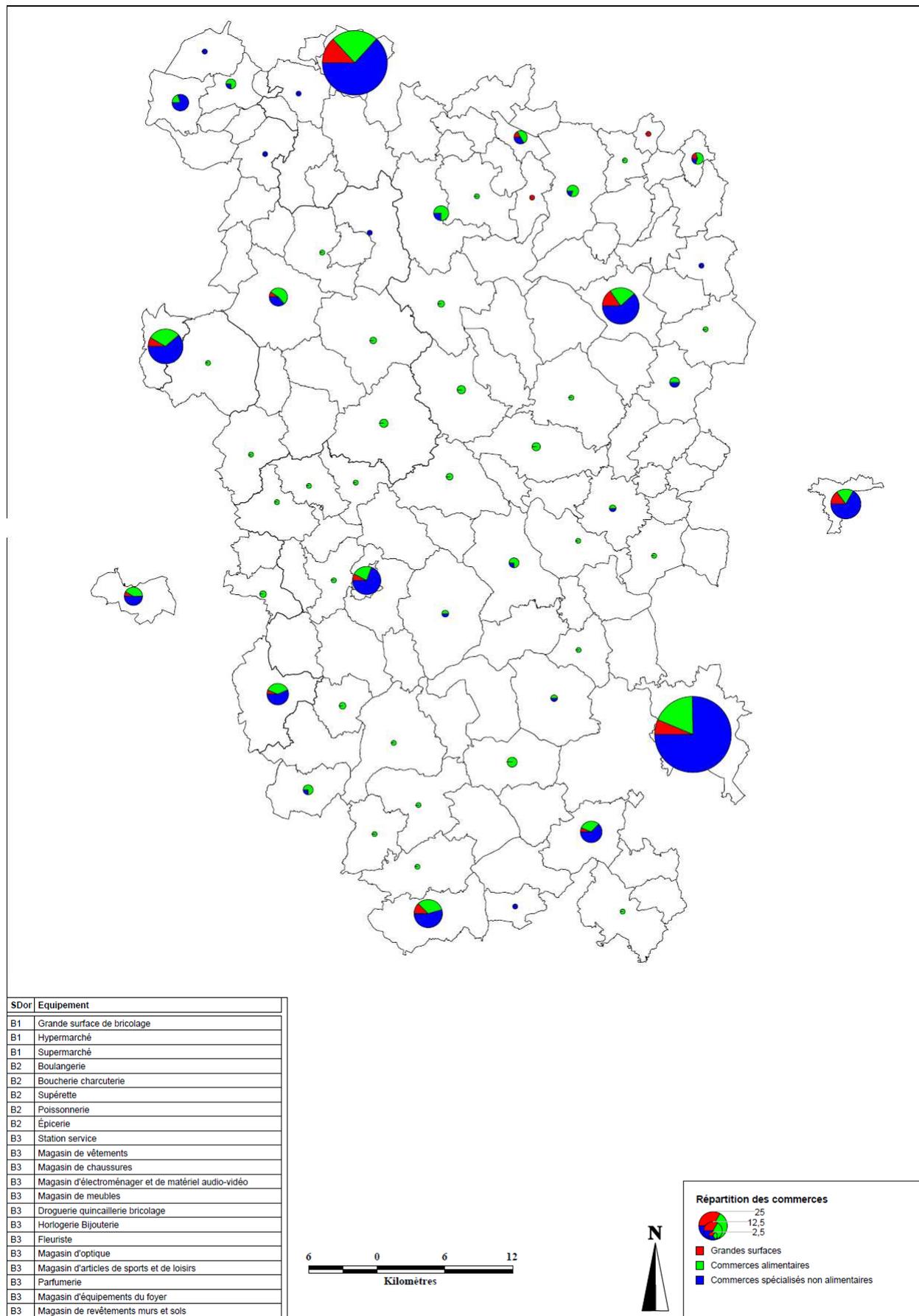
De plus, pour faire partie de l'aire d'influence d'un pôle, une commune doit être contiguë à au moins une autre commune sous l'influence de ce pôle (ou à ce dernier). Les communes qui ne vérifient pas cette condition sont donc supprimées de l'aire d'influence.

Remarque : le cas de Paris est traité à part. On exclut la commune de tous les calculs pour ne pas obtenir un énorme PE avec une aire d'influence très étalée et qui masquerait les dynamiques des pôles proches. On force donc Paris à être pôle isolé, mais qui n'est jamais supprimé ou absorbé par un autre pôle dans les phases de nettoyage (Voir 5.2.1 b et c).

<sup>(1)</sup> On s'intéresse aux flux vers la commune pôle uniquement, et non à ceux qui vont vers l'ensemble pôle + aire d'influence (méthode employée pour les aires urbaines et les zones d'emploi).

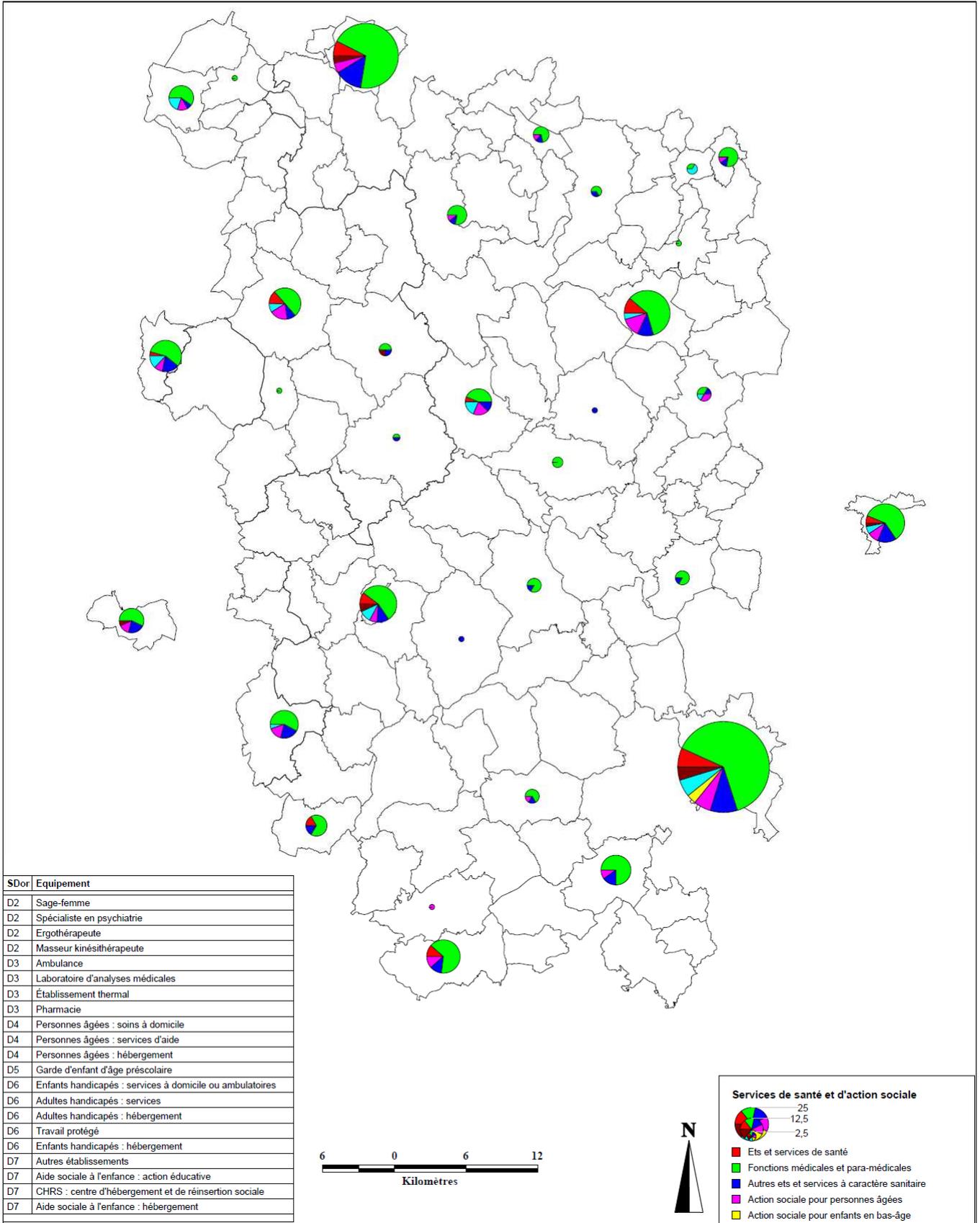
## 4.9 Cartes d'armature territoriale (Parc du Morvan source Insee, BPE 2012)

**Carte d'armature territoriale des commerces**  
(source : Insee, BPE 2012)



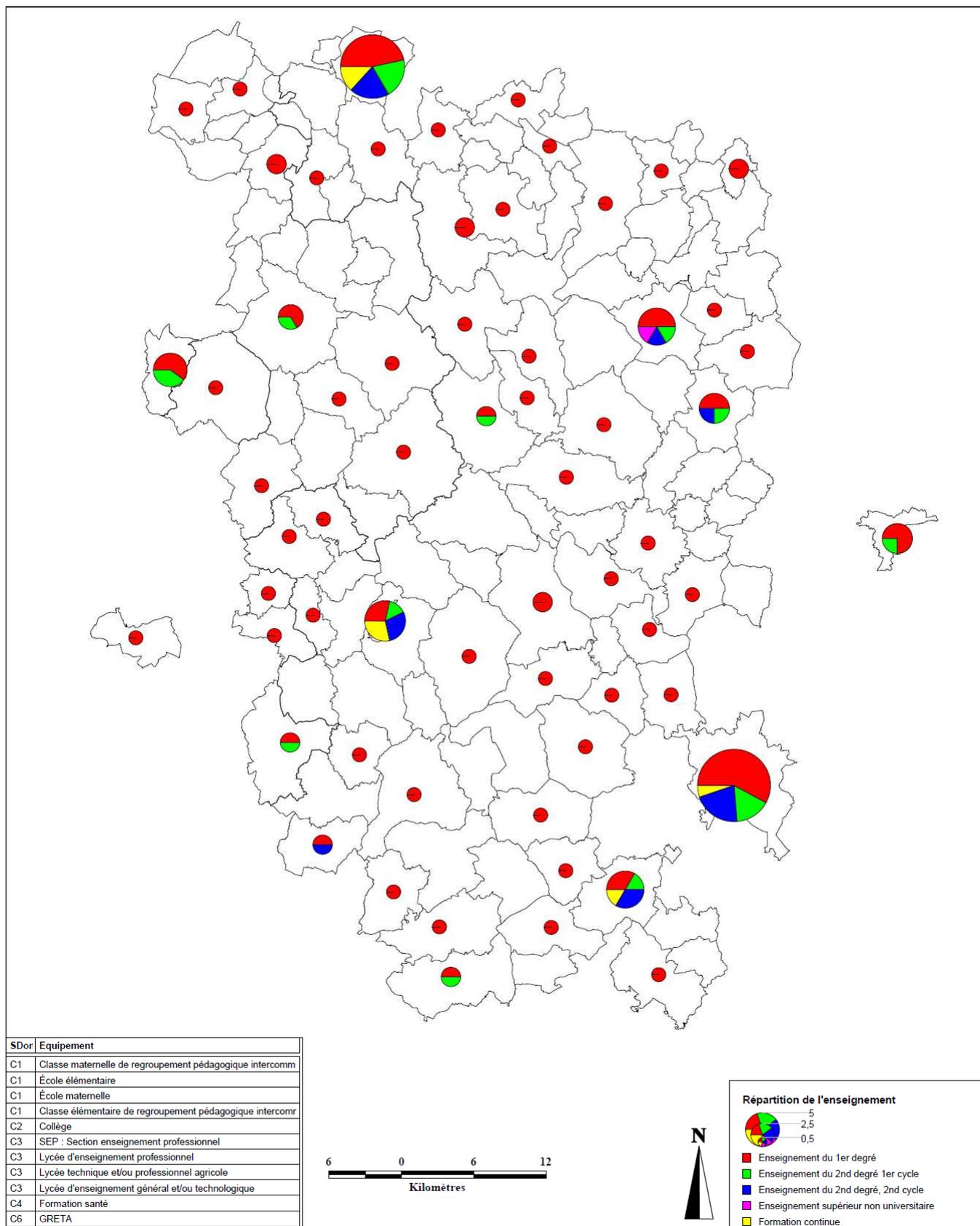
# Carte d'armature territoriale de la santé et l'action sociale

(source : Insee, BPE 2012)



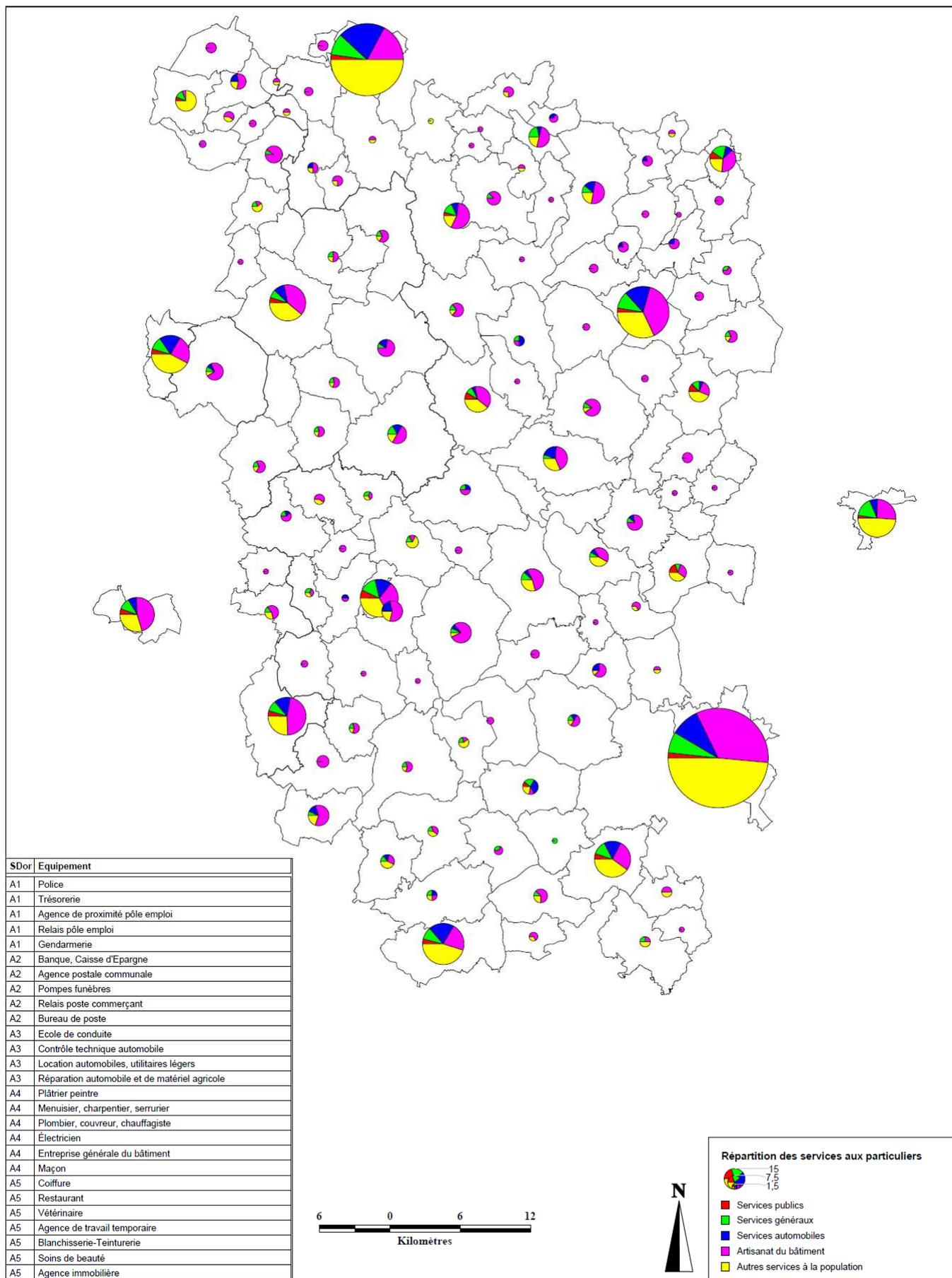
# Carte d'armature territoriale de l'enseignement

(source : Insee, BPE 2012)



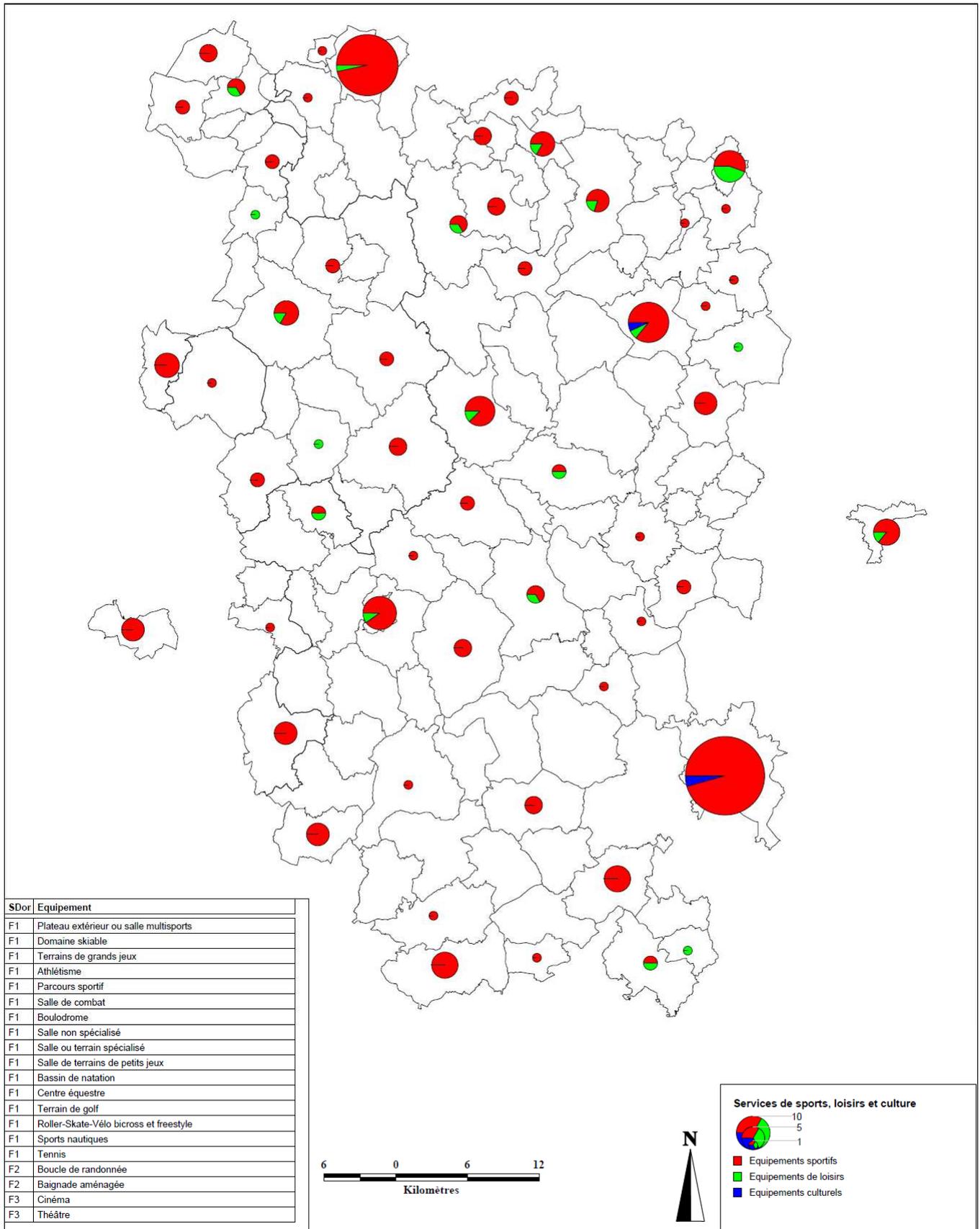
# Carte d'armature territoriale des services aux particuliers

(source : Insee, BPE 2012)



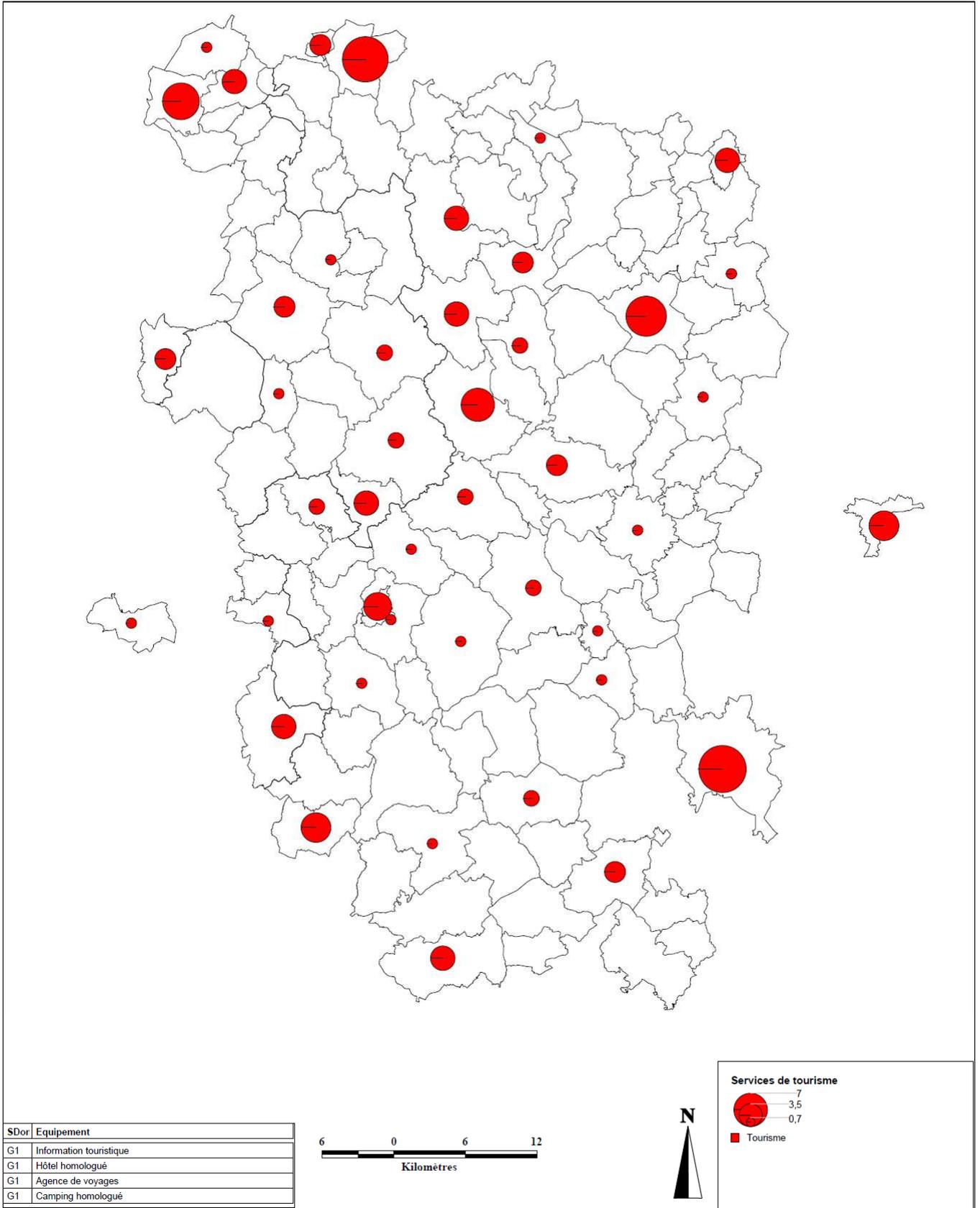
# Carte d'armature territoriale du sports, loisirs et culture

(source : Insee, BPE 2012)



# Carte d'armature territoriale du tourisme

(source : Insee, BPE 2012)



# Carte d'armature territoriale du transport

(source : Insee, BPE 2012)

